

Sommaire



- **Éditorial: De l'année des ruptures (2015) à celle des opportunités (2016)** _____ p. 3
Par le Général de corps d'armée Philippe PONTIÈS
- **L'adresse du Commandant du CESAT** _____ p. 5
Le Général Daniel MENAOUINE
- **..Histoire militaire et modernité**
- L'année 1915** _____ p. 7
Par le Général d'armée de PERCIN de NORTHUMBERLAND
- L'artillerie française pendant la Première Guerre mondiale** _____ p. 9
Par le Général d'armée de PERCIN de NORTHUMBERLAND
- Des zouaves pontificaux aux «volontaires de l'ouest» (1860-1871)** _____ p. 12
Par Monsieur Laurent GRUAZ
- **Articles d'intérêt général**
- Armée de Terre – terre d'armée** _____ p. 17
Par Madame le Professeur Françoise THIBAUT
- Le Qatar: entre ambitions et paradoxes** _____ p. 19
Par le Chef d'escadron Didier LUCAS
- **Libres opinions¹**
- Des racines profondes de l'État islamique (EI) en Irak et au levant** _____ p. 24
Par le Chef de bataillon TRÉGUIER
- Plaidoyer pour l'effet majeur** _____ p. 27
Par le CBA Jean MICHELIN
- Jeunesse et résilience nationale** _____ p. 30
Par le Commandant Aurore LEVASSEUR
- Cyberguerre: Nouveau visage de la guerre?** _____ p. 35
Par le Commandant Jean-Sun LUIGGI
- Sentinelles modernes de sable et de béton** _____ p. 39
Par l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe Jean-Marc COLLIOU
- Défense de l'avant à ennemi intérieur, quelles conséquences sur le rôle du soldat?** p. 44
Par le Chef d'escadrons Pierre-Yves GINOT
- Le financement du surcoût opex (et opint...)** _____ p. 48
Par le Chef de bataillon François LORVOIRE
- Politique de sécurité et de défense européenne: accord possible?** _____ p. 52
Par le Commandant Stéphane REIX

¹ Comme son nom l'indique, cette rubrique comporte des articles qui n'engagent que leurs auteurs.

Du fondement des forces morales _____

Par le Chef d'escadrons Evrard GUÉRIN

p. 55

➤ **Nouvelles d'Amérique**

Composante du TRADOC, l'Asymmetric Warfare Group _____

Par le Colonel Thierry CASANOVA

p. 59

➤ **On a aimé**

Trahison sanglante en Afghanistan _____

De Audrey FERRARO

p. 63

Directeur de la publication:

Gca (2's) HOUBRON (Association MINERVE)

Comité éditorial:

Gbr ROCHET,

Col LALUBIN,

Col TROISTORFF,

Col GOURDIN,

Col (H) MAZEL (Association MINERVE),

Lcl RIO,

Col (R) MISSET.

Rédacteur en chef:

Lcl RIO

Rédacteur en chef adjoint:

Col (R) MISSET

Rédacteur en chef adjoint technique:

Col (H) MAZEL

Éditorial

Par le Général de corps d'armée Philippe PONTIÈS,
inspecteur de l'armée de Terre

De l'année des ruptures (2015) à celle des opportunités (2016)

Si, pour la France, 2015 a constitué une véritable rupture stratégique, l'irruption du terrorisme djihadiste au cœur même de nos villes a représenté pour les armées en général, et l'armée de terre en particulier, un profond bouleversement du paradigme sécuritaire. Une série d'attentats meurtriers illustre de manière dramatique le caractère à la fois polymorphe et imprévisible de la menace, laquelle se concrétisait en l'espèce par des actions d'une extrême dureté et le recours à des modes d'actions, des postures, des procédés et un armement quasiment identiques à ceux utilisés par le terrorisme en bande sahélo-saharienne. Les événements du 7 janvier ciblaient très clairement la communauté israélite et les journalistes, tandis que ceux du 13 novembre frappaient nos concitoyens sans distinction de race, religion ou profession. Notre pays était ainsi agressé en tant que symbole de liberté, et nié dans ses fondements laïques et républicains. Nos concitoyens découvraient avec effroi que la France était de fait devenue la cible privilégiée d'extrémistes organisés, mus par une haine tenace de ses valeurs et de ce qu'elle peut aujourd'hui représenter aux yeux du monde. Nos soldats étaient confrontés au Bataclan à de véritables scènes de guerre...

Face à une situation de crise majeure, le président de la République, chef des armées, décidait immédiatement le déploiement, en quelques jours à peine, de 10.000 soldats en armes sur le territoire national. L'opération Sentinelle venait de naître. Conformément aux termes de son contrat opérationnel, l'armée de Terre, déjà fortement engagée en opérations extérieures et en missions de courte durée sur les départements et communautés d'outre-mer, se retrouvait en première ligne sur le territoire national. Certes, nos soldats avaient régulièrement l'occasion d'opérer sur le territoire français à travers la mission Vigipirate, la lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane (opération Harpie) et la participation, chaque été, à la lutte contre les feux de forêt; mais la nouveauté provenait ici de la nature même de la mission combinée au volume des forces engagées. Sentinelle n'était pas une simple extension de Vigipirate, mais une opération en soi, exigeant de nos soldats le même niveau de préparation opérationnelle et de force morale qu'une opération extérieure.

Face à cette situation inédite depuis bien longtemps, l'armée de Terre a vu le référentiel qui prévalait depuis près de vingt ans profondément bousculé, exigeant des hommes et des structures une adaptation rapide à la nouvelle donne sécuritaire. Pour autant, elle ne s'est pas laissée surprendre, puisque son nouveau modèle, impulsé par le Général Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, et baptisé «armée de Terre au contact», intégrait dès septembre 2014 l'occurrence d'une menace de grande ampleur sur le territoire national et la possibilité d'avoir à y répondre par un engagement massif afin de protéger nos concitoyens. Agissant sous l'autorité des préfets de zone, et en appui des forces de sécurité intérieure (FSI) dont elle complète l'action, l'armée de Terre a d'emblée démontré son savoir-faire et sa capacité d'adaptation à travers cet engagement nouveau pour elle. Inscrivant son action dans le concept émergent de «posture de protection terrestre», elle s'est très vite attachée à transposer sur le territoire national les qualités individuelles et collectives acquises à l'entraînement puis durant les préparations et engagements opérationnels hors métropole: réactivité, polyvalence, maîtrise de la force, réversibilité, endurance.

Une telle efficacité a par ailleurs été facilitée par la robustesse de l'organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD), chaîne opérationnelle méconnue que le Général de corps d'armée de Saint-Chamas, officier général de la zone de défense et de sécurité ouest, a longuement présentée dans ces colonnes (*Cahiers du CESAT* n° 42 – décembre 2015). Parallèlement, au fil des mois, les relations entre les armées et les forces de sécurité intérieure ont évolué vers une meilleure connaissance mutuelle, gage d'une coopération accrue et plus efficace.

Cette opération a suscité de nombreuses marques de reconnaissance de la part de nos concitoyens, mais aussi des plus hautes autorités de l'État en passant par la représentation nationale. La création de la médaille de la protection militaire du territoire est venue formaliser cette reconnaissance tout en actant, avec la mise en place d'une indemnité pour sujétion spéciale d'alerte opérationnelle (AOPER), un début de parallélisme des formes entre OPEX et opérations sur le territoire national. Sentinelle a achevé de convaincre nos concitoyens les plus sceptiques de la pertinence de l'effort national de défense, mais aussi de la solidité et de la fiabilité de leur armée de Terre dans le traitement de crises majeures.

Tirant les conséquences de ces exigences nouvelles, le président de la République décidait, dans le cadre de la loi de programmation militaire 2014-2019, de porter l'effectif de la force opérationnelle terrestre de 66.000 à 77.000 soldats. Après les attentats de novembre, ces mesures seront complétées par le gel, jusqu'en 2019, des déflations d'effectifs prévues dans le cadre de cette LPM. Parallèlement, un véritable élan était donné à la politique des réserves, complément indispensable et pertinent à l'armée d'active: forte montée en puissance de ses effectifs (de 28.000 à 40.000 hommes et femmes pour les armées, dont 24.000 pour l'armée de Terre), attribution d'un contrat opérationnel dans le cadre de la fonction «protection» (déployer 1.000 réservistes/jour, dont 80% de terriens à l'horizon 2019), employabilité améliorée (réduction du préavis de convocation, augmentation du nombre de jours annuels accomplis et professionnalisation de la gestion des réservistes).

Une telle mue ne s'est pas opérée sans difficultés, notamment du fait de la prolongation de Sentinelle au-delà du cadre temps prévu par le contrat opérationnel, et cela sur fond de mise en œuvre du projet «au contact» dont le rythme ne s'est pas pour autant ralenti. En quelques mois, l'activité des forces a été profondément modifiée en nature (émergence du territoire national) comme en volume (10.000 soldats sur le TN, des engagements extérieurs maintenus à un niveau élevé, apparition du dispositif Cuirasse de protection des installations de défense). Les unités sont rapidement entrées en surchauffe, avec des répercussions sensibles sur la préparation opérationnelle, le fonctionnement quotidien des unités et la performance des soutiens. La préparation opérationnelle interarmes devenait momentanément une variable d'ajustement, l'accent étant mis sur la préservation des fondamentaux liés aux missions communes de l'armée de Terre (MICAT) et la mise en condition avant projection des unités déployées sur les théâtres d'opération les plus exigeants. La remontée en puissance des effectifs générerait une expansion des besoins en formation initiale de même qu'un alourdissement du plan de charge des écoles d'armes. Cette conjoncture créait un niveau d'absentéisme hors garnison très élevé, mais aussi une tension forte sur les cellules familiales soumises aux aléas de programmation.

Dans un tel contexte, le moral de l'armée de Terre résistait bien grâce à la solidité et à la cohésion des équipes de commandement, aux excellentes relations inter-catégorielles, à un esprit de corps très marqué, fondé sur des traditions solidement ancrées et sources d'une réelle fierté. Dès lors, 2016 s'impose naturellement comme l'année des opportunités pour parachever ce qui a été entrepris tout en continuant à honorer l'ensemble des engagements opérationnels.

2016 sera d'abord l'année de la poursuite de la remontée en puissance, avec un défi de recrutement exceptionnel: 15.000 soldats d'active et 5.000 réservistes. C'est un enjeu stratégique. Il s'agit, pour l'armée de Terre, de redonner à ses régiments l'oxygène nécessaire pour réduire l'atomisation, diminuer la pression sur le rythme de Sentinelle, remettre la préparation opérationnelle au cœur des activités et maîtriser l'absentéisme hors garnison tout en garantissant les contrats OPEX et OPINT, les missions courtes et longues durées, les alertes, la nécessaire préservation des bases arrières et des fonctions de soutien permanent, l'autoprotection et la gestion d'un niveau incompressible d'indisponibles. Ce ne sont pas moins de 19 unités¹ d'infanterie, de 10 unités de cavalerie, de deux unités du génie qui ont vu ou verront le jour d'ici l'été prochain, à quoi il faut ajouter la densification du 5^{ème} régiment de dragons, par ailleurs réorganisé en unité harpon du système Scorpion, de même que la 13^{ème} DBLE également densifiée et relocalisée au Larzac. Bien évidemment, il s'agira aussi d'être attentif à toutes les mesures d'accompagnement de cette montée en puissance, notamment en matière d'infrastructure, de plans d'équipement et de soutien: les ressources financières sont au rendez-vous et l'ensemble des états-majors, directions et services interarmées sont en ordre de bataille pour donner à chaque unité les moyens, à terme, d'assurer sa mission.

Deuxième enjeu de cette année 2016: la mise en œuvre du projet «au contact», qui sera effective à 90% dès cet été. Il s'agit d'avoir une armée de Terre adaptée au monde qui vient, avec une offre stratégique élargie, notamment dans ses volets «prévention» et «protection». Vingt ans après la professionnalisation, c'est aussi le modèle d'une armée de Terre arrivée à maturité. Maturité qui favorise la capacité de nos soldats à intervenir sur des champs opérationnels différents sans adaptation préalable systématique. Ce nouveau modèle est enfin celui de l'arrivée du programme Scorpion, qui répondra aux exigences de mobilité, d'observation, de capacités de feu et de niveau de protection du combattant requises par les engagements opérationnels d'aujourd'hui et de demain. Programme d'armement global et ambitieux donc, structuré pour l'essentiel autour de deux divisions et six brigades interarmes densifiées, soit les deux tiers de la force opérationnelle terrestre.

Troisième enjeu: consolider l'existant et stabiliser la force opérationnelle terrestre. D'abord par un effort marqué sur la préparation opérationnelle métier pour lutter contre l'absentéisme hors garnison et l'érosion régulière de la capacité opérationnelle des régiments, stabiliser la programmation, ralentir le rythme des rotations des unités sur Sentinelle et maintenir jusqu'à la fin du processus de remontée en puissance un taux d'activité minimum dans les centres d'entraînement spécialisés. D'autres mesures complémentaires sont d'ores et déjà mises en œuvre, telles la réattribution aux chefs de corps d'un certain nombre d'actes de gestion de leur ressource humaine et la dynamisation du maintien en condition opérationnelle pour permettre à l'armée de Terre de produire plus de disponibilité technique opérationnelle qu'elle n'en consomme.

D'autres chantiers sont encore ouverts, relatifs à la condition du personnel notamment, avec la mise en place prévue d'un plan d'amélioration de la condition militaire et la rénovation de la concertation. Engagée sur tous les fronts, l'armée de Terre évolue en profondeur. C'est un processus exigeant qui touche tous les domaines: doctrine, emploi, organisation, équipement, RH, condition du personnel. Devant de tels enjeux, nous avons un triple devoir d'enthousiasme face à la remontée en puissance, de courage et de conviction pour nourrir l'esprit de résistance de nos concitoyens face à toute forme de menace sur le territoire national, de solidarité pour faire du service militaire volontaire un outil reconnu de cohésion nationale.



[Retour Sommaire](#)

¹ Unités élémentaires

L'adresse du Commandant du CESAT



Le Général Daniel MENAOUINE

Les Cahiers du CESAT deviendront les Cahiers de la pensée mili-Terre

Le CESAT et le CDEF fusionneront le 1 juillet 2016 pour donner naissance à un nouvel organisme le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) qui sera notamment en charge de la doctrine, de l'enseignement militaire supérieur du 2^{ème} degré (EMS 2) et du rayonnement de l'armée de Terre.

En deux ans, le CESAT a permis à l'armée de Terre de disposer pour la première fois d'une entité conçue et dédiée à l'animation d'une démarche d'influence et de rayonnement. Le pôle rayonnement de l'armée de Terre, adossé aux écoles du CESAT, a ainsi relayé des informations sur notre institution vers des personnalités du monde politique, des médias et de l'industrie de défense.

Sur proposition du CEMAT, le CESAT a initié puis conduit cette année la réintégration dans ses murs du cours supérieur interarmes (CSIA, ex-CSEM). Désormais, les lauréats du concours bénéficient avant leur entrée à l'École de Guerre d'une année de formation rythmée par une opération extérieure, un cycle de formation consacré à l'enseignement interarmes et un stage en administration centrale. Dès cette première session, ouverte le 8 mars 2016 par le Général d'armée BOSSER chef d'état-major de l'armée de Terre, six officiers étrangers ont intégré ce cours marquant ainsi la confiance de nos alliés dans la qualité de l'enseignement interarmes au sein de l'armée de Terre. La présence de huit auditeurs civils au sein du CSIA souligne la prise en compte du caractère global de la résolution des conflits et du souci d'ouverture qui a caractérisé toutes les initiatives mises en œuvre au sein du CESAT.

L'EMSST, quant à lui, tout en poursuivant son enseignement technique au profit des officiers dans le cadre de l'EMS 1 et de l'EMS 2, a su élargir son offre d'enseignement. À ce titre, il accueille un nombre croissant d'officiers issus des autres armées et services pour les préparer à suivre des enseignements universitaires de haut niveau. L'élargissement s'est aussi traduit par de nouveaux centres d'intérêt pour mieux répondre aux besoins des armées avec un effort notable en cybersécurité mais aussi par l'approfondissement de certaines expertises dans la conduite des programmes d'armement.

L'ESORSEM enfin a conduit les deux premières sessions du BTEMG dédiées aux officiers de réserve qui disposent désormais d'un cursus complet. Au-delà de cette évolution majeure, l'ESORSEM est devenue le référent de l'enseignement délivré au sein de la chaîne OTIAD en assurant des cours dont la qualité est unanimement appréciée.

Les trois écoles et le rayonnement ont su trouver en deux ans une réelle synergie. Au sein du CESAT, les stagiaires du CSIA sont formés comme experts de leur armée avant leur intégration à l'École de Guerre, qui constitue pour nombre d'entre eux la première affectation en interarmées. Les officiers de l'EMSST auront conduit quant à eux des projets de rayonnement au profit de leurs camarades civils, futurs cadres de la Nation, pour qui nos officiers seront peut-être le seul militaire jamais rencontré.

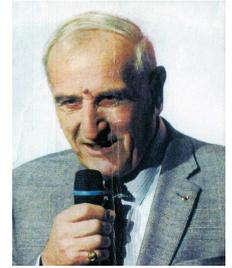
Dès cet été, les Cahiers du CESAT deviendront les Cahiers de la pensée mili-Terre car cette publication doit dépasser le seul cadre de l'organisme qui l'abrite. Les Cahiers de la pensée mili-Terre feront écho au site PenseeMiliterre.fr, outil de rayonnement de l'armée de Terre. Ils devront ainsi permettre de disposer d'une revue de référence dans le domaine de la réflexion tactique et offrir notamment à nos stagiaires un espace de réflexion pour aborder les enjeux stratégiques d'aujourd'hui et de demain.



Histoire militaire et modernité



L'année 1915



Par le Général d'armée de PERCIN de NORTHUMBERLAND

Comme le souligne lui-même l'auteur de cette rétrospective, l'année 1915 fut la plus terrible de la Grande Guerre. Paradoxalement, on l'évoque pourtant bien moins que les autres années du conflit, avec leur cortège des batailles de la Marne, de la Somme, de Verdun ou du Chemin des Dames... Le Général de Percin nous rappelle ce que fut 1915, marquée sur le plan tactique par l'enterrement en tranchées des belligérants malgré des actions d'éclat ponctuelles, et sur le plan stratégique par la mondialisation des engagements militaires.

« **O**n marche sur les cadavres, on fait des parapets de cadavres sur lesquels on s'appuie, je les coudoie, je les foule aux pieds, je les touche sans la moindre impression pénible».

Cet extrait de lettre écrite par un fantassin illustre bien toute l'horreur de cette année 1915 qui fut la plus terrible des quatre années de guerre pour la France avec ses 370.000 morts.

Année de sang et de boue; les soldats s'enterrent, harcelés par les tirs de l'artillerie de tranchée adverse dont notre armée est encore dépourvue. Malgré cette souffrance, il faut tenir...

Tenir, c'est d'abord ce qui importe au commandant en chef, le Général Joffre; certes, il faudrait libérer Noyon tenue par les Allemands, mais aussi leur interdire de bombarder Compiègne à partir de leur artillerie lourde de Coucy-le-Château, ou encore Béthune qui n'est qu'à moins de 10 km des lignes allemandes.

Dix départements sont occupés par l'ennemi, dont l'un d'entre eux, les Ardennes, en totalité. Mais il faut surtout parer au plus pressé et tenir compte de l'épuisement des hommes et des difficultés matérielles.

L'industrie du Nord, qui représentait deux tiers de la sidérurgie, n'existe plus. Il faut recréer une industrie, fabriquer armes et munitions, retirer des rangs des combattants les ouvriers indispensables au fonctionnement des usines. Pour ce faire, le commandant en chef peut, certes, compter sur les ministres de la Guerre, mais il peut surtout compter sur l'efficacité de la commission présidée par le sénateur Freycinet, qui mérite qu'un hommage lui soit rendu.

Après la victoire de la Marne, l'exploitation n'a pas été possible. La course à la mer a mobilisé les énergies avec succès. Mais en ce début d'année 1915, la situation est difficile face à un adversaire dont l'industrie est intacte, et dont les succès remportés sur le front oriental le rendent plus menaçant en dépit des difficultés d'approvisionnement dues au blocus naval qu'il subit.

Les attaques des sous-marins allemands seront insuffisantes pour inverser cette situation, d'autant que le torpillage du paquebot *Lusitania*, qu'ils vont effectuer et à bord duquel se trouvaient de nombreux Américains ne va pas favoriser les intérêts de l'ennemi.

À l'est, nos alliés serbes s'effondrent sous les coups des puissances centrales, et les armées russes retraitent après une première attaque de gaz en Pologne. Cependant qu'au sud, Italiens et Austro-Hongrois piétinent dans les Alpes.

Plusieurs actions vont alors être conduites par l'état-major français. Leurs objectifs sont limités mais le plus souvent d'importance stratégique, comme la conquête de l'Hartmannsvorwerk, véritable balcon dominant la plaine d'Alsace, ou comme celle des Éparges, crête permettant le contrôle visuel de la plaine de la Woëvre, à l'est immédiat des côtes de Meuse.

Aux Éparges, les combats seront marqués par l'effroyable guerre de mines qui va se poursuivre à Vauquois et à la Haute-Chevauchée.

L'importance symbolique de certains lieux peut aussi justifier de telles actions, certes ponctuelles, mais coûteuses en hommes, tels les combats du Linge, haut lieu des Vosges devenu le tombeau des bataillons de chasseurs. Et puis, c'est sans compter sur l'agressivité de l'ennemi dans l'Argonne où les combats seront très durs pendant les six premiers mois de l'année 1915.

Certes pour l'Histoire, toutes ces batailles peuvent paraître secondaires si on les compare aux offensives d'Artois et de Champagne d'une toute autre ampleur. Mais écoutons un instant Maurice Genevois, soldat aux Éparges, dans l'assaut du 17 février 1915:

« Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes et nous l'avons fait »...

Tout est dit.

Lors de la première bataille d'Artois conduite par le Général Foch, le 33^{ème} corps et la division marocaine font preuve d'une spectaculaire énergie. Dans ses rangs, le 7^{ème} régiment de tirailleurs algériens mérite d'être cité pour s'être emparé de la crête

de Vimy le 9 mai 1915. L'un de ses bataillons s'était déjà illustré dans les Flandres en fin de l'année 14 avec les Fusiliers marins. Un monument rend un hommage mérité à la division marocaine; il a été érigé en face de celui élevé à la mémoire des Canadiens morts en Artois deux ans plus tard.

En couverture de cette bataille, une percée sera tentée en juin vers Tracy-Le-Mont et Moulin-sous-Touvent. Ce sera la bataille de Quennevières, au cours de laquelle s'illustrèrent les fantassins du régiment de Vannes, attaquant aux côtés des zouaves du 9^{ème} régiment.

L'offensive de Champagne, d'une ampleur sans précédent et minutieusement préparée, ne va apporter que des succès très limités à cause de la combativité des soldats allemands, mais aussi parce que nous n'avions plus d'obus: la percée espérée sera à nouveau impossible.

En son début, la guerre paraissait essentiellement une guerre européenne, avec des adversaires habituels en quelque sorte. Son caractère mondial s'affirme de plus en plus en cette année 1915: les soldats australiens et néo-zélandais connaissent leur premier engagement dans la désastreuse opération des Dardanelles. Les Indiens, Sikhs et Gourkas en particulier, servent au sein de l'armée britannique. Les contingents d'ouvriers chinois sont présents sur le sol de France, au service de cette même armée. Plus anecdotique, au loin, le Japon devient notre allié en s'emparant des possessions allemandes de Micronésie et de leurs comptoirs de Chine. Roumanie et Bulgarie, chacune dans un camp différent, s'apprêtent à entrer en guerre à leur tour. Les États-Unis s'interrogent encore, mais ils savent déjà que leur engagement sera inéluctable.

À la fin de 1915, les armées françaises et britanniques, après les durs combats qui ont jalonné toute l'année d'Ypres à Béthune et de la Picardie à la Lorraine, après les offensives coûteuses d'Artois et de Champagne, ont besoin de repos, et les munitions commencent à faire à nouveau défaut. Les armées russes ont été défaites et, après une retraite en ordre, elles doivent se réorganiser, ayant perdu la moitié de leurs effectifs combattants. L'armée serbe en déroute s'est repliée sur l'Adriatique; l'armée d'Orient est à Salonique.

L'analyse de cette situation tragique conduit alors les alliés, réunis à Chantilly, à rechercher une meilleure cohérence de leurs actions et à envisager de grandes offensives coordonnées et minutieusement préparées pour le printemps suivant. Malheureusement, l'adversaire, sur la demande pressante de Falkenheim, a décidé de faire porter son effort principal sur le front ouest. Il devancera les alliés. Ce sera Verdun.

En dépit des souffrances endurées par les soldats, en dépit des innombrables morts et blessés, en dépit des malheurs au quotidien des populations civiles de l'arrière comme de celles des territoires occupés, tous ont tenu avec courage et abnégation, dans l'espoir de la victoire, pour la Patrie.



L'artillerie française pendant la Première Guerre mondiale



Par le Général d'armée de PERCIN de NORTHUMBERLAND

«En 1914, l'artillerie accompagne l'infanterie, à partir de 1915, l'artillerie prépare et l'infanterie conquiert, vers 1917, l'artillerie conquiert et l'infanterie occupe, en 1918, l'artillerie décide du sort de la bataille; elle prépare l'assaut et l'accompagne avec le barrage roulant et le char»

Gilles Aubagnac «*Au son du canon*»

Le Général de Percin retrace dans cette étude l'évolution capacitaire de l'artillerie française durant la Grande Guerre. Il souligne les différences initiales entre les doctrines d'emploi française et allemande, et nous montre comment la pensée militaire, l'outil industriel, mais aussi un certain esprit d'inventivité, ont su faire de notre artillerie un acteur significatif de la victoire.

La doctrine en 1914 et ses conséquences

Après les résultats médiocres de l'artillerie durant la guerre russo-japonaise, l'influence des écrits d'Ardant du Picq, qui insiste sur l'importance des forces morales – «la victoire appartient à celui qui a la volonté de vaincre» –, comme ceux du Général Foch, alors directeur de l'École de guerre – «la victoire est le prix du sang» –, se concrétise dans l'enseignement du Colonel de Grandmaison, professeur à l'École de guerre en 1911; elle est confirmée par les directives de 1913 du Général Joffre, chef de l'état-major général, qui insiste sur «la volonté de mettre l'ennemi hors de combat par la baïonnette».

Dès lors, l'artillerie, avec pour l'essentiel ses canons de 75, n'a effectivement pour mission que d'accompagner l'infanterie.

Certes, il en est pour s'opposer à ce fétichisme outrancier pour l'offensive, tel le Général Lanrezac «attaquons, attaquons... comme la lune»; ils ne sont pas



Canon sur voie ferrée Schneider 32, modèle 1870-84



Canon de 75

écoutés et il faudra les désastres du mois d'août 1914 et les 27.000 morts du 22 août 1914 (dont le fils du Général Foch et un fils du Général de Castelnau) pour que, dès la fin du mois d'août, Joffre, dans une directive aux armées, exprime un début d'évolution de sa pensée en insistant sur la nécessaire préparation des attaques par l'artillerie; mais cette directive est loin de se traduire dans les faits: la stratégie mise au point par Joffre et son principal adjoint Foch va conduire à de nouvelles hécatombes (10.000 morts aux Éperges en 1915) pour des tentatives de percées accompagnées de petites batailles de grignotage sans préparations d'artillerie

suffisantes.

Le 29 novembre 1914, après la conférence de Ternoise, le Général Fayolle, alors brigadier, écrit: «Je n'ai jamais entendu dire autant de bêtises [...] je me demande si ces grands chefs [...] se préoccupent des vies humaines qui leur sont confiées»¹.

¹ Cité par J.J.Becker



canon de 155 court



canon de 155 long



canon de 240

La doctrine retenue à la veille de la guerre mettait en exergue la vocation offensive de l'armée sans utilisation d'artillerie lourde, avec des opérations s'articulant autour de l'artillerie de campagne où le très remarquable canon de 75 marquait toujours les esprits. Ainsi, les règlements de 1914 affirmaient «qu'une artillerie de campagne très légère et très mobile aidée en certaines circonstances par des canons courts répond à toute nécessité; ni la portée, ni le gros calibre n'offrent d'utilité». On est loin du règlement de l'armée allemande de 1905 qui donne «priorité à l'artillerie lourde pour empêcher les préparatifs ennemis à longue distance et attaquer les positions retranchées».

Certes, nos canons de 75 avaient tenté de pallier ces insuffisances avec une certaine efficacité. Rommel, alors lieutenant, au cours de la bataille du Grand-Couronné, notait que «(son) régiment avait perdu un quart de ses officiers et un soldat sur sept à cause de l'artillerie adverse», et le Général Lanrezac avait pu manœuvrer habilement grâce à des coups d'arrêt efficaces de son artillerie de campagne.

L'artillerie française en 1914

Ces morts par centaines de milliers étaient de la folie, mais que pouvait-on faire?

Quels étaient les moyens d'artillerie dont nous disposions?

Le système de forts aux frontières dispose de canons de 155 et de 240; mais à côté des 3.840 canons de 75, l'armée ne dispose comme artillerie lourde mobile que de 308 canons, de types divers d'ailleurs (240, 155, 105), répartis dans cinq régiments, alors qu'au déclenchement de la guerre, l'armée allemande dispose d'une artillerie lourde forte de 2.000 canons et d'une artillerie légère de 5.000 canons de 77, sans compter les énormes canons de 420 et les deux «grosses Bertha» plus spécialement destinées à détruire les forts belges, Namur et Liège notamment.

Alors on va parer au plus pressé à partir des matériels des forts et des canons de bord de la Marine, de calibres divers, que l'on va modifier pour leur donner une certaine mobilité. Ainsi, pour la petite histoire, ce sont des canoniers de la marine qui, avec des canons de 143, participeront à la défense de Belgrade en fin d'année 1914, dans le cadre de la bataille de Kolubara².

L'industrie est prête à construire, en nombre, des canons modernes de 155 longs et de 155 courts, mais il faudra attendre 1917 pour que l'artillerie française dispose de moyens équivalents à ceux de l'armée allemande.

S'il y a problème de canons, il y a aussi problème de munitions. Les Français, comme les Allemands d'ailleurs, comptaient sur une guerre courte; les dotations en munitions étaient limitées, même si, après la crise marocaine, un effort certain avait été consenti. Au déclenchement de la guerre, la dotation de l'artillerie de campagne s'élevait à 1.300 coups par pièce, soit un total de 5.700.000 obus de 75. Or, au soir de la bataille de la Marne, 5.000.000 d'obus avaient été tirés depuis le début du mois d'août, et la fabrication de munitions de 75 était tombée à 4.000 obus par jour. La situation n'était d'ailleurs pas meilleure pour l'artillerie de campagne allemande.

La mobilisation de l'industrie va produire des résultats assez rapides: ainsi, en juin 1915, 70.000 obus de 75 sont produits en dépit de problèmes de qualité qui occasionneront un nombre assez important d'accidents (500 tubes éclatés pour le seul mois de mars 1915).

Mais, quel que soit l'effort industriel, la consommation ne cesse de croître. Ainsi, pendant les offensives de l'automne 1915, pour la seule semaine du 22 au 27 septembre, 1.400.000 obus de 75, 265.000 obus de 155 et 30.300 obus de 220 et de 270 seront tirés³. En fait, il faudra également attendre l'été 1917 pour que le problème de munitions d'artillerie ne se pose plus.

Durant toute la guerre, le nombre d'obus tirés par les deux camps est gigantesque: 19 millions d'obus seront tirés pendant la bataille de la Somme et 30 millions d'obus à Verdun⁴. Cette augmentation incessante du nombre d'obus tirés s'explique aussi pour les Français par l'évolution de la doctrine d'emploi de l'artillerie.

L'évolution de la doctrine d'emploi de l'artillerie

² L'équivalent de la bataille de la Marne pour les Serbes

³ Cités par Philippe Liardet, «L'artillerie française pendant la grande guerre»

⁴ Ernst Junger, «Orage d'acier»

«Une artillerie puissante, parfaitement dirigée par les avions, servie par une accumulation énorme de munitions avait battu et mis en pièce notre propre artillerie; la puissance offensive de notre infanterie s'usa à un point tel que l'attaque par masse de l'ennemi fut réussie».

Cette affirmation de Ludendorff dans ses «**Souvenirs de guerre**» traduit bien l'évolution de notre doctrine d'emploi de l'artillerie

En fait, dès la fin du mois d'août 1914, Joffre prend conscience de nos insuffisances de feux puissants, mais sans en tirer toutes les conséquences, semble-t-il. Ainsi, lors de la bataille de la Marne, la 6^{ème} division, le 6 septembre, soumise au feu de l'artillerie lourde ennemie, sans possibilité de moyens de contre-batterie, a failli échouer dans la conquête de la crête de Saint-Bon (au sud d'Esternay) au point que son chef, le Général Pétain, a dû se porter en première ligne pour relancer son infanterie.

Après ce combat, il écrira au Général Joffre: «L'offensive, c'est le feu qui avance, la défensive, c'est le feu qui arrête, le canon conquiert, l'infanterie occupe; un minimum d'infanterie, un maximum d'artillerie».

Il ne sera pas entendu, et il faudra l'échec de l'offensive de Champagne, échec dû à l'impossibilité d'appliquer nos feux sur la seconde ligne ennemie, pour que le commandant en chef précise sa pensée dans ses directives aux commandants d'armées.

C'est un très brillant officier d'artillerie, le Général Estienne (qui ne fut pas que le père des chars), qui va améliorer l'efficacité des tirs d'artillerie en couplant l'observation de l'aviation avec l'artillerie qu'il commandait lors de la bataille de Charleroi en août 1914; commandant l'artillerie de la 6^{ème} division, il mettra à nouveau en œuvre cette coordination de l'artillerie et de l'aviation lors de la bataille de la Marne.

Enfin, à partir de 1915, la guerre des tranchées va conduire à ressortir des arsenaux les vieux mortiers en bronze de Louis-Philippe, et les fantassins à imaginer, par analogie aux *Minenwerfer* allemands, des armes à tir courbe. Ce sera d'abord le Célérier, inventé par un capitaine d'artillerie du même nom, arme rudimentaire conçue pour lancer des obus de 77 non explosés (il y en avait un grand nombre), puis le mortier de 58T1 du Capitaine Duchêne qui, amélioré dans une version 58T2, fera l'objet d'une production industrielle.

Dans le même temps, des unités spécialisées d'artillerie étaient créées; les crapouillots étaient nés; ils devaient servir jusqu'au printemps 1918.

Ainsi, disposant d'une gamme de matériels complète et complémentaire, d'une organisation rationnelle mise sur pied par le comité de l'artillerie, la doctrine d'emploi de l'Arme va en faire un acteur majeur de la victoire.



Mortier de 220

*
* *

Données quantitatives significatives:

- 1914: 2/3 des combattants étaient des fantassins
- 1918: 1/3 des combattants étaient des fantassins
- Septembre 1915: les pertes s'élèvent à 175.000 hommes et on compte 10 batteries au km
- Septembre 1918: les pertes s'élèvent à 126.000 hommes et on compte 26 batteries au km.

Le Général d'armée Pierre de PERCIN-NORTHUMBERLAND, Saint-cyrien de la promotion Général Laperrine (1956-1958) est en 2^{ème} section depuis 1997 après avoir été Inspecteur de l'infanterie puis Inspecteur général de l'armée de Terre. Titulaire de la Valeur militaire avec cinq citations, il est commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite. Il a été président national du Souvenir français de 1998 à 2008, et président du Mémorial de la clairière de l'Armistice.



[Retour Sommaire](#)

Des zouaves pontificaux aux «volontaires de l'ouest», la mutation d'un corps hétéroclite et peu expérimenté en une troupe d'élite¹ (1860-1871)

Par Monsieur Laurent GRUAZ

Laurent Gruaz nous conte ici une histoire méconnue, celle de ces volontaires franco-belges devenus zouaves pontificaux, ayant initialement servi sous la bannière du Pape, et qui se sont battus ensuite en 1870 pour les armes de la France sous la dénomination de «volontaires de l'ouest». Foi en un idéal, esprit de corps, pouvoir d'entraînement des chefs sont les mots-clefs de cette véritable et originale saga. La seconde partie de cette riche histoire sera publiée dans le numéro de juin des Cahiers.

Réorganisation de l'armée pontificale et création du bataillon des tirailleurs franco-belges (1860-1861)

Au mois de mai 1860, la situation des États pontificaux est alarmante. Au sud, Garibaldi et son armée, forte de près d'un millier d'hommes, épaulée par des troupes régulières insurgées, ont entrepris la conquête de la Sicile. Au nord, les troupes piémontaises commencent à se masser aux frontières de la Toscane et de la Romagne. L'État pontifical, qui représente alors environ le tiers central de l'Italie, est pris en tenaille.

Quelques semaines plus tôt, Garibaldi avait déjà échoué à enlever seul la Romagne après avoir tenté, sans succès, une invasion des Marches et de l'Ombrie. Victor-Emmanuel II de Savoie, roi de Sardaigne, entend faire l'unité italienne et ne s'en cache pas. Ses intentions sont claires: il veut Rome pour capitale. Une fois la conquête de la Sicile réalisée, la mission de Garibaldi est, en effet, de conquérir Naples avant de marcher sur Rome. La guerre paraît inévitable.

Le Pape n'a guère le choix s'il veut essayer de sauver son territoire. Son armée, confinée à l'inaction depuis une trentaine d'années, n'a pas la capacité de se défendre, et faire appel aux puissances catholiques est exclu; le sort de l'État pontifical n'est pas une priorité du moment¹. Il ne reste qu'une solution: réorganiser l'armée ou du moins ce qu'il en reste, et augmenter ses effectifs qui ne dépassent pas douze mille hommes répartis dans onze bataillons.

Mgr de Mérode, ministre des Armes du Saint-Siège, souffle alors à Pie IX le nom d'un homme qu'il connaît bien pour s'y employer: le Général de La Moricière². Il lui soumet aussi l'idée de mettre sur pied un nouveau corps composé de volontaires catholiques du monde entier. À partir de 1860 et pendant dix ans, près de 11.000 jeunes hommes de 35 nationalités vont ainsi venir grossir les rangs de ce nouveau bataillon, d'abord appelé des «tirailleurs franco-belges» en raison des deux nationalités prédominantes, qui deviendra régiment des zouaves pontificaux l'année suivante.

Une armée des plus rudimentaires

- **La tâche est ardue.**

Jusque dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, l'armée pontificale souffrait d'une réputation parmi les plus mauvaises en Europe. Et depuis l'épisode révolutionnaire de 1848-1849, elle avait disparu de façon si complète qu'elle n'avait plus, pourrait-on dire, d'armée que le nom. La surprise du Général de La Moricière est restée célèbre, lorsqu'un jour de 1860, il avait lu dans un ordre qu'un exercice de marche aurait lieu le lendemain «si le temps reste beau»³, tout comme la colère du Lieutenant-colonel de Becdelièvre, commandant des tirailleurs franco-belges, qui avait programmé un départ d'exercice de tir au petit matin et s'était vu refuser l'entrée du magasin d'artillerie pour recevoir les cartouches de ses hommes au prétexte que l'officier de permanence était

¹ Jean Guénel, «*La dernière guerre du pape. Les Zouaves pontificaux au secours du Saint-Siège 1860-1870*», Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 22. Les deux puissances catholiques les plus aptes en théorie à porter secours au territoire pontifical auraient pu être l'Autriche et la France, mais la première ne disposait plus d'un nombre d'hommes en état de combattre suffisant après ses cuisantes défaites à Magenta et Solferino en 1859. Quant à la France, elle adopte une position ambiguë, jouant tantôt le jeu des États pontificaux en laissant à Rome une garnison censée la défendre, tantôt celui du royaume de Sardaigne en fermant les yeux sur les tentatives d'intrusion des troupes garibaldiennes soutenues par le roi.

² Xavier de Mérode, né en 1820 à Bruxelles. Il entre à dix-neuf ans, à l'École militaire de Bruxelles d'où il sort sous-lieutenant en 1841. La vie de garnison lui pesant, il obtient du roi Léopold I^{er} l'autorisation de perfectionner ses connaissances militaires en servant dans l'armée française en Algérie. C'est là qu'il fait la connaissance du Général de La Moricière. Il se distingue dans une charge d'infanterie contre les Kabyles le 17 octobre 1844. Le 27 novembre, le roi Louis-Philippe lui décerne la croix de la Légion d'honneur. Il entrera par la suite dans la vie religieuse.

³ Louis Defives de Saint-Martin, *Pro Petri Sede. Nos zouaves belges à Rome*, 3 vol., Averbode, 1899, p. 134.

chez lui et qu'il ne reviendrait que le lendemain⁴!

- **L'équipement** était des plus sommaires et les hommes mal vêtus et indisciplinés. Si un laisser-aller général s'était installé dans la troupe qui ne brillait pas par ses qualités militaires et où les désertions étaient fréquentes, les officiers ne valaient guère mieux que les soldats aux dires des observateurs étrangers:

«Les jeunes nobles des hautes familles catholiques qui, Don Quichotte du dix-neuvième siècle, accouraient auprès du Saint-Père ou étaient expédiés à Rome par leurs parents afin de mettre leurs revolvers – puisqu'il ne pouvait plus être question de bonnes lances – à la disposition du souverain pontife, ne lui apportaient pour la plupart ni expérience des choses de la guerre, ni intelligence, ni connaissances militaires, mais possédaient en revanche une dose d'autant plus forte de sot orgueil, de besoins et d'exigences; les autres officiers qui arrivaient avec quelque connaissance de leur métier se composaient en grande majorité d'éléments fort peu recommandables, dont on ne voulait plus entendre absolument parler dans d'autres armées»⁵.

- **Les troupes pontificales** souffraient d'un manque de crédit aux yeux de la population. De fait, le service militaire était peu recherché dans un pays où l'état ecclésiastique ouvrait seul la porte des honneurs ou de la considération⁶.

- **L'œuvre de La Moricière** dans les États pontificaux, soutenue par Mgr de Mérode, s'inscrit dans un laps de temps très restreint de l'ordre de six mois. À eux deux, le prélat et le général vont tout changer: on ouvre des ateliers d'armes, des poudreries, on rénove ce qui peut l'être, on achète des fusils modernes en Belgique, on organise une artillerie et une cavalerie. Les hommes déguenillés reçoivent des uniformes neufs et de bons souliers, le pain de son additionné de craie disparaît de l'ordinaire, les soldes sont augmentées, des casernes sont établies, les forteresses sont rénovées. La place forte d'Ancône est remise en état, son effectif est renforcé. Des garnisons sont installées dans diverses villes comme Pérouse, Spolète ou Viterbe. Bref, l'occupation du territoire est restructurée et le général tient brillamment compte des réalités géographiques en laissant un minimum de troupes à l'ouest, et en faisant porter tout son effort à l'est.

- **La Moricière se heurte** cependant à «une grave difficulté: celle de trouver des hommes intelligents, sincères, expérimentés, capables de l'éclairer dans une situation toute nouvelle pour lui»⁷. Aussi, avec Mgr de Mérode, révoquent-ils les incompetents en place qu'ils remplacent par des hommes dynamiques et sérieux. Placé sous le commandement du ministre religieux, le général constitue son état-major à son idée et s'attache des valeurs sûres, des hommes d'expérience sur lesquels il peut compter comme le Général Auguste de Pimodan⁸, le Capitaine Arthur de Chevigné⁹, le Général Joseph de Courten¹⁰ ou le Major Théodore de Quatrebarbes¹¹. Douze officiers rejoignent ainsi la direction de l'armée en 1860-1861, dont le plus ancien est né en 1803 et les deux suivants en 1809.

- **Les propositions pour servir** dans les troupes pontificales ne manquent pas. Ainsi, dès le mois de mai, le prince de Ligne offre-t-il au Saint-Père son fils cadet en qualité de soldat de sa nouvelle armée¹². La duchesse de Parme recommande, pour sa part, quelques-uns des officiers parmesans pour qu'ils soient admis dans l'armée du Général de La Moricière¹³; quant au roi de Naples, à quelques jours de la bataille de Castelfidardo, il propose rien de moins que d'unir son armée à celle du Saint-Père sous la conduite de La Moricière «pour la défense légitime du Saint-Siège»¹⁴.

- **Les troupes**, elles, sont levées en Suisse, en Autriche, en Irlande, et ne nombreux jeunes Français, Belges ou Hollandais commencent à rejoindre l'unité de volontaires. La structure générale de la nouvelle armée du Pape est en train de prendre forme. Mais tout cela coûte cher, et trouver des fonds s'avère nécessaire. Les besoins sont urgents, aussi Pie IX décide-t-il de réactiver le denier de Saint-Pierre sous la forme d'une contribution volontaire des fidèles à la papauté¹⁵. En France, la chose n'est pas aisée à mettre en place en raison du soutien de l'empereur au roi de Sardaigne, et nombreux sont les évêques, même partisans du pouvoir temporel du pape, qui hésitent à établir par un acte solennel l'œuvre du denier de Saint-Pierre. Le gouvernement impérial refuse à l'œuvre la faculté de se constituer en association légale, mais il n'interdit pas les quêtes dans les églises¹⁶ et, à partir du mois de mai, les fidèles commencent à être sollicités. Sans rester confidentiel, cela s'effectue au niveau des diocèses dans une relative discrétion. Il est intéressant de constater que, suivant l'avis du ministère, les diocèses français acceptent de collecter des fonds pour aider les zouaves pontificaux, mais n'admettent guère de passer par des organismes partageant justement les raisons qui ont poussé ces jeunes gens à s'engager dans l'armée pontificale. Cela peut se comprendre

⁴ Louis-Alphonse de Becdelièvre (lieutenant-colonel), «*Souvenirs de l'armée pontificale*», Paris, Lecoffre fils, 1867, p. 21-22.

⁵ Wilhelm Rüstow, «*La guerre italienne en 1860. Campagne de Garibaldi dans les Deux-Siciles et autres événements militaires jusqu'à la capitulation de Gaëte en mars 1861*», Genève-Paris, 1862, p. 14.

⁶ Paul Frayssinaud, «*Le général de La Moricière et l'armée pontificale*», Paris, 1863, p. 16.

⁷ Frank Russel-Killough, «*Dix années au service pontifical. Récits et souvenirs*», Paris, 1873, p. 90-91.

⁸ Georges Auguste de Rarécourt de La Vallée, marquis de Pimodan (1822-1860). Il a 38 ans lorsqu'il entre au service du Saint-Siège le 11 avril 1860 avec le grade de colonel et les fonctions de chef de l'état-major général. Militaire de profession (reçu à l'École militaire de Saint-Cyr et démissionnaire en 1840), il a mis son épée au service de nombreuses puissances. Il meurt lors de la bataille de Castelfidardo le 18 septembre 1860 des suites de ses blessures.

⁹ Arthur de Chevigné. Né le 1^{er} décembre 1833. Reçu à Saint-Cyr. Démissionnaire. Entré à l'École militaire de Modène, il rejoint l'armée pontificale le 17 avril 1860 comme capitaine d'état-major.

¹⁰ Joseph, comte de Courten. Né à Sierre (Suisse) le 2 janvier 1809. Sous-lieutenant dans le contingent valaisan de l'armée fédérale en 1829, il démissionne en 1832 avant d'entrer dans l'armée pontificale avec le grade de lieutenant. Au mois d'août 1860, dans le cadre de la réorganisation de l'armée, il est nommé général de brigade sous les ordres de La Moricière.

¹¹ Théodore de Quatrebarbes, né à Angers (Maine-et-Loire) en 1803. Ancien officier de l'armée française, entré au service du Saint-Siège comme capitaine d'état-major le 16 août 1860.

¹² Archivio Segreto Vaticano, *Archivio particolare di Pio IX*, «Sovrani et particolari», Indice 1131, folio 147, 8 mai 1860.

¹³ *Ibid.*, folio 861, 10 juillet 1860.

¹⁴ *Ibid.*, folio 752, 11 septembre 1860.

¹⁵ Le denier de Saint-Pierre (*denarius Sancti Petri*) était à l'origine un tribut annuel versé par l'Angleterre au Saint-Siège, du VIII^{ème} siècle à 1534, date à laquelle Henry VIII l'abolit.

¹⁶ Fernand Mourret, «*L'Église contemporaine*», tome VIII, Paris, 1919, p. 466.

dans la mesure où le fait de laisser partir des volontaires à Rome permet au gouvernement de ménager les milieux catholiques tout en évitant soigneusement que leurs idées ultramontaines et intransigeantes ne se répandent dans l'opinion.

Les premiers volontaires

- **Les premiers volontaires** commencent à affluer dès le mois de mai 1860. Athanase de Charette de La Contrie est le premier à répondre à l'appel du pape. Ce jeune militaire issu de l'aristocratie bretonne a tout juste 27 ans. Il rejoint l'armée de Pie IX le 5, le même jour que deux autres compatriotes, Maurice du Bourg et Ferdinand Lapène, qui se voient respectivement attribuer les matricules 2 et 3¹⁷. Il est le petit-neveu de François-Athanase de Charette, le héros des guerres de Vendée¹⁸, mais aussi, par sa mère, le neveu du comte de Chambord, le prétendant des légitimistes au trône de France. Arrivé de l'armée du duc de Modène où il était sous-lieutenant, Charette est nommé capitaine au bataillon franco-belge en création. Du Bourg et Lapène, eux, s'engagent comme simples volontaires. Le premier se voit gratifier des épaulettes de caporal le jour même, le second les étrenne quelques semaines plus tard. Contrairement à Charette, ces deux-là n'ont aucune expérience militaire. Deux des trois autres chefs de compagnie sont, quant à eux, directement issus d'un autre corps pontifical, le 1^{er} régiment étranger en l'occurrence. Tous sont placés sous l'autorité de Louis de Becdelièvre¹⁹, commandant de ce nouveau corps où tout reste à faire.

- **Début septembre, l'effectif des Franco-Belges** atteint près de quatre cents hommes. Déjà quatre compagnies ont vu le jour depuis le mois de juin, et une cinquième est en cours de formation. Alors en garnison au camp d'entraînement de Terni, Becdelièvre reçoit l'ordre de se porter vers Collescipoli, un petit bourg à quelques kilomètres au nord de Rome, après avoir appris la prise de Naples par Garibaldi. Les territoires situés au sud des États Pontificaux étant désormais sous le joug des Chemises rouges, une attaque au nord par les troupes sardes devenait imminente. Les Marches et l'Ombrie étaient directement menacées, soit rien de moins que les deux tiers du territoire pontifical.

- **De nombreuses troupes du roi** de Sardaigne avaient en effet commencé à se masser à la frontière. Ainsi disposés, les Franco-Belges couvraient un axe Terni-Narni. Le Général de La Moricière avait établi son quartier général à Spolète, capitale de l'Ombrie, à une vingtaine de kilomètres plus en amont. Au matin du 10 septembre, le Capitaine Farini se présentait aux avant-postes de Spolète avec une lettre de sommation signée du Général Fantì, commandant en chef des forces royales, pour que l'armée pontificale évacue sans condition l'Ombrie et la Romagne. La Maison de Savoie espérait ainsi éviter un affrontement meurtrier qu'elle savait gagné d'avance²⁰. Mais, pour le Général de La Moricière, il n'était pas question de se rendre sans combattre. Ses motivations étaient claires et sans appel: «Ce serait pour nous la honte et le déshonneur»²¹.

- **La Moricière et Becdelièvre** s'opposaient sur la stratégie à suivre. Le premier espérait gagner Ancône au plus vite et y tenir le siège en pariant que les puissances européennes réagiraient et viendraient au secours de l'État pontifical. Le pari était risqué, mais la situation d'Ancône était idéale pour tenter de contrer les intrusions ennemies à la frontière nord, et l'ouverture sur la mer Adriatique à l'extrême est des Marches laissait toujours espérer la possibilité d'une intervention autrichienne. Le second, lui, avait proposé que l'armée restât cantonnée dans Rome, ce qui aurait eu pour effet de faire venir l'armée sarde jusqu'aux portes de la ville en pariant que cette dramatique situation ne pourrait qu'émouvoir la France qui lancerait alors ses troupes cantonnées à Rome pour rétablir l'ordre. La Moricière privilégia l'option d'Ancône, moins risquée pour l'assise terrestre des États pontificaux et sans doute aussi jugée plus offensive.

- **L'affrontement** eut lieu au matin du 18 septembre. Pour ce premier assaut, le demi-bataillon des tirailleurs franco-belges était encore moins bien loti que les autres corps pontificaux: sur les quelque trois cents hommes présents, les plus anciens comptaient à peine trois mois de service. Quant aux nouveaux, leurs engagements avaient été contractés parfois jusqu'au 1^{er} septembre 1860, soit deux semaines avant de livrer leur première bataille. Seuls quatre-vingt-seize hommes, officiers compris, possédaient une formation militaire préalable. Le fait qu'un tiers seulement ait eu une première expérience militaire a cependant permis aux Franco-Belges de bénéficier d'un encadrement de fait non négligeable pendant la bataille grâce à d'anciens officiers français ou belges servant ici comme simples tirailleurs, ou encore à des soldats compétents qui avaient la capacité de s'improviser chef de section ou d'escouade au milieu de la cohue des combats, et dont certains ont pu ainsi démontrer leurs qualités au feu, propres à un futur avancement²². Cela représentait environ soixante-dix hommes, soit l'équivalent d'une compagnie habilement répartie entre les quatre existantes.

- **Au vu de cette impréparation** manifeste et de ce manque d'hommes et de moyens, il semble légitime de se demander pourquoi, dans ces conditions, les Franco-Belges s'en vont à la rencontre d'une mort certaine sans même pouvoir espérer inverser le cours des événements? Parce qu'à l'évidence la dimension de ce premier combat est ailleurs. Elle est religieuse avant tout et peu importe le rapport des forces en présence. C'est cette dimension qu'ils lui confèrent, c'est comme cela qu'ils le vivent à proximité de la «sainte maison de Lorette» lorsqu'ils gravissent les pentes de *Castel-fidardo*, le château de la foi, et c'est comme

¹⁷ «*Matricule du bataillon des tirailleurs franco-belges*», Lille, Morel, 1910, p.13.

¹⁸ François-Athanase de Charette de La Contrie (né le **21 avril 1763** à **Couffé**, fusillé le **29 mars 1796** à **Nantes**). Il fut l'un des grands chefs du mouvement insurrectionnel appelé la «Vendée militaire» (1793-1800) durant la [Révolution française](#).

¹⁹ Né au Puy (Haute-Loire) le 14 février 1826, Louis de Becdelièvre est entré à l'École militaire de Saint-Cyr en 1848. D'abord affecté à l'armée française d'occupation à Rome, de 1850 à 1852, il rejoint le 32^{ème} de ligne stationné en Italie, puis le 4^{ème} bataillon de chasseurs à pied avec le grade de lieutenant. En 1856, à la fin de la guerre de Crimée¹⁹, il est nommé capitaine et reste dans l'armée française jusqu'à sa démission consécutive à son mariage en 1858.

²⁰ Face aux sept à huit mille soldats pontificaux basés dans le secteur de Castelfidardo et de Lorette, se dressaient plus de vingt-cinq mille Piémontais, et autant se trouvaient en renfort à l'arrière. L'armée piémontaise disposait là de dix-huit bataillons d'infanterie ou de *bersaglieri*, dix escadrons et vingt-deux pièces d'artillerie. Sur le côté droit de ce front sud, quatre bataillons et quatre pièces tenaient leurs positions. Et, dans le secteur d'Ancône, stationnaient treize bataillons, deux escadrons et seize pièces d'artillerie.

²¹ «*Rapport du général de La Moricière à Mgr de Mérode*», Paris, Ch. Douniol, 1860, p. 10.

²² C'est le cas, notamment, du sergent Auguste Lemonnier, qui avait servi, en France, dans l'Infanterie de Marine en tant que sous-officier et qui a été nommé officier moins de deux semaines après Castelfidardo où ses qualités d'entraîneur d'hommes ont été remarquées.

cela qu'ils l'ont espéré en s'engageant, dans le but de s'offrir pour sauver les États pontificaux, tant physiquement que spirituellement et, ainsi, racheter, selon eux, les péchés de la France qui, elle, n'entendait pas prêter main forte au pape contre le roi de Sardaigne.

- **Au soir du 18 septembre**, l'armée pontificale est vaincue. Mais cette «glorieuse défaite» va toucher profondément le monde catholique et entraîner un afflux massif de volontaires désirant imiter leurs aînés. Au 31 décembre de l'année 1860, le demi-bataillon des Franco-Belges est licencié. Le lendemain naît le bataillon des zouaves pontificaux, qui va rapidement devenir le corps le plus prestigieux de l'armée du pape, et au sein duquel de très nombreux Français, notamment, vont s'engager pour six mois ou pour dix ans.

Monsieur Laurent GRUAZ est l'attaché parlementaire du député de Savoie Dominique Dord. Titulaire d'un doctorat en histoire, ainsi que de la qualification de maître de conférences, il est également chercheur associé au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA). Sur le plan militaire, il a occupé le poste d'officier communication à l'École des pupilles de l'Air dans la réserve opérationnelle avant de rejoindre la réserve citoyenne au 13^{ème} bataillon de chasseurs alpins.



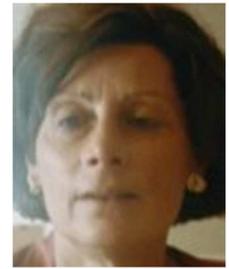
[Retour Sommaire](#)

Articles d'intérêt général



[Retour Sommaire](#)

Armée de Terre – terre d'armée¹



Par Madame le Professeur Françoise THIBAUT

Dans ce «billet d'humeur», selon l'expression même de l'auteur, Françoise Thibaut nous décrit sa vision des décisions prises pour la défense nationale et surtout l'armée de Terre à la suite des attentats de janvier 2015, mais aussi son avis sur l'évolution du lien entre la nation et ses «terriens». Elle le fait avec sa verve, son enthousiasme et son réalisme habituels.

Pendant plus de 50 ans, pacifistes de tous bords, jolis hippies dénudés, babas cool couronnés de fleurs, hindouistes de pacotille, papys zen rescapés de l'hyper consumérisme, jeunots analphabètes nourris au rock mou, pseudo intellectuels ayant mal assimilé Thoreau et Onfray nous ont persuadés que nous allions vers un nouvel Eden peuplé d'amour et de compréhension. Serge Sur, juriste éminent de langue française, a bien résumé la situation: «Que faire des militaires en temps de paix?» Cela, assaisonné pour la France de la légendaire détestation des Gauches pour la gent militaire et d'un débordant laisser aller social.

Cette «vague rose» a provoqué la drastique diminution des budgets de défense, le long éreintement du personnel militaire, la propagation de la théorie du désamour de la population pour les uniformes, la braderie des installations et bâtiments désormais inutiles, le non renouvellement des matériels, l'abandon de la conscription, la «civilianisation» des administrations militaires... Quoi encore?

Or, le monde de ce début du XXI^{ème} siècle menace d'être pire que le précédent; les conflits surgissent sur tous les continents, débordés de populations certes mieux informées et donc, par un irrépressible mécanisme, encore plus mécontentes et révoltées. La mondialisation économique et informative a généré, sans s'en rendre compte, de redoutables mouvements régionalistes, identitaires et revanchards, la détestation du voisin et du capital. Dans les pays dits riches et développés, l'insoumission sociale s'est développée dans tous les milieux avec un rejet évident de toute autorité institutionnelle. Le temps du *Love and peace* est révolu: nous sommes en guerre contre le désordre social interne, contre des mouvements externes qui nous dépassent et nous fragilisent.

C'est à ce contexte que répond la loi 2015-917 du 26 juillet 2015 actualisant la loi de programmation militaire pour 2015/2019, publiée (promptement) au J.O. du 29 juillet². Elle est étonnante, cette loi! Elle inaugure un changement de cap, discret mais réel, un renversement de vapeur, un virage à 180 degrés vis à vis de l'armée de Terre.

L'armée de Terre est celle du citoyen ordinaire, celle que «les gens voient», subissent parfois, celle qu'on redoute et aussi celle qu'on attend pour continuer à exister... Les humains sont des terriens: s'ils peuvent évoluer en mer et dans l'air, y accomplir quelques prouesses, ils n'y résident que rarement et ne les utilisent pas dans le quotidien vécu. Les aéronefs et navires constituent, matériellement et pour le droit, des «reterritorialisations» d'espaces soumis à précarité. La terre, au contraire, est «l'espace basique» et fondateur de l'espèce humaine. C'est pourquoi l'armée de Terre peut se définir comme «armée de terrain», confrontée aux réalités immédiates des affrontements, des conflits, des catastrophes, et aussi des apaisements, des libérations et des réparations. L'armée de Terre est confrontée aux gens, elle est celle de la surveillance de proximité, des premiers secours et des défrichements d'urgence. C'est elle aussi, très souvent parce qu'elle est présente, qui «empêche», neutralise les divergences, mène les premiers arrêts de révoltes, belligérences et incivilités, ose les premiers cessez-le-feu. Bien sûr pas toujours dans la dentelle... mais elle est là.

La loi du 26 juillet 2015 renoue avec tous ces aspects: elle est le résultat de nombreuses approches, notamment celle du Conseil de défense du 29 avril 2015. Elle accomode les financements et surtout prévoit une augmentation des effectifs de 66.000 à 77.000 hommes sur deux ans: l'armée recrute!! Rêvons nous?

L'adoption de cette loi a plusieurs significations réconciliant – pour une fois – les intérêts du pouvoir politique et ceux des militaires.

Les tâches nouvelles, nombreuses et variées, demandées à l'armée depuis les déstabilisations successives de régions entières d'Afrique et du Moyen Orient, demandent un personnel renforcé, de la logistique; lorsqu'on s'affiche comme le sauveur d'un continent, il faut en avoir les moyens et les hommes. Ce faisant, l'État se protège aussi d'une prééminence US ou autre, dessine clairement son pré carré africain: les 3.000 hommes engagés au Mali, plus ou moins 7.000 hommes répandus un peu partout où

¹ Cet article a été écrit avant les attentats du 13 novembre 2015

² Signalée dans le n°27 de *La Lettre de Minerve*. Il est à remarquer que fin juillet, on en est déjà à plus de 900 lois publiées. Qui parle d'inflation législative?

il y a des intérêts français ou stratégiques; la stabilisation d'une région (avec tout ce que cela implique), la surveillance du Sud saharien, les intérêts du Moyen-Orient, tout cela doit être géré avec autorité et patience; donc demande du temps, des «hommes» bien formés et de l'argent. D'où ce changement de cap.

La situation interne de la France, avec ses violences nouvelles, ne laisse pas beaucoup de place aux illusions; police, gendarmes ne suffisent plus toujours. La présence militaire surprend mais rassure dans les lieux publics, les grands rassemblements de foule, les gares surchargées, les aéroports. Ces gars en treillis qui déambulent lentement sont une sorte de rappel à la vigilance, une incitation à être civilisé. Cela ne prémunit pas des violences, mais les freine certainement et, si elles se déclenchent, les désamorce plus rapidement. L'équilibre social actuel est fragile, prêt à se rompre aux prétextes les plus variés; l'armée de Terre représente une puissante figure de dissuasion, peut être élémentaire, mais nécessaire.

L'armée de Terre a l'ambition de renouer avec la jeunesse, de tenter de compenser, entre elle et les jeunes générations, le vide sidéral installé depuis les dernières péripéties de décolonisation et l'arrêt de la conscription (Loi Richard d'octobre 1997). Bientôt 20 ans sans apprendre à marcher au pas...! Elle souhaite reprendre son rôle éducatif et social de brassage des différents milieux, offrir des possibilités de formation, d'insertion ou réinsertion dans une société nationale malade. Les premiers candidats aux nouveaux recrutements en attestent: mieux vaut être militaire que laissé pour compte d'une évolution uniquement obsédée de rentabilité.

Enfin, il y a le «vieux truc»: l'armée est «l'espace social» de résorption du chômage. Dans notre histoire moderne, c'est Louis-Philippe (le roi bourgeois) qui a inauguré le système en envoyant les surnuméraires de l'économie, le trop plein des émigrés, les agités du bocal conquérir l'Afrique du Nord... Ensuite, le Second Empire, la Troisième République ont largement utilisé ce verrou démographique permettant à la fois d'éliminer les agitateurs, d'éduquer dans l'obéissance la génération montante et de contribuer à l'intégration des nouveaux venus. L'école de la république, assortie du long service militaire national, a ainsi forgé le tissu social français. Donc, rien de bien nouveau sous le soleil, si ce ne sont les procédés et les mots du discours qui doivent s'adapter au contexte moderne, à des candidats peut-être pas plus intelligents que ceux d'autrefois, mais bien plus «aiguillés» dans les procédures technologiques d'information et de déviations. Bien sûr, ce ne sont pas ces 11.000 nouvelles recrues qui vont inverser, à elles seules, la courbe du chômage: mais ce projet insère de nouveau les militaires dans le tissu social global. L'homme aime être «soumis», comme l'a si bien écrit La Boétie (Théorie de la servitude volontaire, en 1576), mais il aime aussi la révolte, le fatras, le baroud, le gâchis, l'errance et la châtaigne.

Certes, tout cela n'est peut être qu'un «rêve» sans visibilité, et les objectifs ne seront sans doute atteints que partiellement – comme toujours –, mais cela vaut le coup d'essayer et demeure rassurant quant au bon sens de certains de nos leaders. Il y a 20/30 ans, il a été beaucoup espéré de l'Union européenne pour la défense pour construire une réelle entité commune, mais hors quelques brindilles de coopérations, l'espoir est lourdement déçu: il suffit d'observer les disparités d'attitudes que génère le déferlement migratoire venu du moyen Est et d'Afrique: chacun ressort son bazooka personnel et ses barbelés. Les Européens ne sont unis qu'en surface et dans un but d'enrichissement économique. De toutes façons, qu'il s'agisse de la version historique des princes, grands-ducs, rois, petits ducs, papes, margraves, empereurs, condottières de tous poils, l'ambition est d'en découdre avec les voisins; les nations du XIX^{ème} siècle n'ont pas fait mieux. Quant aux États modernes, ce n'est pas brillant... Donc il semble préférable de tenter de se prémunir – ne serait-ce que symboliquement – des plus graves exactions. L'armée française, au-delà de ses carences et rétrécissements, reste l'armée la plus importante de l'Europe de l'Ouest; elle est bien formée et repose sur un socle important de principes et de confiance.

Après plusieurs décennies de profil bas, elle redresse la tête. Cette résurrection législative – modérée mais vraie – est accompagnée par un heureux hasard de calendrier: l'installation tant attendue de la défense dans les très fonctionnels nouveaux locaux de Balard, (dans le XV^{ème} arrondissement parisien) lesquels rassemblent dans un bel hexagone tous les services de décision et de gestion (EMA avec son CPCO, DGA, SGA, etc...); enfin, bref, Terre, Air et Marine sont enfin réunis. Pied de nez à l'orgueilleux *Pentagone* peut être? Espérons que tout le joli monde rassemblé en ce prestigieux monstre immobilier ne devienne pas dinosaurien...

Docteur en droit et en sciences politiques, Madame Françoise Thibaut est professeur émérite des universités, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a enseigné aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan le droit et la procédure internationale ainsi qu'à l'École supérieure de la gendarmerie de Melun. Elle écrit aussi des thrillers pour se distraire, tout en continuant de collaborer à plusieurs revues et universités étrangères. Elle est notamment l'auteur de «Métier militaire et enrôlement du citoyen», une analyse du passage récent de la conscription à l'armée de métier.



[Retour Sommaire](#)

[Retour Sommaire](#)

Le Qatar: entre ambitions et paradoxes



Par le Chef d'escadron Didier LUCAS

Le Qatar et sa politique étrangère sont une source d'interrogations pour le monde occidental. Cet article dresse le portrait d'un État qui, fort de ressources économiques considérables, a su s'imposer en quinze ans comme un des acteurs principaux au Proche et au Moyen-Orient mais aussi sur la scène internationale, tout en peinant toutefois à atteindre et conserver un équilibre durable.

Entre ambitions et paradoxes

En vingt ans, le Qatar est passé du statut d'obscur monarchie gazière du Golfe à celui d'acteur à part entière des relations internationales. Un nouveau positionnement qui ne cesse de faire débat et interroge un Occident pris entre enjeux financiers et lignes diplomatiques contraires. Double jeu conscient du Qatar ou logique culturelle d'un pays arabe pris entre tradition, modernité et visée hégémonique, l'omniprésence de ce micro-État sur les cinq continents par le biais d'une politique d'investissement à large spectre inquiète et suscite bien des interrogations.

Bénéficiant d'une conjoncture économique marquée par la crise économique mondiale et du phénomène des « printemps arabes », le Qatar a su se saisir de ces opportunités pour s'affirmer comme une véritable puissance et non plus seulement comme un minuscule État immensément riche. Il occupe dorénavant le devant de la scène internationale, mais suscite nombre d'interrogations quant à ses prises de positions. Si ses ambitions d'affirmation face à ses voisins iraniens et saoudiens, comme sa volonté de diversifier ses investissements afin de limiter sa dépendance de ses ressources gazières sont claires, il sème en revanche le trouble du fait des soutiens qu'il porte aux mouvements de l'islam politique.

Comment le Qatar peut-il donc être l'allié des États-Unis, dont il héberge la plus grande base aérienne à Al-Udeid, s'il pratique, en parallèle, la politique du carnet de chèques avec les mouvements combattus par la première puissance mondiale notamment depuis le 11 septembre 2001 et la mise en place du *Patriot Act* américain?

À l'aube du XXI^{ème} siècle, c'est au cheik Hamad Bin Khalifa Al-Thani que le Qatar doit cette dynamique. En accédant au pouvoir en 1995 suite à un coup d'État qui destitue son père, il entame une politique extérieure qui démontre sa parfaite compréhension du nouvel ordre mondial post guerre froide, des enjeux de la mondialisation, et des possibilités offertes par les instruments de puissance non coercitifs que peuvent être l'économie ou les médias. En parallèle, le Qatar fait également le choix de se poser, comme l'Arabie saoudite, en défenseur du wahhabisme, de l'islam rigoriste et des courants fondamentalistes qui défrayent la chronique ces derniers mois, de l'Australie à la France.

Sur quels leviers le Qatar s'est-il appuyé pour parvenir à se hisser aux côtés des premières puissances mondiales non pas du fait de ses seules richesses, mais par ses prises de positions politiques? Comment se sont traduites ses orientations et quelle pérennité leur accorder à l'heure où le forgeron de l'ambition qatari a laissé place à son fils et que les puissances régionales rappellent à l'ordre l'enfant terrible du Golfe? Mais surtout, quelles sont les véritables buts poursuivis par cet État qui construit sa diplomatie sur une ambivalence peu propice à la confiance? Telles sont les questions soulevées par l'évolution de ce pays au cours des deux dernières décennies.

Afin de comprendre ses orientations diplomatiques, il est nécessaire de revenir à l'origine de la fulgurante ascension de ce minuscule État en recherche permanente de reconnaissance: un besoin viscéral qui porte un nom, « le complexe qatari ». Un complexe qui s'est traduit par l'écriture d'un « livre blanc » portant le projet « Vision 2030 » et qui définit, au travers d'un vaste programme d'investissement, les objectifs du futur Qatar: « un pays prospère, qui offre une justice économique et sociale pour tous en harmonie avec la nature ». La conscience de ses forces mais aussi de ses faiblesses, la lisibilité de la situation interne de l'État mais aussi des enjeux mondiaux laissent à penser que rien n'est laissé au hasard dans la politique qu'il conduit contrairement à ce que pouvaient laisser présager ses premières années d'autonomie.

L'avènement du Qatar sur la scène internationale et les outils du *soft-power* qatari

Avec seulement 1,7 million d'habitants et seulement 220.000 ressortissants nationaux, l'émirat de onze mille mètres carrés a su démontrer que la taille ou la force armée ne sont plus des critères opérants pour s'affirmer sur la scène internationale.

Lorsque le Qatar accède à l'indépendance en 1971 et se libère de la tutelle britannique, l'émir Khalifa, issu de la tribu wahhabite des Al-Thani, au pouvoir depuis 1968, fait le choix de rester dans l'ombre des grandes puissances régionales. Une posture que l'émir ne va pas quitter jusqu'au coup d'État conduit par son fils, qui va le destituer en 1995. Même lorsque le conflit Iran-Irak gronde à ses portes, le Qatar est inexistant sur la scène internationale.

Dès son arrivée au pouvoir, le jeune émir affiche très clairement les ambitions qu'il nourrit pour son pays. Pour arriver à ses fins, il va mettre en place une politique audacieuse eu égard à celle des acteurs de la zone et développer des outils de puissance moderne. S'appuyant sur une conjoncture favorable liée au développement, dans les années 90, du gisement gazier de *North Field* découvert dans les années 70 et qui jointe celui de *South Pars* détenu par l'Iran, le Qatar se hisse à la troisième place mondiale des producteurs de gaz après la Russie et l'Iran. Dans le même temps, le Qatar fait le choix de se mettre sous la protection des États-Unis en accueillant la base d'Al-Udeid. Depuis les années 80, les États-Unis ont fait du Golfe une zone d'intérêt vitale, et lorsque le Qatar accepte d'accueillir les forces armées américaines, il se place ainsi hors de portée des Saoudiens et des Iraniens.

Fort de ressources financières considérables avec un PIB annuel par habitant de 100.000 dollars et d'une liberté d'action, le Qatar dispose dès lors des moyens d'assouvir ses ambitions.

- **Le QIA: Qatar Investment Authority**

Alors que l'Arabie saoudite utilise massivement les bénéfices de sa rente pétrolière pour acheter la paix sociale dans son pays, le Qatar fait le choix, dès 1995, de diversifier ses investissements afin de s'affranchir de sa dépendance des seules ressources gazières.

Des ressources qui, si elles restent considérées comme prioritaires, sont effectivement triplement menacées. Une menace liée à l'augmentation interne de la consommation en gaz naturel du pays qui devrait doubler d'ici 2020 la portant à 44 milliards de mètres cubes, à la concurrence liée à l'exploitation des gaz de schistes ou encore à la renégociation des contrats d'exploitation du GNL (gaz naturel liquéfié). Voulant rester en pointe, le Qatar mise sur la recherche pour conserver son leadership dans ce secteur d'activité grâce à un nouveau procédé: le GTL (*gas to liquid*), un dérivé du gaz qui permet de fabriquer du kérosène moins polluant ou du gazoil.

Dans ce contexte, la QIA reçoit la mission de réinjecter une part importante de ses revenus sur les marchés étrangers et acquiert, notamment, de nombreuses parts dans les grandes entreprises occidentales. Le fonds souverain qatari, qui gère près de 90 milliards de dollars, se lance alors dans une politique d'investissements qui semble au premier abord peu rationnelle et marquée par une sorte de frénésie compulsive. Une politique d'investissements dopée par la crise financière de 2008 et la récession qui frappe l'Europe à partir de 2010, mais qui très rapidement fait l'objet d'une réorganisation mettant en place des objectifs parachevés dans le cadre d'un plan intermédiaire de développement entre 2011 et 2016: le plan de «stratégie nationale du Qatar».

Ce plan s'est vu couronné de succès puisque la part du revenu des hydrocarbures dans le PIB n'a cessé de reculer. La croissance de 6% en 2013¹ est désormais tirée par les activités hors hydrocarbures.

Ces investissements semblent suivre deux axes de développement.

Le premier est celui des marchés où le Qatar accroît sa visibilité et sa notoriété. Le domaine de l'industrie du luxe et celui du sport sont deux cibles qui permettent au Qatar d'engranger des bénéfices et de rayonner. Après le prix de l'arc de Triomphe, la coupe du monde de hand-ball en 2015 et la coupe du monde de football de 2022, le Qatar est également entré en lice pour l'organisation des jeux olympiques de 2022.

Des investissements qui cachent d'autres positionnements dont les finalités sont moins lisibles. Si l'on peut s'interroger quant aux investissements du Qatar au Maghreb, dans le domaine de la pétrochimie en Algérie ou du tourisme au Maroc, ils ont au moins l'avantage de s'apparenter à de véritables projets financiers. En revanche, les investissements du Qatar dans la bande de Gaza sont, eux, plus sujets à caution et relèvent du soutien politique face à Israël. De même, comment percevoir la volonté du Qatar d'allouer à la France un montant de 50 millions d'euros au titre du développement de ses banlieues. Devant les réticences du gouvernement français et de l'opinion publique, ces millions ont trouvé une autre destination plus classique.

Si la France avait des doutes, la ligne éditorialiste d'*Al-Jazeera* aurait rapidement pu les lever dès sa fondation.

- **Al-Jazeera et le contrôle de la «rue arabe»**

Au milieu des bouquets de chaînes satellites arabes contrôlés dans chaque État par des gouvernements autoritaires, *Al-Jazeera* s'est rapidement imposée comme une voie dissidente. Lancée en 1996, elle se démarque immédiatement par sa modernité et, en moins de quinze ans, s'impose comme la première chaîne d'information du monde arabe avec une audience atteignant certains jours plus de 50 millions de téléspectateurs. Se posant en tribune pour les opposants saoudiens ou syriens, la chaîne et le Qatar s'opposent clairement aux régimes issus des indépendances des années 50 en soutenant les courants islamistes qui ont incarné les seules forces d'opposition viables de ces États. Qu'il s'agisse des frères musulmans en Égypte ou du parti Ennahda en Tunisie, tous ont trouvé dans cette chaîne un outil de propagande servant leurs desseins et ceux de l'islam sunnite rigoriste. Les messages de ces partis sont relayés par les télécoranistes et, au moment où éclatent les printemps arabes, le Qatar rayonne dans l'ensemble du monde arabe en relayant les images de la chute des régimes laïques et corrompus au profit de partis religieux en phase avec les buts de l'islam rigoriste.

En dépit de la concurrence jouée par la chaîne *Al-Arabyia*, créée par les Saoudiens en mars 2003 pour contrecarrer l'écho du Qatar dans le monde arabe, *Al-Jazeera* reste maître du marché de l'information. Le Qatar, avec une ligne éditorialiste partisane, couvre le conflit israélo-palestinien et la seconde intifada ou encore les opérations israéliennes de 2006 au Liban de façon à fédérer le monde arabe à une cause commune.

Le Qatar et sa ligne diplomatique

À partir de 2000, le Qatar quitte son seul rôle d'acteur sur les marchés financiers mondiaux pour se positionner également en médiateur des grandes crises régionales et internationales. Le cheik Ahmad Bin Khalifa, assisté du cheik Jasim, son ministre des affaires étrangères puis vice premier ministre, va alors chercher à trouver des solutions là où les autres puissances mondiales ou régionales ont échoué. Le Liban, le Yémen, le Soudan et la Palestine deviennent les centres d'intérêts diplomatiques de l'émirat.

- **Le Qatar, un médiateur qui obtient des résultats diplomatiques**

S'il reste un des principaux acteurs économiques, comme peut en attester son implication dans l'organisation en 2001 de la première conférence du «cycle de Doha» engagé par l'organisation mondiale du commerce, l'émirat quitte ce seul domaine en 2006 et accède au premier rang de la diplomatie internationale en devenant membre non permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Nourissant des relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs de sa région d'appartenance, il s'impose comme un sésame pour la communauté internationale. Allié des États-Unis dont il abrite une base militaire, proche de l'Iran dont il partage les ressources gazières, il est également le frère de croyance des Saoudiens dont il défend la doctrine wahhabite. En 2008, le Qatar est l'instigateur des accords de Doha relatifs au règlement du différend entre les factions du Liban, dont le Hezbollah. Dans cette crise, l'Égypte et l'Arabie saoudite ne sont pas vraiment intervenues; ces deux États ont presque renoncé au profit du Qatar qui, plus proche de la Syrie et de l'Iran, était, selon toute vraisemblance, plus en mesure de favoriser un dénouement à cette situation.

Le Qatar intervient alors non seulement dans les conflits de grande envergure, mais également en qualité de médiateur pour des enjeux différents tels que la libération d'otages. Il obtient ainsi en 2006 celle d'un soldat franco-israélien détenu par le Hamas et, en 2007, conjointement avec la France, celle des infirmières bulgares détenues en Lybie².

Cependant, que se cache-t-il derrière ces succès diplomatiques? Une politique dite du carnet de chèques qui permet au Hamas de se réarmer face à Israël et au Qatar de jouir d'une reconnaissance renouvelée dans le monde arabe. Certainement, mais ces succès sont salués par la communauté internationale.

¹ Source: site du ministère des Finances et des comptes publics – ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique <http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/qatar>

² Source: http://www.liberation.fr/monde/2007/08/01/le-fils-khadafi-revele-les-dessous-de-la-liberation-des-infirmieres-bulgares_10184

- **Le tournant des «printemps arabes»: un acteur des relations internationales**

Alors que l'Arabie saoudite craint d'être déstabilisée du fait du décès de son prince héritier et de l'état de santé du roi Abdallah qui se dégrade, que l'Iran est en proie aux sanctions internationales et menacé par la crise syrienne, le Qatar jouit, lui, d'une stabilité économique et politique qui lui permet de se positionner non plus comme un médiateur mais comme un véritable acteur des relations internationales.

C'est avec les «printemps arabes» que le Qatar change de position en devenant le fervent défenseur de l'unité islamique. Une nouvelle fois, comme dans le domaine de l'économie, le Qatar se saisit de cette opportunité pour s'affirmer comme le nouveau leader du monde arabe. Fort d'une chaîne de télévision particulièrement suivie et tournée vers les mêmes ambitions que celles des partis issus de ces mouvements, le Qatar diffuse en boucle les informations dont se nourrissent les révolutions dans chaque pays et, en véritable agitateur de consciences, se fait le relais des revendications des populations contre les dirigeants autocrates du monde arabe.

Cependant, le rôle du Qatar ne va pas se limiter à ce seul événement. Profitant de cette occasion pour élargir sa sphère d'influence, il va, dans ce contexte, chercher à contrôler les mouvances islamistes. Le Qatar inaugure en 2011 la mosquée la plus importante de l'émirat et lui donne le nom de «*Ibn Abdel Wahhab*». Un symbole pour le monde musulman qui voit, en cette figure de l'islam rigoriste, l'emblème du traditionalisme, du retour à l'islam originel et de la stricte interprétation du Coran. Un soutien aux mouvances islamiques fondamentalistes qui va aller jusqu'à la création, en 2013, d'un bureau de représentation des talibans visant à trouver un *modus vivendi* après 2014 et la fin de la présence américaine en Afghanistan. Les prises de position du Qatar à partir de 2010 vont autant surprendre ses alliés occidentaux qu'irriter ses voisins du monde arabe. À l'heure de la succession et de l'accession au trône du prince héritier cheikh Tamim, le cheikh Hamad ben Khalifa al Thani annonçait que «le moment est venu pour une nouvelle génération de prendre le pouvoir». Le jeune monarque hérite d'une situation difficile qui le contraint à clarifier le positionnement de son pays vis-à-vis de ses alliés occidentaux, mais également à maintenir son rôle de médiateur au Proche et au Moyen-Orient.

La succession du Cheik Hamad et le prince Tamim

Le cheikh Tamim Bin Hamad al Thani a donc hérité en 2013 de la politique extérieure de son père, un échec plus qu'une réussite. Ce dernier a mené des années durant une politique étrangère visant à imposer son pays comme une puissance décisive et active dans le Golfe persique. La révolution égyptienne a été notamment l'une des erreurs du pays. Pensant soutenir les futurs dirigeants influents égyptiens, il a versé sept milliards de dollars aux frères musulmans³.

Le Qatar a financé largement le parti égyptien des frères musulmans, mais aussi la rébellion syrienne à qui il fournit également des armes. Malgré son attirance pour les partis religieux qui pourraient le placer d'un côté plus conservateur, l'émir a cependant prouvé à plusieurs reprises son désir de s'associer aux États-Unis, notamment en extradant à plusieurs reprises des citoyens américains en dépit de l'absence d'accord entre les deux pays à ce sujet.

Dans le dossier israélo-palestinien, il semblerait qu'il souhaite une résolution du conflit vers deux États distincts. Selon lui, que les pays arabes «s'entendent ou non avec Israël, toute la région doit négocier avec le pays» pour le bien du processus de paix. Il a joué le rôle de négociateur au Soudan pour parler de la situation au Darfour et a même dirigé une délégation diplomatique en Arabie saoudite en 2010. Ainsi, si les prises de positions du Qatar sont lisibles, leurs motivations profondes sont moins compréhensibles tant elles peuvent paraître contraires à une seule ligne diplomatique.

Cependant, bien que marquée par une certaine continuité, la politique du Qatar prend de nouvelles orientations du fait de préoccupations internes, mais aussi sous la pression de ses voisins. Des expressions comme «rééquilibrage», «discipline» et même «besoin de centralisation» se sont glissées dans le vocabulaire politique, marquant un changement de priorité aussi bien au Qatar qu'à l'étranger.

- **Le rappel à l'ordre des puissances régionales**

Le 5 mars 2014, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU) et le Bahreïn rappellent leurs ambassadeurs en poste au Qatar sous prétexte que ce pays soutient des organisations et des individus qui «menacent la sécurité et la stabilité des États du Golfe» et pour hébergement d'un «media hostile» (*Al-Jazeera*). Plus précisément, Riyad reproche au Qatar de ne pas respecter un accord conclu en novembre 2013 qui demande à tous les États de la région de «s'abstenir de toute ingérence dans les affaires nationales des autres signataires». En fait, c'est Riyad qui a entraîné ses deux voisins dans la lutte ouverte qui l'oppose au Qatar depuis le déclenchement des révolutions arabes. Ce phénomène, relativement peu suivi par les médias occidentaux, est d'une importance fondamentale pour les équilibres politico-religieux des Proche et Moyen-Orient.

Rappelé à l'ordre par son puissant voisin saoudien, le Qatar comprend dès lors qu'il ne peut plus tenir sa position et fait le choix de s'effacer du devant de la scène internationale sans pour autant renoncer à ses ambitions.

Le Qatar fait marche arrière dans le dossier syrien. Ainsi, même si Doha fournit depuis mai 2011 un appui à l'opposition syrienne qui lui permet de se structurer et dont il accueille en mars 2013 la première représentation diplomatique, il est accusé également d'entretenir des liens avec le gouvernement de Bachar Al Assad pour le contrôle du champ gazier découvert en Méditerranée sur les côtes du Levant, un champ qui s'annonce comme le plus important au monde. Une position contraire à celle qu'il affiche depuis le début du conflit en défendant une action ferme de la communauté internationale et l'exclusion de Bachar Al Assad de toute solution politique.

Le 25 septembre 2014, alors qu'il a soutenu jusque-là les mouvances fondamentalistes, et surtout en Égypte où il affiche une position moins tranchée en faveur du «peuple égyptien plus qu'à un parti», il intervient avec la coalition internationale contre l'EI aux côtés des États-Unis et de la France avec quatre alliés arabes, la Jordanie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et Bahreïn.

Le Qatar donne le sentiment d'être rentré dans le rang, et les relations conflictuelles entre l'émirat et les autres états du Golfe semblent avoir été mises de côté temporairement pour constituer un front uni face à la menace de «l'État islamique».

Cependant, cette alliance n'est que de circonstance et avant tout guidée par des intérêts financiers. Les divergences de fond persistent et le Qatar ne semble pas avoir renoncé à ses ambitions.

- **La persistance de l'ambition qatarie**

Dans son premier grand discours à la nation, l'émir Tamim a insisté sur la nécessité de se recentrer sur la politique intérieure, mais il a fait l'impasse totale sur la politique étrangère.

En apparence, le principal sujet de préoccupation du pays est la coupe mondiale de football qui doit se tenir au Qatar en 2022. Il est vital pour la fierté du pays que la coupe se déroule au Qatar. Mais, pour marquer la nouvelle modestie de l'émirat, elle est présentée comme une «manifestation arabe» et non purement qatarie.

³ Source: http://www.lepoint.fr/monde/comment-le-qatar-et-arabie-saoudite-s-affrontent-en-egypte-21-08-2013-1716008_24.php

Poursuivant sa politique d'investissement afin de sortir de sa dépendance des revenus pétro-gaziers, le Qatar l'a recentré sur l'Asie, et la Chine est devenue un de ses objectifs prioritaires. Un virage qui répond à des impératifs économiques et le place dans une position où ses investissements sont moins sujets à caution.

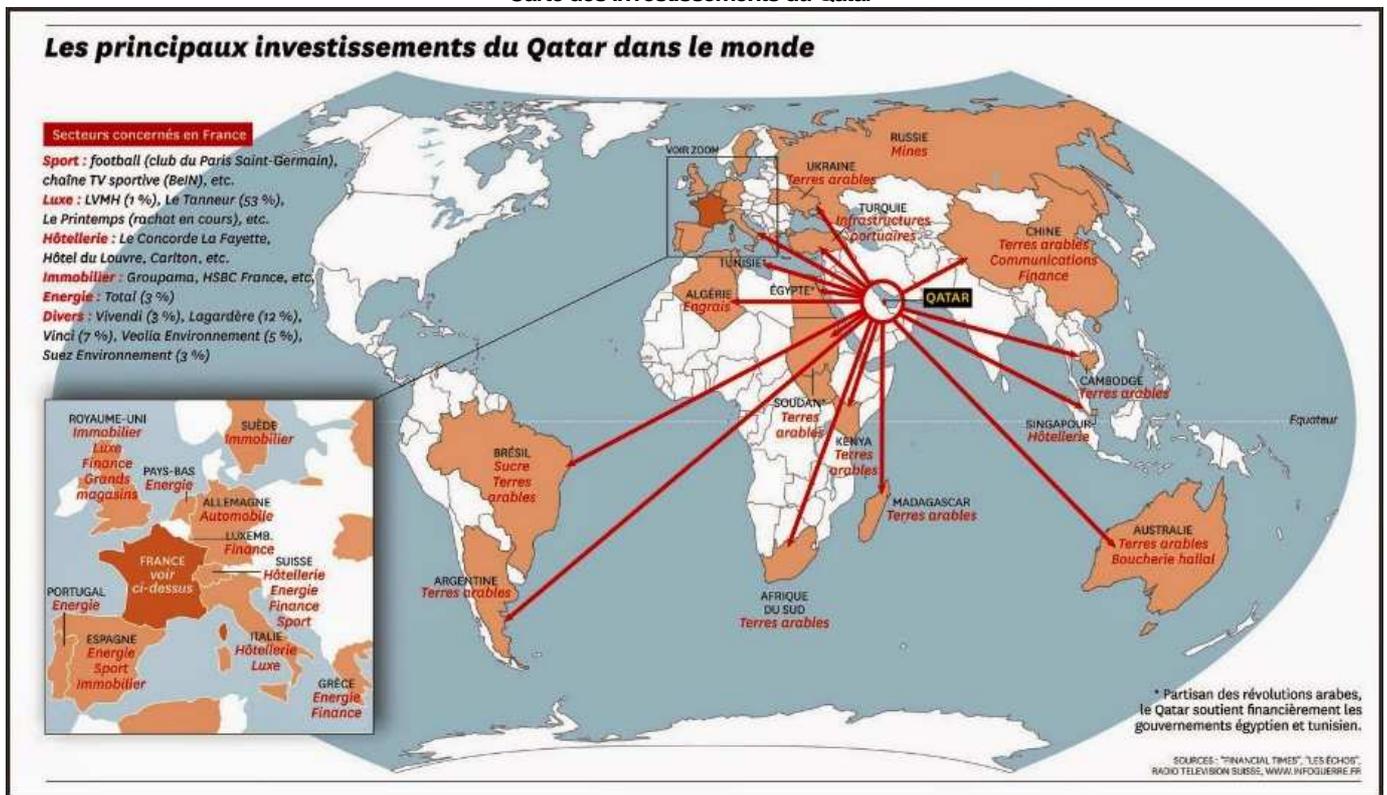
En parallèle, pour lutter contre la perte de vitesse de la chaîne *Al-Jazeera*, dont la crédibilité a été entamée suite au mouvement des « printemps arabes » et du fait de son soutien aux mouvances islamiques, le Qatar envisage de se doter d'un nouvel outil de communication. Une nouvelle chaîne de télévision à capitaux qataris dénommée *Al-Arabi Al-Jadeed* voit le jour en mars 2014. Selon le journal saoudien *Elaph*, « cette nouvelle chaîne incarne le désir du nouvel émir de s'affranchir graduellement du poids de son père et d'adoucir la véhémence du discours médiatique tenu par *Al-Jazeera*, qui avait mis le Qatar en situation d'hostilité permanente avec ses voisins du Golfe ».

Si le Qatar semble en apparence avoir changé sa politique étrangère, il a dans les faits su se faire plus discret, mais sans pour autant donner les gages de l'abandon du soutien aux mouvements islamistes.

Confronté par ailleurs, à des enjeux importants en matière de politique intérieure, il doit également réussir à intégrer la jeunesse qatarie à son dynamisme. L'avenir de l'émirat ne peut plus faire reposer sa réussite sur les seules aptitudes des expatriés originaires du Liban, d'Égypte, de Palestine de Turquie ou d'Europe de l'Ouest. Dans un pays où les ressortissants nationaux vivent confortablement des fruits d'une politique d'investissement efficace, il est difficile de motiver une population qui préfère laisser ses intérêts aux mains des étrangers sous le contrôle d'une élite qatarie.

L'émirat ayant misé sur une politique éducative, il risque néanmoins d'éveiller également les aspirations démocratiques d'un peuple qui, pour le moment, vit dans une certaine apathie. Une jeunesse éduquée et ouverte d'esprit peut, à terme, représenter une menace pour un régime pour qui la notion de démocratie est, comme au Koweït, source de déstabilisation et de danger.

Carte des investissements du Qatar



Issu de l'École militaire interarmes, promotion «Capitaine Biancamaria», le Chef d'escadron Didier LUCAS a servi au 93^{ème} régiment d'artillerie de montagne et au 511^{ème} régiment du train. À la suite de sa réussite au diplôme technique en 2013, il suit actuellement une scolarité en arabe à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).



[Retour Sommaire](#)

Libres opinions¹



¹ Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs, mais acceptera tout article en réponse à ceux publiés ici.

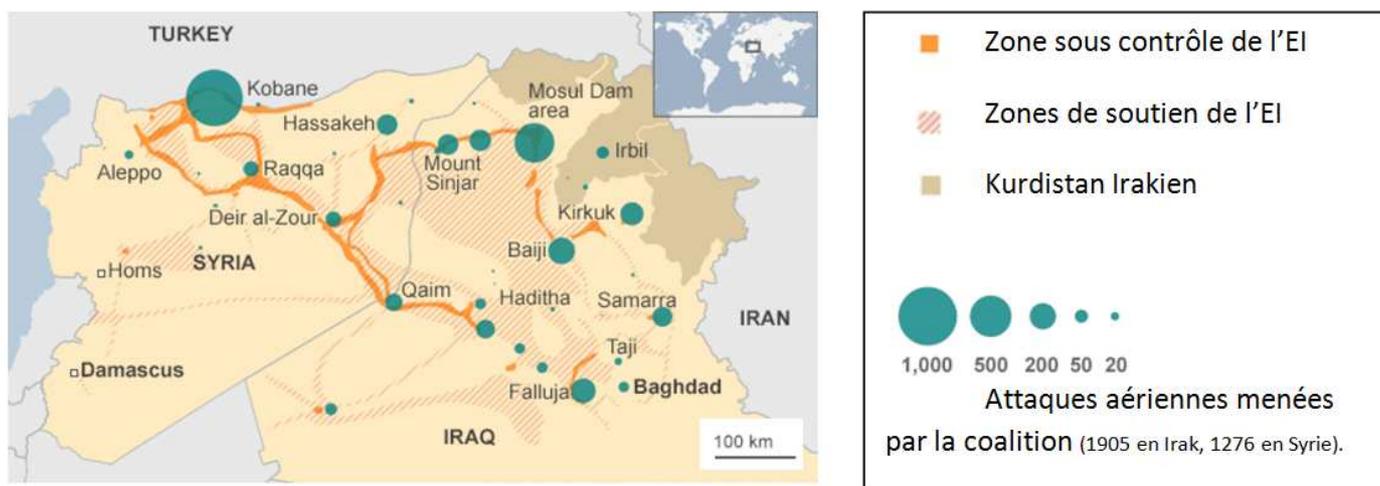
Des racines profondes de l'État islamique (EI) en Irak et au levant



Par le Chef de bataillon TRÉGUIER

Le 29 juin 2014, Abou Bakr al-Baghdadi, chef de l'État islamique (EI), s'attribuait le titre de Calife, terme inusité depuis presque un siècle. L'auteur recherche dans l'histoire du monde arabo-musulman des précédents qui éclairent les agissements de l'État islamique. Il souhaite montrer que ce califat autoproclamé s'inscrit plus dans la radicalisation de l'islam politique que dans la tradition califale.

Zones contrôlées par l'Etat-islamique et frappes de la coalition au 21 avril 2015.



Source: **BBC** , Institute for the study of War, US Central Command.

NB de la BBC : Les frappes n'ont pas été indiquées sur la carte si leur localisation claire et précise n'a pas été fournie.

L' EI a d'abord été considéré comme un feu de paille. Or, ce groupe terroriste accentue aujourd'hui son emprise contre toute attente et se veut même une menace contre l'Occident. Il convient donc de rechercher les sources profondes de cet acteur à l'importance géostratégique majeure.

En effet, depuis 1924, date de l'abolition du califat par Atatürk et du renversement du chérif Hussein par Ibn Séoud, plus personne n'avait revendiqué le titre de Calife jusqu'à l'auto-proclamation d'Abou Bakr al-Baghdadi, chef de l'État islamique le 29 juin 2014.¹ Rappelons que depuis la mort de Muhammed en 632 de notre ère, le calife est le lieutenant du Prophète, son successeur, titre appliqué par le Coran à Adam et au roi David (*Daoud* en arabe). Le calife est en quelque sorte investi d'une vice-royauté divine sur l'univers, un pape qui serait aussi empereur universel. Successeur du Prophète, il est le chef temporel et spirituel de l'islam. Les quatre premiers califes, Muhammed et, après lui, Abou Bakr (632-634), Omar, Othman et Ali (656-661), sont les califes dits orthodoxes. Le grand schisme de légitimité viendra ensuite, séparant les chiïtes, fidèles du calife assassiné Ali, et les sunnites. L'Académie française définit l'islamisme comme un « mouvement politique et religieux prônant l'expansion de l'islam et la stricte observance de la loi coranique dans tous les domaines de la vie publique et privée. Aujourd'hui, il désigne plus particulièrement un mouvement politique et idéologique se réclamant des fondements de l'islam et qui peut prendre un caractère extrémiste ». Y a-t-il, dans l'histoire de la sphère arabo-musulmane, des précédents qui éclairent les agissements de l'État islamique? Il semble que si l'EI revendique son appartenance à la tradition califale, il n'en emprunte que les pires aspects et s'inscrit plus classiquement dans le phénomène de radicalisation de l'islam politique.

Pour s'en assurer, nous passerons en revue deux antécédents historiques de l'EI: l'État almohade dans l'occident musulman médiéval puis, plus près de nous à l'échelle du temps, l'État wahhabite en Arabie. Pour terminer, nous déterminerons les enjeux

¹ C'est aussi le 29 juin 2014 que l'«État Islamique en Irak et au Levant» se transforme en «État Islamique».

géostratégiques majeurs posés par ce dernier califat autoproclamé.

L'État almohade: de l'émergence au déclin via l'apogée espagnole

D'origine berbère, les almohades ont formé une dynastie musulmane qui a étendu sa domination sur l'Afrique du nord et l'Espagne aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. L'État almohade est fondé par Muḥammad Ibn 'Abd 'Allāh Ibn Tūmart. Après des études en Orient, il retourne au Maroc vers 1110 et dénonce les mœurs jugées contraires à la loi musulmane et le «clergé» des *fuqahā* mālikites, ces docteurs en science religieuse, ossature de la dynastie almoravide.

Ibn Tūmart prêche des idées réformatrices dirigées surtout contre le relâchement des Almoravides. Son intransigeance lui vaut des ennemis, mais sa parole persuasive, son savoir et sa piété touchent les cœurs. À bien des égards, l'attitude et l'action du chef actuel de l'EI peuvent être comparées à celles d'Ibn Tūmart.

Le mot arabe *al-muwahhidūn*, qui a donné «almohades», signifie «ceux qui professent l'unicité de Dieu». Il illustre l'idéal rigoriste de la théologie d'Ibn Tūmart qui, par la foi en un dieu unique, veut créer l'unité temporelle des croyants unis par la seule loi de l'islam. Ibn Tūmart sut modeler sa doctrine de manière judicieuse car, pour lui, «les impératifs pratiques commandent les démarches théoriques»².

Surtout, Ibn Tūmart emprunte au chiisme la notion de *mahdī* (ce qui signifie le «bien-guidé par Allāh»). Le *mahdī* est celui dont les actions sont les répliques de celles du Prophète. «Le retour passionné à l'idéal religieux du *ḡihād*, guerre dirigée contre les ennemis de la vraie foi, fussent-ils musulmans de nom, marque bien le caractère de ce mahdisme, mouvement [...] soucieux surtout de reconstituer les conditions de l'activité guerrière autant que missionnaire du prophète Muḥammad»³. Prenant ainsi exemple sur Muḥammad, Ibn Tūmart s'autoproclame le *mahdī* d'une communauté dont il consolide sans cesse l'unité par la discipline de fer et l'élimination des dissidents.

À la mort du *mahdī*, son fidèle disciple 'Abd al-Mu'min Ibn 'Alī (1094-1163) lui succède et poursuit sa volonté de conquête: après le Maroc, c'est tout le Maghreb central et oriental qui est conquis. Figure immense de l'occident musulman, sa psychologie est complexe, son intelligence politique incontestable: «réserve et piété, sens du compromis et esprit de conservation, mais aussi énergie, détermination et cruauté»⁴.

- **Les Almohades en Espagne.** Appelé dès 1145 au nord de la méditerranée, 'Abd al-Mu'min Ibn 'Alī installe son pouvoir en Andalousie occidentale. Il décide de rompre avec le système collégial du *mahdī* et transforme ainsi profondément son empire. Il établit une dynastie, prend le titre de commandeur des croyants, «*amīr al-mu'minīn*» et instaure un califat almohade qui rejette la suzeraineté du califat «central» des 'abbāsides à Bagdad.

La transformation de l'État almohade en un califat s'accompagne du rejet du puritanisme du *mahdī* en faveur d'un attrait marqué pour le luxe et les arts. La culture connaît son heure de gloire: philosophie avec Ibn Ṭufayl et Ibn Rušd (Averroès), musique et architecture. Certains chefs d'œuvre impressionnent encore, comme la forteresse de Rabat, la Kutubiyya et la mosquée de la Kasbah à Marrakech, la Giralda de Séville ou encore l'Alhambra de Grenade.

- **Le déclin almohade.** Après une phase de persécution contre les juristes mālikites, les juifs et les philosophes (dont fit les frais Averroès, exilé par les gardiens de la tradition), l'empire s'écroule peu à peu. Des pirates almoravides des Baléares s'unissent à des tribus pastorales arabes et fomentent un large foyer d'opposition jusque vers 1226. De leur côté, les chrétiens d'Espagne mènent la *Reconquista*. Affaibli par les succès chrétiens, le pouvoir almohade en Espagne est remplacé par des petits royaumes musulmans. Au Maroc, des Berbères mérinides progressent jusqu'à la prise de Marrakech en 1269. Plus près de nous, au milieu du XVIII^{ème} siècle, l'alliance entre un prédicateur et un chef politico-militaire donne naissance à un autre État islamique, sur la péninsule arabique cette fois.

Le royaume d'Arabie saoudite et la prédication wahhabite

Le royaume d'Arabie saoudite est «wahhabite», c'est-à-dire qu'il est adepte de la réforme islamique prêchée au XVIII^{ème} siècle par Muḥammad Ibn 'Abd al-Wahhāb (1720 – 1792) prônant un retour rigoriste et littéral à la charia. Mais le royaume d'Arabie saoudite ne prétend pas au califat. Il est le gardien de Médine et La Mecque, deux des trois lieux saints du sunnisme, avec Jérusalem.

Les disciples de Muḥammad Ibn 'Abd al-Wahhāb préfèrent l'appellation de *Ahl al-Tawḥīd*, ce qui signifie «les gens de l'unicité» [de Dieu] à celle de wahhabites. L'orientaliste Henri Laoust définit le wahhabisme comme un «mouvement à la fois religieux et politique, arabe et musulman, [qui] s'est assigné essentiellement pour but [...] de construire un État sunnite qui se fût étendu [...] à l'ensemble des pays arabes, de restaurer l'Islam dans sa pureté première, en luttant contre toutes les innovations et [...] en se laissant de larges possibilités d'expansion comme au temps des compagnons [du Prophète]»⁵.

Dans ces franges de l'Empire ottoman et de Perse, Muḥammad Ibn 'Abd al-Wahhāb juge que l'islam s'est perverti parmi des populations sédentaires et superstitieuses et des aristocraties attirées par le luxe. Par ses qualités oratoires et ses constantes références coraniques, Muḥammad Ibn 'Abd al-Wahhāb répand rapidement sa parole. D'une grande sévérité, il condamne toutes les formes de culte invoquant des intercesseurs, telles les réunions autour des tombes d'hommes saints et les cérémonies d'exaltation mystique du Chiisme et du soufisme. Il fait abattre des arbres sacrés et détruire les coupes des sépultures vénérées.

- **«Le sabre et le Coran».** Pour réduire les résistances, Muḥammad Ibn 'Abd al-Wahhāb rallie Muḥammad Ibn Suūd, l'émir de Riyad. Cette alliance a permis jusqu'à présent à la dynastie des Saoud de légitimer son autorité: «En 1744, l'*amīr* et le

² Roger Arnaldez, «Ibn Tūmart Muḥammad Ibn Abdallāh - (1080-1130)», *Encyclopædia Universalis* consultée le 23 nov. 2014. url : <http://www.universalisedu.com/encyclopedie>.

³ Id.

⁴ Jean-Louis Miège, «Abd Al-Mu'min (entre 1094 et 1106-1163)», *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 24 nov. 2014. url : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/abd-al-mu-min/>

⁵ Laoust, H. «Ibn 'Abd al-Wahhāb», *Encyclopédie de l'Islam*. Brill Online, 2014. Université de Strasbourg. 23 novembre 2014 <http://referenceworks.brillonline.com.scd-rproxy.u-strasbg.fr/entries/encyclopedie-de-l-islam/ibn-abd-al-wahha-b-SIM_3033>

théologien se juraient une fidélité réciproque pour faire triompher, fût-ce par les armes, le règne de la parole de Dieu⁶. Ce pacte, toujours observé, marque donc la naissance de l'État wahhabite et a érigé une petite principauté bédouine en une théocratie instituée de manière légale.

En 1801, les wahhabites pillent le sanctuaire chiite de Karbalā, s'emparent de Médine en 1805 puis de La Mecque en 1806, au détriment de l'autorité du sultan ottoman, «protecteur et serviteur» des lieux saints de l'islam. De 1811 à 1818, les troupes de Mehmet Ali, pacha d'Égypte, reprennent le contrôle du Hedjaz et de La Mecque au nom du sultan, refoulant les Saoud jusqu'à Riyad.

- **L'actuelle Arabie saoudite.** C'est dans cette ville de Riyad que naît en 1879 Ibn Saoud, le fondateur de l'actuelle Arabie saoudite. Dès 1901, Ibn Saoud mène son premier raid avec des combattants portés par leur foi islamique. Il reprend l'oasis de Riyad et son aire familiale et tribale. Allié à des tribus voisines, il tisse progressivement un réseau de solidarité renforcée par le message transcendant et unitaire de l'islam.

À partir de 1926, il porte le titre de roi du Hedjaz et du Nadjd. Le congrès islamique de La Mecque du 7 juin 1926 souligne le devoir du nouveau roi de garantir l'unité de l'islam. L'attribution de cette fonction religieuse sous-tend une ambition politique mondiale, et réaffirme que l'Arabie est bien le centre de la communauté des croyants musulmans. Depuis 1932 et la proclamation du royaume unifié sous le nom d'Arabie saoudite, le nouvel État a pour loi la charia et pour constitution le Coran. Depuis la mort d'Ibn Saoud en 1954, ses successeurs ont toujours été choisis parmi ses fils. La famille des Al al-Cheikh, religieux descendants d'Ibn `Abd al-Wahhāb, continue également de jouir d'une grande influence en dirigeant le royaume aux côtés des Saoud. Prôné par cette monarchie théocratique qui tire elle-même puissance et prospérité des revenus du pétrole, le wahhabisme s'en trouve du même coup soutenu. Il alimente les courants du fondamentalisme sunnite au sein des communautés musulmanes dans le monde.

Enjeux géostratégiques de l'État islamique, califat auto-proclamé

Le 13 octobre 2006, réagissant au projet d'un État fédéral en Irak, les insurgés sunnites proches de l'organisation terroriste al-Qa`ida annoncent la création, dans le «triangle sunnite» situé dans le centre du pays, d'un «État islamique d'Irak».

Comme al-Qaïda et de nombreux mouvements islamistes, l'EI se développe sur un terreau social marqué par la déception populaire face à l'absence de développement économique, la corruption, le clientélisme et les guerres à répétition. Il exploite également le fort ressentiment des populations à l'égard de l'Occident, accusé d'imposer ses modèles d'organisation économique et ses idéologies contraires aux perceptions de l'islam. Prônant une renaissance spirituelle ou une réforme doctrinale, l'objectif de ces militants islamistes est la reprise en main d'une société musulmane en passe d'acculturation et d'occidentalisation.

Le «califat» d'Al-Baghdadi, pour sa part, interprète le Coran de manière fruste, violente et absolument littérale. Il veut imposer le sunnisme et un ordre totalitaire aux minorités religieuses comme les yaziris et les chrétiens, qu'il n'hésite pas à persécuter. De plus, il cherche à briser l'alliance chiite, décrite sous la forme d'un «arc chiite» qui unit le Hezbollah libanais à l'Iran – république islamique depuis 1979 –, en passant par les alaouites d'Assad en Syrie et par l'Irak.

Son universalisme en est une caractéristique majeure: installé *de facto* dans une région bien identifiée, il prétend s'accroître pour constituer un empire universel, ce que recouvre la notion de califat. Il procède de manière très efficace et moderne pour recruter ses soldats via une médiatisation parfaitement maîtrisée. Les frappes aériennes de la coalition, pour utiles qu'elles puissent être aux échelles tactiques et opératives, doivent donc être doublées d'actions politico-stratégiques avec les acteurs locaux et internationaux. S'opposer à l'EI passe ainsi nécessairement par un soutien à ses adversaires irakiens, mais aussi syriens et kurdes.

Leçons à tirer

Les pétro-monarchies du Golfe ont un rôle qui peut être qualifié pour le moins d'ambigu. D'abord bailleuses de fonds et fournisseuses des djihadistes, elles semblent actuellement inquiétées par la perspective d'un califat rivalisant avec leurs intérêts et leur légitimité islamiste. De même, la Turquie islamiste et ottomane d'Erdogan semble vouloir réveiller le souvenir historique du califat de Constantinople.

Ces enjeux de puissance ne sont pas seulement régionaux, mais aussi idéologiques, ancrés dans les esprits. La force du discours d'Ibn Tumart au XII^{ème} siècle ou d'Ibn Abd al-Wahhab au XVIII^{ème} se retrouve dans celle des chefs de l'EI d'aujourd'hui et dans leur capacité de propagande et de recrutement dans les pays à fortes minorités musulmanes. Il convient ainsi d'éviter des considérations à courte vue, comparables à la question cynique posée par Staline: «Le Vatican, combien de divisions?»

Finalement, l'État islamique ainsi qu'Al-Qaïda reflètent le divorce entre les tenants d'une prédication puritaine de l'islam et des princes que le pouvoir et le luxe ont détourné de l'alliance fondatrice, tant chez les almohades que chez les wahhabites. Pour les soutiens et les responsables de l'EI, la dynastie almohade, ainsi que la famille royale saoudienne, se sont peu à peu détournées du lien initial avec le religieux. Né comme eux autour d'un projet politique fondé sur une vision rigoriste de l'islam, l'État islamique pourrait donc finir par se retourner contre ses anciens alliés.

Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef de bataillon TRÉQUIER a servi au 1^{er} régiment d'infanterie puis à l'ENSOA. Commandant d'unité au 110^{ème} régiment d'infanterie, il a servi comme officier traitant à l'état-major de la 2^{ème} brigade blindée. Lauréat du concours 2013 de l'École de guerre, il a débuté sa scolarité en arabe à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) en septembre 2014.



[Retour Sommaire](#)

⁶ Laoust, H. op cit.

Plaidoyer pour l'effet majeur



Par le CBA Jean MICHELIN

Le titre de cet article se passe de tout commentaire...même si l'auteur reconnaît de réelles qualités aux méthodes de réflexion utilisées par l'Otan. Il pourrait aussi s'intituler: «Pour le maintien d'une forme d'exigence dans la réflexion tactique à tous les échelons de commandement».

Pour le maintien d'une forme d'exigence dans la réflexion tactique à tous les échelons de commandement.

La France a déployé ses troupes en Afghanistan pendant plus de dix ans. Cette expérience opérationnelle, acquise sous la bannière de l'OTAN, a contribué à une évolution en profondeur de l'armée de Terre. Cette opération en particulier, et plus généralement le contexte des engagements militaires actuels, a transformé spectaculairement la manière de concevoir une manœuvre tactique. Les Français utilisaient et utilisent encore leur propre méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle tactique, la célèbre MEDOT. Il leur faut aujourd'hui s'habituer à celle, comparable dans sa forme mais différente sur le fond, en vigueur à l'OTAN et donc directement inspirée de la doctrine américaine.



«La victoire appartient aux troupes. La défaite est la responsabilité de l'état-major», dit un axiome militaire bien connu

Dans ce contexte, l'effet majeur, ce concept fondamental qui a fait transpirer tant de générations d'officiers dans les écoles militaires, est aujourd'hui

Une définition possible de l'effet majeur: il est la condition nécessaire à l'accomplissement d'une mission fixée par un échelon supérieur. Il s'exprime en une phrase déterminant un effet à obtenir, sur un terrain et dans un temps donnés, face à un ennemi. Il traduit, plus généralement, le point culminant de la manœuvre tactique, le moment-clé que le chef identifie pour prendre l'initiative et emporter la décision.

menacé. On le dit, à juste titre parfois, difficile à appréhender, incompris de nos alliés pour lesquels il doit en plus être traduit en anglais, peu adapté aux opérations contemporaines et à la planification à long terme. C'en serait fait de lui, il serait dépassé, on devrait désormais lui préférer le *center of gravity*¹, voire l'*endstate*², au nom de l'interopérabilité – quand bien même ces deux notions sont très différentes de l'effet majeur.

Et pourtant, indépendamment de la complexité toujours croissante des opérations, le succès durable se construit encore aujourd'hui sur la manœuvre tactique et sur une véritable réflexion. Les échelons d'exécution sont ceux qui remportent les victoires, ceux vers lesquels doit tendre toute réflexion tactique. Ces échelons ont, plus que jamais, besoin que l'on «sauve» l'effet majeur.

L'effet majeur, trop théorique, trop abstrait, trop hermétique, trop français?

On peut d'abord s'interroger sur les raisons d'une telle évolution. L'effet majeur, tel qu'il est compris dans la conception tactique française, a été l'objet de maintes tentatives de définition, des plus lapidaires aux plus exhaustives. Toutes traduisent néanmoins la complexité de cette notion, son caractère théorique. Par leur aspect parfois alambiqué, elles illustrent également pourquoi sa pertinence est aujourd'hui remise en cause.

¹ Centre de gravité, que l'on pourrait qualifier d'atout maître de l'ennemi, qu'il soit matériel ou non, et d'où l'ennemi tire sa puissance. Dans le cadre d'un mouvement d'insurrection par exemple, le soutien de la population peut être considéré comme le centre de gravité des insurgés.

² Traduit généralement par «état final recherché», une notion utilisée dans la planification à long terme, qui par capillarité tend à se répandre dans les ordres d'opération des unités de manœuvre.

La première raison serait qu'il n'est pas adapté aux opérations contemporaines. Celles-ci impliquent un nombre croissants



La numérisation représente un atout considérable pour les armées modernes, à condition de ne pas la substituer à la pensée tactique.

d'acteurs, au-delà des unités de manœuvre, chacun de ces acteurs étant en mesure de fournir un certain nombre d'effets sur le terrain: du renseignement à la communication et aux actions civilo-militaires, en passant par des appuis toujours plus performants. Ces effets ont apporté et apporteront encore une réelle plus-value à l'action d'une unité de manœuvre, mais ils impliquent un impératif de coordination et de synchronisation pour être efficaces. L'une des conséquences de cette situation a été, en Afghanistan notamment, que cette synchronisation des effets a pris le pas sur la manœuvre tactique en elle-même.

Si l'on conserve l'exemple afghan, la subordination des unités françaises à un commandement multinational assuré essentiellement par les forces américaines a également imposé de modifier le modèle de conception. Ainsi, les bataillons déployés dans les provinces de Kapisa et de Surobi devaient, pour préparer leurs opérations, recourir au CONOPS³. Il s'agit d'un document de conception destiné à l'échelon supérieur et qui se concentre sur ces mesures de coordination des effets, toujours au détriment de la manœuvre tactique et de l'identification de son point culminant: la manœuvre ne représente ainsi qu'une petite partie de ce document, qui pousse en revanche très loin la description des mesures de

synchronisation des effets.

Enfin, la nature des engagements actuels, presque toujours asymétrique, confère à nos forces une supériorité matérielle et technologique permanente. Cette supériorité a pour effet de «fusionner» les échelons tactiques quand une opération menée par une compagnie peut être suivie en temps réel par l'état-major de la brigade, deux échelons de commandement au-dessus, dans un niveau de détail inégalé, jusqu'à la vision du combattant débarqué: on peut se souvenir des images du président Obama suivant en direct l'opération visant à capturer ou neutraliser Oussama Ben Laden en 2011. Si cette supériorité technologique ne saurait être considérée comme néfaste, elle peut toutefois créer l'illusion d'une «omniscience» du chef, l'amenant à rentrer dans un niveau de détail qui le détourne forcément, même inconsciemment, de la nécessaire vision d'ensemble et le conforte dans un choix de coordonner la mise en œuvre d'effets au détriment de la conception d'une manœuvre.

Le sens tactique ne peut pas se développer à partir d'une liste de tâches

Et pourtant, le chef est, plus que jamais, dépositaire de la conception de sa manœuvre tactique. Coordonner des effets sur le terrain est nécessaire, mais c'est un travail de mise en œuvre qui ne saurait se substituer à la réflexion tactique. C'est la réflexion tactique qui a permis à Napoléon d'imaginer les plans de bataille qui lui ont offert ses plus belles victoires: et c'est pour conserver cette exigence de réflexion qu'il faut aujourd'hui défendre l'effet majeur.

- Tout d'abord parce qu'il serait dangereux aujourd'hui de considérer comme acquise notre supériorité technologique. Les temps viendront peut-être, à nouveau, où nos armées auront à affronter un égal où à combattre en situation d'infériorité. Si ces temps venaient à se produire, il ne saurait plus être question d'appliquer un simple processus itératif d'application d'effets. Il faudrait disposer de chefs éduqués qui sachent encore réfléchir au-delà d'une liste de tâches.

- Ensuite, parce que la victoire sera toujours conditionnée par la capacité à manœuvrer pour appliquer un effet sur un ennemi dans un cadre espace-temps donné. La mission fixe la lettre, l'affaire est entendue et bien comprise. L'effet majeur, parce qu'il identifie le point-clé de la mission, parce qu'il inscrit l'action d'une unité dans celle de l'échelon supérieur, fixe l'esprit de l'action. Il n'est pas une simple construction intellectuelle: il se situe au croisement des questions que tout chef tactique se pose. Pour quoi faire? C'est l'intention de l'échelon supérieur. Que faire? C'est la lettre de la mission. Comment le faire? C'est le mode d'action. L'effet majeur est précisément au cœur de ces trois questions et doit les mettre en cohérence. C'est d'ailleurs toute sa difficulté: la doctrine américaine décrit des modes d'actions élaborés, mais elle bride la saisie d'initiative des subordonnés auxquels on donne une liste de tâches à accomplir plutôt qu'un cadre – c'est sans doute plus simple, mais cela ne favorise pas la réflexion.

L'effet majeur est également l'un des garants du principe de subsidiarité parce qu'il oblige les chefs de tous niveaux au même effort de réflexion. Or, ce sont les chefs de section et les commandants d'unité d'aujourd'hui qui seront les généraux de demain. L'effet majeur d'un chef de section est simple, souvent simpliste: il identifiera un carrefour à saisir, un volume ennemi à chasser où à neutraliser, sans paramètres superflus. On pourrait se demander s'il est vraiment pertinent de maintenir un effet majeur à ce niveau d'exécution tactique, mais c'est par ce biais que le chef de section inscrit son action dans celle de son capitaine. C'est par ce biais que le capitaine comprend la manœuvre d'ensemble de son bataillon. Cela peut sembler très théorique – et c'est indéniablement un art difficile pour un jeune lieutenant –, mais c'est aussi un moyen de développer l'intelligence tactique d'un subordonné. Cette dernière raison à elle seule plaide pour sa sauvegarde.



³ Concept of Operation: document, établi sous la forme d'un diaporama Powerpoint, qui décrit l'opération envisagée en respectant un canevas extrêmement strict et surtout peu lisible. Pour des raisons de délais de validation d'une opération par l'échelon supérieur, l'ordre d'opérations en lui-même était bien souvent rédigé après, dans l'urgence.

Ne pas céder à la tentation du pragmatisme et du nivellement par le bas

Alors, comment faire pour remettre l'effet majeur au cœur de la tactique, tout en continuant à s'adapter à nos engagements d'aujourd'hui? Il existe plusieurs pistes de réflexion.

- Tout d'abord, il est impératif de s'affranchir de l'illusion de l'omniscience et de la certitude créées par notre avantage technologique. Au combat, la certitude n'existe pas, et le prisme technologique qui prétendrait appliquer des effets sur l'ennemi sans tenir compte de sa réaction est un travers très dangereux. Le renseignement et ses capteurs nombreux et performants ne peuvent pas donner de certitudes: en tactique, on ne raisonne pas un ennemi pour prévoir ses moindres faits et gestes, on raisonne un ennemi pour prendre une décision, celle du choix d'un effet qui amènera la victoire.

Il s'agirait également de repenser notre mode de conception et de rédaction des ordres.

Lors de la campagne d'Irak en 2003, pour avoir appliqué une doctrine tactique concentrée sur la synchronisation des effets, les forces américaines ont ainsi appris à leurs dépens qu'il ne suffisait pas de détruire les armées de Saddam Hussein pour emporter la victoire. Le redressement fut acquis par le retour à une véritable réflexion sur le terrain, l'environnement et l'ennemi - hélas, au prix de lourdes pertes.



Le *rehearsal*, ou répétition, est un complément utile du *backbrief* pour identifier les nécessaires coordinations entre unités. Cela n'exempte pas les chefs d'avoir conçu une véritable manœuvre!

Aujourd'hui, un ordre d'opérations de brigade dépasse allègrement les soixante pages et il serait faux de croire que c'est un travers récent, les problématiques de multinationalité et de coordination étaient très présentes pendant la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, l'ordre du Général Leclerc pour la libération de Strasbourg à l'automne 1944 tenait sur une page et demie, avec un effet majeur lumineux qui guida l'action de ses subordonnés. S'il ne s'agit pas de s'arrêter à des comparaisons, forcément limitées, on peut toutefois rappeler un principe de base: le chef décide, il choisit le moment clé, il identifie son effort. La coordination des effets, la «cuisine», est du ressort de son état-major.

Enfin, il faudrait insister sur cette culture tactique dès les plus bas échelons de conception. Le *backbrief*, par exemple, pourrait être systématisé en insistant sur ce qui est sa fonction première: permettre à un subordonné de soumettre la réflexion tactique de son niveau à son chef, celui-ci s'assurant ainsi, sans se substituer à lui, que le subordonné se situe bien dans l'action d'ensemble de l'unité. Cette exigence impose au subordonné comme au chef de savoir quels sont leurs rôles, elle impose une intelligence de situation au-delà de la simple mise en œuvre.

Sur l'avenir de la pensée tactique

L'opération Serval, début 2013, a mis en lumière la pertinence d'une doctrine tactique reposant sur l'initiative, la subsidiarité et le sens du terrain de tous les échelons de commandement: cela s'apprend. Comme les chefs ne pouvaient pas être omniscients ni omniprésents et qu'ils disposaient de moyens limités, ils ont dû accepter un niveau d'incertitude et le risque qui en découlait. Il en a résulté une manœuvre audacieuse, comprise de tous, du niveau opératif au niveau du groupe de combat affrontant l'ennemi dans les rues de Gao ou dans les cavernes de l'Adrar des Ifoghas.

Ce succès éclatant, acquis dans l'incertitude et dans l'exigence, est, plus que tout discours, révélateur de la pertinence d'une doctrine qui impose le même mode de réflexion du général au lieutenant. Dans un monde toujours plus dangereux, il serait risqué de se priver de cette exigence.



Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef de bataillon MICHELIN a servi dans l'infanterie au 16^{ème} bataillon de chasseurs. Il a rejoint le CRR-FR en 2013. Il est actuellement en stage aux États-Unis.



Jeunesse et résilience nationale



Par le Commandant Aurora LEVASSEUR

Une grande partie de la jeunesse française est désemparée par de multiples problèmes d'origine sociétale. Dans ce cadre contraignant, elle peut pourtant faire preuve d'une grande résilience et d'un enthousiasme intact. La défense nationale est légitime pour appuyer la jeunesse dans cet élan par le biais des recrutements traditionnels dans les forces d'active complétées par celles de réserve. Le service civique est également une voie prometteuse. Cependant, pour l'auteur de ces lignes, rien ne sera possible sans «acte fondateur de notre système éducatif».

La France a une grande chance, celle d'avoir une jeunesse encore motivée par l'engagement civique, une jeunesse



Défilé du 14 juillet 2013 sur les Champs-Élysées, 37 jeunes volontaires en service civique
Photo: DICOD

prometteuse, attachante, dynamique, bien loin des clichés d'individualisme forcé dont on l'affuble. Plus de 300.000 jeunes de moins de 25 ans postulent ainsi chaque année pour s'engager dans un service civique ou dans un métier de la défense et de la sécurité. Malheureusement, faute de postes notamment, les trois quarts d'entre eux ne seront pas retenus et seront déçus de ne pas pouvoir être utiles ainsi à la société. Cet engouement est également fragilisé par un lien qui se distend entre la société et son armée et, plus largement, par la perte de vue d'un destin sociétal commun.

L'État aurait pourtant tout intérêt à répondre à cette envie d'être utile à la collectivité, car cette envie est menacée et décline. Ce devoir n'est pas uniquement un devoir moral à l'égard de ses jeunes citoyens ou un devoir sociétal pour faciliter le vivre ensemble, mais, dans un monde où les menaces protéiformes et nouvelles ne cessent d'émerger, c'est une chance incroyable à saisir pour développer la capacité de résilience de la nation.

Cela nécessite non seulement de répondre au désir d'investissement des jeunes adultes au profit de la société, mais surtout à l'encourager en revoyant les principes guidant le système éducatif élémentaire.

Depuis la rédaction de cet article France de janvier et novembre pour répondre au désir Néanmoins, ces mesures, pour l'économie d'une révision en élémentaire.

ers en uniforme – recrutement 2013

bre de jeunes ayant postulé (dossiers concours) / nombre de places offertes dans l'active:

Armée de Terre:	27.101 / 9.886
Armée de l'Air:	8.306 / 1.531
Marine nationale:	8.803 / 3.413
Gendarmerie nationale:	51.975 / 6.269
Police nationale:	36.376 / 2.270
Pompiers professionnels:	NC

en novembre 2014 et suite aux attentats en 2015, de multiples mesures ont été prises d'investissement des jeunes adultes. être pleinement efficaces, ne peuvent faire profondeur des objectifs du cycle scolaire

L'éducation des enfants à l'âge de la construction de l'individu social (6-12 ans), doit intégrer toute l'assise philosophique et psychologique solide grâce à laquelle un futur adulte au sein d'une société malmenée pourra rebondir. Le service civique et la suspension du service militaire ne permettant plus d'assurer massivement la cohésion des jeunes français, il est impératif qu'en France l'éducation nationale prenne le relais et offre aux enfants les capacités de pouvoir relever les défis de demain et de trouver leur place dans la société. Sans cela, la résilience et la cohésion de notre société sont en danger.

Un attrait de l'uniforme qui perdure encore

Les jeunes Français témoignent d'une envie encore notable de s'engager dans un métier en uniforme. Avec de possibles polycandidatures, environ 150.000 jeunes, majoritairement entre 18 et 25 ans, ont postulé l'an dernier pour pouvoir exercer un métier de la défense ou de la sécurité publique.

Cet enthousiasme pour servir la collectivité se retrouve plus largement dans les dispositifs de volontariat ou de contrat court comme le service civique qui compte cinq fois plus de candidatures que de postes offerts (30.400 postes), dans la réserve militaire (2.200 postes), les pompiers volontaires ou les secouristes civils, pour une classe d'âge 18-25 ans approchant les cinq millions.

Dans notre société où le bien-être est roi, où l'argent fait le bonheur du consommateur, où les réseaux sociaux et l'attachement à la sphère amicale et familiale sont fortes, moins d'un jeune sur 30 est encore prêt à abandonner son confort et ses habitudes pour vivre une vie militaire, une vie d'exception, loin des siens, une vie avec des contraintes de disponibilité, de risques, d'investissement physique et psychique.

Nous pourrions nous en satisfaire et louer le courage de ces candidats aux métiers en uniforme; il faut au contraire s'inquiéter de ce pourcentage, car cet engouement ne durera pas. Cet engouement ne se retrouve déjà pas nécessairement dans nos pays voisins. Le Royaume-Uni développe une réserve militaire avec des moyens financiers dix fois supérieurs aux nôtres. Ainsi, en 2014, le budget de la réserve de l'armée de terre britannique est de 200 millions de livres (environ 250 millions d'euros) contre 35 millions

pour de l'armée de Terre française. Les possibilités de formation et d'emploi sont bien supérieures aux nôtres. Pourtant, malgré des campagnes de communication onéreuses, les cabinets de recrutement peinent à trouver des candidats.

En France, l'enthousiasme et la volonté sont encore là, reste le choix politique d'y répondre.

L'amour ne durera pas toujours: uniforme, qui es-tu?

Nous ne sommes pas à l'abri d'un désintérêt de la jeunesse pour les forces étatiques de défense et de sécurité. Les menaces d'une rupture du lien jeunesse/armées se développent insidieusement. D'abord, l'environnement familial des jeunes est de plus en plus éloigné du monde militaire. Les jeunes majeurs ont des parents dont certains n'ont plus fait leur service militaire. Dans quelques années, ils seront majoritaires. Ils n'entendront plus parler, lors des repas de famille, des souvenirs de la mixité sociale vécue et de la formation reçue.

Les guerres semblent anciennes, l'éloignement émotionnel des événements n'encourage pas à une adhésion massive au devoir de mémoire.

Les déserts militaires se multiplient sur le territoire français. Et, plus inquiétant encore pour la cible jeune, cette désertification militaire touche également la sphère culturelle, comme le cinéma. Ainsi, entre 2010 et 2014, une vingtaine de films anglo-saxons ont eu pour thème principal les armées contre deux films français. Aujourd'hui, la visibilité des métiers en uniforme sur les écrans passe majoritairement par la communication de recrutement et, conjoncturellement, par les reportages d'information lors de missions opérationnelles. Ces réductions de l'empreinte territoriale et culturelle des armées sont autant de facteurs qui distendent le lien entre le citoyen et les armées.



Stand de la Marine Nationale. Train pour l'emploi

Photo : DICOD

Culture de l'impuissance et non culture de la paix

Il y a de surcroît fréquemment, dans la société, une confusion entre la volonté de la paix et la garantie de la paix. Nous souhaitons tous vivre dans un monde en paix, beaucoup pensant que les vertus humanistes protégeront la nation de toute menace. C'est oublier que la paix s'est gagnée dans le sang et qu'elle est sans cesse menacée. Si l'on peut souhaiter ardemment un monde plus altruiste et pacifié, il faut également analyser avec lucidité les menaces actuelles et la réalité géopolitique du monde. L'éloignement des théâtres d'opérations rend les menaces moins palpables. Le sentiment de sécurité se développe à tort comme l'aversion pour la mort.



Logo du nouveau site Internet (2014) à destination des jeunes ayant participé à leur journée défense citoyenneté et souhaitant approfondir les sujets évoqués.

Alors que les menaces sont multiples, diffuses, imprévisibles, la France est en outre contrainte à faire des économies et la défense est durement touchée. Pourtant, comme l'écrivait en septembre 2014, dans *Le Parisien*, le Contrôleur général de la police nationale Loïc Garnier, coordonnateur de la lutte antiterroriste en France et ancien patron de la brigade criminelle – et l'avenir lui a donné raison: «Le risque est élevé, oui. Aujourd'hui, nous ne sommes plus à nous demander s'il y aura un attentat en France, mais quand».

Cela rejoint les propos des Colonels Givre et Le Nen dans leur ouvrage «**Enjeux de guerre**»: «La période exceptionnelle de paix dans laquelle nous vivons depuis trois générations pourrait n'être rien d'autre qu'une veillée d'armes [...]. Notre message est clair: ayons encore le courage de regarder la guerre en face et préparons-nous inlassablement à la faire. C'est le prix à payer pour la paix, la sécurité et la prospérité de nos enfants. C'est le prix de notre liberté».

En cela, le gouvernement actuel, en décidant le maintien de 18.500 postes et l'augmentation du budget de la défense de 3,8 milliards d'euros d'ici à 2019, a pour la première fois depuis la professionnalisation délivré un message fort concernant l'importance de la défense nationale.

De la nécessité de développer la résilience de la jeunesse

C'est pourquoi, face aux crises rencontrées (économiques, militaires, environnementales...), il importe de développer la résilience des membres de la société. Cela nécessite des procédures et une organisation particulière formalisées. Cela exige également de la part de la société de développer la fraternité, un sentiment d'appartenance et de destin commun et d'encourager le renforcement individuel de certaines valeurs et compétences.

Cela a été un des points positifs majeurs du service national de savoir renforcer la résilience sociétale par une cohésion accrue et la transmission d'un savoir-être solide. Le service national a cristallisé de nombreuses critiques parfois justifiées. Quel ne fut pas le soulagement de beaucoup lorsque le service militaire fut suspendu à partir de 1998! Pourtant, quatorze ans plus tard, 62% des personnes interrogées dans un sondage de l'IFOP en 2012, quelle que soit leur sympathie politique, regrettaient le service militaire obligatoire. Par une interruption de quelques mois dans leur vie des jeunes adultes, le service militaire offrait un sas qui leur permettait notamment de se confronter à la mixité sociale et d'apprendre à se situer au sein de la société.

Dérivé du latin *resilio* qui signifie «rebondir», le terme de **résilience désigne, au niveau sociétal, la volonté et la capacité d'un pays, de sa société et de ses pouvoirs publics, à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement sa capacité à fonctionner normalement ou acceptablement.**
(*Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008 - La documentation française - tome 1 - p.64*)

«L'armée renvoie à un espace social diversifié, ce qui est de plus en plus rare dans notre société individualiste», explique Elyamine Settoul, chercheur à l'institut européen de Florence et enseignant à Sciences-Po Paris. «Les Français sont en attente de cette mixité sociale, d'un projet collectif porté par cette institution, comme a pu l'être l'école».

Aujourd'hui, alors que le service national est suspendu, comment la jeunesse française pourrait-elle faire face à des événements exceptionnels si elle n'y est pas préparée ?

Pour développer cette résilience sociétale, il est nécessaire d'agir auprès de deux cibles: celle des jeunes adultes volontaires et celle de l'éducation des enfants de 6 à 12 ans. C'est la combinaison de ces deux niveaux d'action qui renforcera durablement la résilience des jeunes Français.

Il ne faut pas décevoir l'intérêt collectif des jeunes adultes

«Dis moi et j'oublie. Montre-moi et je me souviens. Implique moi et je comprends» (proverbe chinois)

Chaque année, 20.000 jeunes sont intégrés au service de la défense et de la sécurité de la France mais, à l'inverse, 130.000 sont déçus de ne pas avoir en avoir l'accès. C'est pourquoi il importe de ne pas infléchir la politique de recrutement des agents d'active comme de réserve.

En mai 2014, le conseil supérieur de la réserve militaire a rappelé l'importance à accorder au ratio de réservistes: 30% provenant des anciens militaires et 70% provenant du monde civil pour des jeunes de moins de 35 ans, moins immédiatement rentables pour l'armée, mais contributeurs d'une vision résiliente de la société. L'armée de Terre répond également à l'intérêt collectif des jeunes par le biais des RSMA et des RSMV dont l'expérimentation va débuter en septembre 2015, des contrats de volontaires, des classes défense et des partenariat éducation nationale-défense nationale...

En 2014, selon un [sondage exclusif YouGov pour 20 Minutes](#), plus de six Français sur dix souhaiteraient un service civique obligatoire pour les jeunes.

Il est également possible de favoriser l'implication des jeunes dans la vie de la société par un nouvel effort sur le service civique, qui offre aux jeunes adultes la possibilité de s'engager dans des missions de solidarité, d'encadrement sportif ou de défense de l'environnement. *Le gouvernement actuel, suite aux attentats de janvier, a décidé de*

renforcer, à raison, ce dispositif de service civique, saisissant l'intérêt crucial de répondre aux souhaits des jeunes de s'investir dans la société (150.000 services civiques contre 35.000 en 2014).

Être formé à la responsabilité, à l'autonomie et à la lucidité sur les valeurs à protéger dans notre société n'est pas l'apanage des armées, de la police ou du service civique. Cela peut être repris par l'éducation nationale, avec l'idée en réflexion de pouvoir proposer une option «bénévolat» au baccalauréat ou l'octroi de crédits ECTS aux étudiants bénévoles. Cette proposition est inscrite dans le rapport 2015 «Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes» de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Par exemple, les séjours longs à l'étranger comme le dispositif Erasmus renforcent très positivement la capacité de la jeunesse à s'adapter et à voir dans les difficultés des défis à surmonter. Cela peut passer, comme y invite Gérard Chaliand de manière un peu utopique ou difficile à mettre en œuvre dans cette période de restriction budgétaire, par la création d'une bourse pour l'aventure: «Nous sortirions mieux de nos problèmes de société par la seule action des jeunes adultes formés ainsi. Longtemps, on a convoqué toutes les classes d'âge pour effectuer un service militaire d'une année. Convoquer maintenant les jeunes pour un service national de la découverte du monde représenterait ce que j'appelle un progrès»¹.

46% des moins de 30 ans se disent prêts à s'investir pour une cause bénévolement.
(Credoc 2015 – «les jeunes investis dans la vie de la Cité»)

Si proposer des dispositifs aux jeunes adultes qui souhaitent s'investir au profit de la collectivité est une nécessité politique, il faut parallèlement favoriser auprès des enfants la conscience du collectif, de la société, et leur permettre de développer les bases de ce que constitue la résilience, à savoir des compétences, mais également une compréhension individuelle de leur place dans la société et dans le monde, et des responsabilités attenantes.

«C'est d'enthousiasme dont nous avons besoin. Et il est en puissance dans la jeunesse qui sera ce que nous en ferons»
Patrice Franceschi «*Le regard du Singe*»

Redonner du sens à l'éducation nationale

L'importance de l'éducation dans la résilience a déjà été étudiée par Monique Castillo, qui insistait, lors d'une conférence en 2012 à l'École militaire, sur l'apport de Françoise Dolto. Néanmoins, il faut pouvoir intégrer ces apports de la psychologie moderne dans les pratiques pédagogiques.



La France ne mérite pas un système éducatif dans lequel quatre écoliers sur dix, soit environ 300.000 élèves sortent du CM2 avec de graves lacunes en lecture et en compréhension, où la confiance en soi est pour bon nombre dévastée, où le «par cœur» limite l'assimilation et la quête de sens. L'évaluation sommative achève toute volonté de l'enfant d'apprendre pour lui et pour comprendre le monde et renforce sa peur de l'échec. Les résultats obtenus lors des différentes enquêtes de PISA montrent que les élèves français réussissent très correctement les tâches simples, mais rencontrent des difficultés lorsqu'il s'agit d'effectuer une tâche dite complexe. Pas étonnant lorsque très peu de sens et de positionnement des apprentissages dans la compréhension du monde sont donnés. Le constat existe; et pourtant, les réformes mises en place (socle commun, lutte contre le décrochage...) soignent les symptômes et non le mal profond de l'instruction dans notre pays.

La formation et l'expérience permettent à l'individu de vivre des événements traumatiques en se sentant «outillé» pour y faire face. Il se sent capable d'agir avec le sentiment d'avoir des chances véritables de survivre.

La préparation du citoyen devrait permettre de développer une responsabilisation qui conduit à une attitude active lors de la crise.

De surcroît, elle devrait permettre de rebondir après l'événement crisogène (attentat, déclassement économique, catastrophe naturelle...).

La réactivité est rendue possible grâce à l'éducation. Cet «outillage» est un corpus de valeurs que l'on retrouve au sein de la formation militaire et qui explique le succès des formations aux écoles militaires de Saint-Cyr faites au profit des grandes écoles et des entreprises, à savoir: confiance en soi,

responsabilisation, collaboration et coopération, respect des exemplarités des enseignants, identification du rôle de chacun collectif, compréhension du problème fondamental rencontré et enjeux, solidarité et respect d'autrui dans sa différence, méthodologie dans la conduite de l'action.... Cela peut également passer par des formations de type secourisme, évoquées dans le rapport 2013 de la commission armées concernant la résilience.

certaines compétences peuvent être développées chez les c'est uniquement à partir d'un socle comportemental acquis très de la construction de l'individu social, entre 6 et 12 ans. Ce socle bien entendu de la qualité de l'éducation parentale. Néanmoins, un rôle majeur à jouer puisque, en classe, l'enfant est bien plus enfant, il est un élève, comme un individu dans la société est bien

règles, dans le de ses

comme jeunesse Si adultes, tôt, lors bénéficie l'école à qu'un

¹ Patrice Franceschi «*Le regard du Singe*», 2013 - Points (p.214)

plus qu'un individu, il est un citoyen. La volonté collective de la nation de former des futurs citoyens impliqués, résilients, réactifs doit guider le système éducatif national.

Or, la mise en place de savoir-être se fait par l'action et par l'exemplarité et certainement pas par des cours théoriques magistraux d'éducation civique ou de morale citoyenne.

La conception de l'éducation nationale est aujourd'hui tronquée car majoritairement orientée sur des apprentissages délivrés lors de cours oraux. Elle perd de vue l'état final recherché: apprendre aux enfants à devenir des adultes autonomes qui ont confiance en eux et qui réussissent. La résilience repose sur des valeurs qui ne sont plus celles véhiculées dans la pédagogie actuelle.

Ces valeurs fondatrices de la résilience sont les suivantes:

- autonomisation de l'enfant dès le plus jeune âge;
- développement de la responsabilité par plus de libertés mûries;
- méthodologie et sens de l'organisation dans l'action;
- intelligence de situation et esprit de décision;
- imagination et créativité: positionnement de l'homme comme acteur du changement dans un monde interdépendant;
- travail en collaboration, empathie;
- valorisation du travail et de l'effort pour sa propre progression et non pour des facteurs externes (notes, maîtrise, plaisir des parents, récompense);
- développement de l'estime de soi pour ne pas craindre l'inconnu et l'adversité.

Or, sans acte fondateur de notre système éducatif, la résilience et la cohésion de notre société sont en danger

Il pourrait dès lors être salvateur de s'inspirer de Maria Montessori, qui a développé une approche fondée sur ces valeurs clés dont l'éducation nationale pourrait largement s'inspirer. Cela demanderait de dépasser les crispations idéologiques et partisans autour du terme «nationale». Dans sa pédagogie scientifique, la période 6-12 ans est la période sensible de construction de la personnalité sociale.

«L'adulte enseignant auprès de l'enfant en primaire a la grave responsabilité (...) de préparer l'enfant à reconnaître sa responsabilité d'être humain envers l'environnement et la société».
Maria Montessori

Très visionnaire, elle précise également qu'il ne faut pas élever nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Aussi doit-on en priorité aider l'enfant à cultiver ses facultés de création et d'adaptation. Elle redonne ses lettres de noblesse à la discipline raisonnée. «C'est ce que réalise l'approche Montessori depuis 1907, mais c'est seulement depuis une génération qu'on a entrevu tout son potentiel et qu'elle s'est mise à se développer partout sur la planète où la démocratie régnait», explique Benoit Dubuc dans le livre «**La pédagogie. Théories et pratique de l'antiquité à nos jours**».

Les enseignants en cycle élémentaire ont le bagage universitaire (BAC+5) et, pour beaucoup, l'envie d'aller dans cette direction. La majorité des participants aux formations Montessori sont des enseignants en recherche d'une densité philosophique, d'un sens à donner à leur pratique. Mais la motivation individuelle des professeurs des écoles ne peut remplacer une vision collective où l'école a un rôle crucial à jouer, tant dans la transmission des savoirs que dans la préparation des jeunes à leur intégration citoyenne et professionnelle dans la société et dans le monde, aux responsabilités qui les attendent et aux sens qu'elles incarnent.

De l'importance d'une vision collective et politique de la résilience

Promouvoir la résilience chez les jeunes nécessite une volonté politique forte qui s'appuie sur une refonte des attendus du système éducatif, notamment du primaire, et sur un investissement de l'État et des armées pour accompagner le souhait des jeunes adultes à s'investir dans la société, dans notre société. Il est urgent de donner à la jeunesse les capacités intellectuelles et comportementales de réaction adaptée face à une crise, dans un monde évoluant à une vitesse exponentielle. Cela pourrait paraître impossible en temps de crise d'investir différemment pour la jeunesse, mais la prise de conscience d'une communauté de destin doit prévaloir.

Officier sous-contrat, intégrée en 2004 dans l'armée d'active, le Commandant Aurore LEVASSEUR a servi comme officier communication et chef d'un bureau recrutement reconversion et condition du personnel au 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins de 2001 à 2007. Chef du bureau gestion du personnel et directrice des ressources humaines du 28^{ème} groupe géographique de 2007 à 2010, elle a ensuite commandé le Centre d'information et de recrutement des forces armées du Mans jusqu'en 2014, ce qui lui a permis de côtoyer quotidiennement la jeunesse française et de mener de multiples projets en lien avec l'éducation nationale. Elle a ensuite servi à la Délégation des réserves de l'armée de Terre et est actuellement officier stagiaire de la 23^{ème} promotion de l'École de guerre.



Retour Sommaire

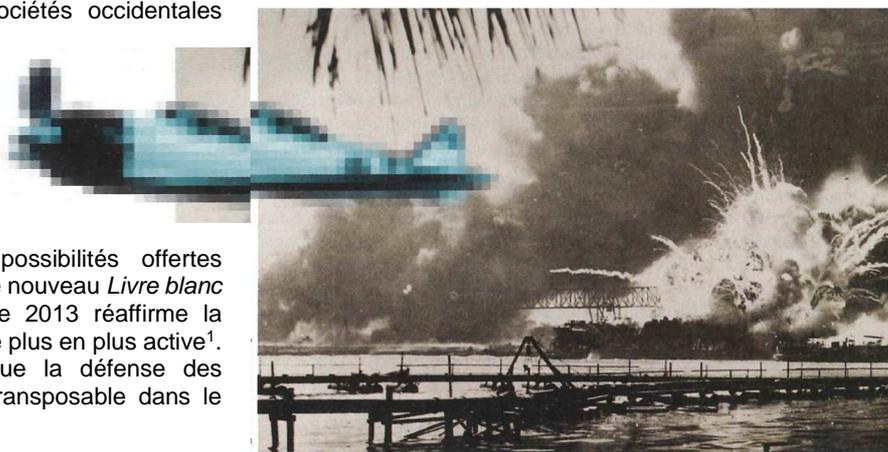
Cyberguerre: Nouveau visage de la guerre?



Par le Commandant Jean-Sun LUIGGI

De nombreux États, organisations terroristes ou mafieuses continuent à développer ou à améliorer leurs capacités «cyber», les plus avancés d'entre y consacrant des moyens humains et financiers très importants. La France a relevé ce défi en faisant les investissements intellectuels et matériels nécessaires. L'auteur de ces lignes plaide cependant pour une réflexion plus ambitieuse: la cyberdéfense doit être globale, concerner les aspects offensifs; elle doit devenir la cyberguerre.

En 2012, constatant «probablement l'attaque la plus destructrice que le secteur privé ait jamais vécu» contre des sociétés pétrolières et gazières ainsi que plusieurs banques, le secrétaire d'État américain Leon Panetta a affirmé qu'il existait désormais un risque de *cyber Pearl Harbor*. Les sociétés occidentales modernes sont-elles devenues «cyberdépendantes» en se reposant à ce point sur la technologie? Quelle imprudence d'ignorer les nouvelles modalités d'affrontement via Internet et les nouvelles technologies de l'information, tant la compétition avec certaines nations émergentes est inéluctable dans le cyberspace! Les possibilités offertes renouvèlent les capacités opérationnelles. Le nouveau *Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale* de 2013 réaffirme la nécessité d'entrer dans une cyberdéfense de plus en plus active¹. Mais si le terme de cyberdéfense évoque la défense des infrastructures critiques, il est également transposable dans le champ des opérations offensives.



Les symptômes d'une rupture

Le stratège chinois Sun-Tzu recommandait une guerre brève afin d'engager le moins de ressources possibles. «On ne saurait tenir les troupes longtemps en campagne sans porter un très grand préjudice à l'État et sans donner une atteinte mortelle à sa propre réputation». Quoi de mieux qu'une arme nouvelle pour surprendre et vaincre rapidement un adversaire?

- **Champs d'application et niveau de menace**

L'armée de Terre a fait le choix de la numérisation de l'espace de bataille et développe le programme SCORPION. L'arrivée de ce programme majeur comprend la livraison de nouveaux matériels «connectés» aux systèmes d'information et de commandement. La dépendance de nos forces armées aux technologies de l'information paraît de plus en plus forte. Quels sont les risques encourus? Les cyberattaques sont en progression constante et représentent un coût financier significatif par secteur industriel. En 2014, elles ont coûté en moyenne 145 millions de dollars contre 130 millions en 2013².

Si de fortes présomptions existent sur l'origine de ces attaques, rien ne prouve juridiquement l'implication d'un État en particulier³. La difficulté pour en «attribuer» l'origine est d'ordre technique et juridique. On parle de notion d'attribution décrivant une action

¹ «Toutefois, la croissance continue de la menace, l'importance sans cesse accrue des systèmes d'information dans la vie de nos sociétés et l'évolution très rapide des technologies imposent de franchir une étape supplémentaire pour conserver des capacités de protection et de défense adaptées à ces évolutions. Elles nous imposent aujourd'hui d'augmenter de manière très substantielle le niveau de sécurité et les moyens de défense de nos systèmes d'information, tant pour le maintien de notre souveraineté que pour la défense de notre économie et de l'emploi en France. Les moyens humains qui y sont consacrés seront donc sensiblement renforcés à la hauteur des efforts consentis par nos partenaires britannique et allemand». LBDSN 2013, page 105.

² *Cost of Data Breach Study 2014*, Ponemon Institute, basé sur un échantillon de 314 entreprises de dix pays différents

³ Les virus se cachent sur des serveurs distants multiples et plusieurs hébergeurs de différents pays. Le virus STUXNET aurait été dissimulé, entre autre, sur un serveur indonésien d'un club de football.

technique dans le cyberspace et de notion d'imputation relevant du domaine politique⁴. En termes juridiques, c'est au niveau international que le problème se pose. Les Pays-Bas n'autorisent pas la divulgation de l'identité d'une personne sur la base de son adresse IP⁵. Il est donc aisé de trouver asile en fonction des différentes législations nationales existantes.

- **Perturbation de l'équilibre des forces...**

Un attaquant bénéficie d'une relative impunité. Si l'une des forces en présence se trouve incapable de riposter à des cyberattaques, un déséquilibre s'ensuit. On parle de «rupture technologique».

Le risque est de ne pas déterminer la provenance d'une cyberattaque et donc de ne pouvoir riposter, faute de savoir qui est l'adversaire. Les États se trouvent potentiellement opposés à des organisations transnationales aux contours flous. Le conflit informationnel s'est en effet déplacé au niveau d'acteurs tiers parfois éloignés des logiques nationales. Ainsi, si la motivation des «Hacktivistes» est de protéger les libertés individuelles sur le net, on aura du mal à anticiper les réactions de ces groupes. À la suite des attentats des 7 et 8 janvier 2015 en France, la lutte entre cyberjihadistes et membres des *Anonymus* a démontré la similarité de leur mode d'action (défiguration de sites internet, attaques en déni de service, propagande par voie de réseaux sociaux).

L'introduction du virus Stuxnet dans les centrifugeuses iraniennes les a rendues inopérantes. Aucun lien clair n'a pu être établi quant à l'identité des commanditaires de l'attaque.

- **...s'inscrivant dans une asymétrie miscible dans le combat conventionnel**

Depuis quelques années, la cyberguerre profite d'un terreau d'expansion très favorable. Certains pays ont lancé leur programme de création d'«unités cyber». Ainsi la Chine, la Syrie, les États-Unis ou la Grande-Bretagne ont largement investi dans la mise sur pied de cyberbataillons. La prise de conscience des Chinois, face à l'obsolescence technologique de leurs équipements militaires dans les années 90, a accéléré la recherche d'une vulnérabilité qui leur permettrait de devancer les États-Unis. Cette vulnérabilité réside notamment dans la dépendance des nations occidentales aux technologies de l'information. La création d'un corps d'armée cyber de 9.600 hommes par la Chine, dont les unités 61398 et 61046⁶, répondent clairement à la volonté de mener une guerre dans le cyberspace.

Les conflits futurs risquent de mélanger guerres conventionnelles et cyberguerre. Les objectifs tant militaires que civils seraient ciblés. Dans la crise ukrainienne, qui a révélé d'anciens rapports de force sous-jacents des relations OTAN-Russie⁷ l'utilisation des médias et des réseaux sociaux pour influencer l'opinion est parfois très ciblée. Ainsi, les forces séparatistes de l'est de l'Ukraine ont diffusé sur *Youtube* les images de volontaires français combattant dans leurs rangs.

La cyberguerre: quels schémas?

La cyberguerre est-elle une guerre à part entière ou un moyen complémentaire de la guerre?

- **Guerre hybride et cyberguerre: de nouvelles règles?**

Les cyberattaques sont-elles destinées à faire partie d'une panoplie de techniques soumettant l'adversaire à sa volonté et menant à la victoire? Les moyens déployés récemment par la Russie en Ukraine s'apparentent à un nouveau genre de guerre dite non linéaire qui implique de multiples acteurs: médias, actions diplomatiques, humanitaires, économiques, influence, mercenariat et volontaires. L'emploi combiné de ces moyens s'apparente à une interpénétration de *soft* et *hard power*⁸. Cette diversité d'acteurs exprime paradoxalement la recherche d'une concentration d'efforts afin de remporter la bataille de l'information. Sans liens apparents les unes avec les autres, ces actions participent à un même but: convaincre les opinions publiques du bien fondé de telle ou telle opération. Dans un tel cadre la dimension cyber prend toute sa place⁹. En réalité, si certaines actions, telles les opérations d'influence, de campagne d'information et d'aide aux populations sont appliquées par les nations de l'OTAN, elles appartiennent déjà aux guerres du passé. *To Win hearts and minds* est un concept datant de la guerre du Vietnam, issu de l'expérience des guerres coloniales européennes.

Le principe français de concentration des efforts implique tactiquement de porter l'effort en un certain point avec un maximum de forces. L'intérêt de la cyberguerre est de se concentrer là où n'opère pas la force militaire. Des frappes conventionnelles peuvent se dérouler sur un secteur, alors que les moyens de cyberguerre peuvent opérer ailleurs. On se rapproche alors du concept d'attaque parallèle des cinq cercles de John Warden, où le but est de frapper au plus près du centre de commandement lorsque l'attention se focalise sur les forces conventionnelles. L'auteur cite le cas de la guerre du Vietnam, où le Viêt-Cong a réussi à renverser l'opinion publique américaine...

Tactiquement, au niveau des unités de combat, il est encore délicat de mettre en pratique la guerre numérique. Si la littérature militaire développe des théories nouvelles sur l'usage des moyens informatiques («*Perspectives Tactiques*» du Général Guy Hubin), ou émet des comparaisons avec des modes d'actions connus (la cyberguerre est comparée au combat en zone urbaine dans «*Cybertactique, conduire la guerre numérique*» de Bertrand Boyer), la réalisation concrète du combat numérique généralisé par les unités au contact n'est pas encore à l'ordre du jour. L'armée de Terre utilise des unités légères de guerre

⁴ Voir à ce sujet «*Cybertactique, conduire la guerre numérique*». Bertrand Boyer (éd. Economica).

⁵ Internet Protocol: sorte de «numéro d'immatriculation» servant à identifier chaque connexion

⁶ L'unité 61398 est en charge de la zone États-Unis / Amérique et l'unité 61046 de l'Europe.

⁷ On peut citer le cas de la Moldavie avec la sécession de la Transnistrie depuis 1992, mais aussi la récente crise géorgienne de 2008,

⁸ Terminologie de Joseph Nye, différenciant les notions découlant d'un leadership non coercitif (*soft power*) et d'hégémonie (*hard power*) dans les relations internationales. «*Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*», New York: Basic Books, 1990.

⁹ À ce titre, il existe, depuis le 9 septembre 2000, une doctrine de sécurité informationnelle de la Fédération de Russie qui expose clairement une vision globale de la sécurité de l'information comme rempart, mais aussi vecteur culturel de la civilisation slave. Voir «*La cyber stratégie russe*» de Y. Harrel (éd. Nuvis).

électronique qui interviennent en opération. Sur ce modèle, des unités de combat numérisées dûment formées et équipées pourraient un jour compléter l'arsenal militaire tactique.

- **Arme du faible ou moyen universel?**

Bien que l'application de la notion de guerre préventive rapportée à la sphère virtuelle puisse ouvrir de nouvelles perspectives, une cyberattaque n'est pas dans l'intention première d'une nation déjà puissante sur le plan militaire. Une cyberattaque est davantage utilisable par le faible comme moyen de contourner cette puissance à peu de frais. Les pays peu dotés en moyens technologiques offrent peu de prise aux actions de cyberguerre. Une attaque contre ces nations n'offrirait pas de massification des effets et ne présenterait d'intérêt que dans le cadre d'objectifs ponctuels à forte valeur ajoutée (cas des centrales d'enrichissement pour Stuxnet). En revanche, les nations techno-dépendantes offrent une cible de choix où l'effet domino joue à plein. L'Estonie, qui a subi en 2007 les effets d'attaques DDoS (*Distributed Denial of Service*) relativement simples à mettre en œuvre, a été progressivement paralysée par une attaque successive de tous les systèmes économiques, financiers et gouvernementaux. 58 sites internet ont été bloqués, dont le site de la principale banque en ligne du pays. La paralysie a duré trois semaines, la plupart des Estoniens se trouvant dans l'incapacité de retirer de l'argent aux distributeurs automatiques. Ce type d'opération est opéré à moindre coût, au prix de l'entretien d'une petite armée cybernétique dûment formée ou de hackers mercenaires non rattachables à un quelconque gouvernement. De l'aveu de certains «hacktivistes» russes, les protections informatiques de l'Estonie étaient inexistantes.

En 2008, un cheval de Troie, qui a pu être diffusé par l'ordinateur infecté d'un soldat américain basé au Moyen-Orient, a permis la fuite d'informations hautement sensibles sur des programmes d'armements et des informations des ministères de l'économie et du commerce extérieur américain.

- **Technologie «tire et oublie»**

Une cyberattaque permet bien souvent à son auteur de garder l'anonymat et de masquer ses intentions. Si le virus Stuxnet put être détecté rapidement sur de multiples supports informatiques à travers le monde par des entreprises de sécurité informatiques comme Kaspersky, son but réel se révéla lorsque son objectif fut atteint: les centrifugeuses iraniennes.

Le cyberattaquant conserve sa liberté d'action, n'étant pas «fixé» au moment de l'attaque. Dans «*Perspectives Tactiques*», le Général (2S) Guy Hubin avait souligné cette remise en question de la notion de fixation à l'heure des nouvelles technologies. Les cyberattaques s'apparentent davantage à l'utilisation d'une technologie «tire et oublie» peu contraignante qu'au déploiement de moyens militaires classiques à forte empreinte politique et logistique. Même s'il est toujours possible de retrouver un cyberattaquant (l'étude approfondie des virus a permis de relier Israël et les États-Unis pour les attaques par Stuxnet, Duqu puis Flame pour ralentir le programme nucléaire iranien), le temps nécessaire à cette recherche ne permet pas d'inquiéter réellement le coupable au moment des faits. Cette idée trouve également son accomplissement dans les nombreux cas exposés dans les trente-six stratagèmes chinois, qui privilégient des moyens d'action détournés: frapper avec une épée d'emprunt.

La cyberguerre peut être utilisée afin d'atteindre un objectif limité. Dans le cas de Stuxnet, une infrastructure vitale a été détruite, ce qui peut être l'objet d'une guerre dite «limitée» ou un simple objectif tactique.

Logique de confrontation indirecte et action coercitive

En Occident, la ruse a longtemps été dénigrée du fait d'une tradition chevaleresque¹⁰. Or, les résultats peuvent être spectaculaires et participer au principe d'économie des moyens.

- **Une analogie avec «L'art de la guerre»**

Selon «*L'art de la guerre*», «conserver les possessions des ennemis est ce que vous devez faire en premier lieu, comme ce qu'il y a de plus parfait; les détruire doit être l'effet de la nécessité». En frappant quelques lignes de codes, l'ennemi peut se voir dépossédé de ses ressources. La crise estonienne est révélatrice de ce mode d'action. Le but des cyberattaques contre ce pays n'était pas le vol, mais la paralysie de ses institutions économiques et financières.

Cette nouvelle cohabitation de moyens symétriques et asymétriques prolonge l'interpénétration des actions Yin et Yang (également nommées forces directes et indirectes) décrite dans «*L'art de la guerre*» de Sun-Tzu: «Usez généralement des forces directes pour engager la bataille, et des forces indirectes pour emporter la décision».

De plus, l'intérêt de la cyberguerre en matière de renseignement apparaît naturellement quand les serveurs et systèmes informatiques infectés le sont à l'insu de leur victime. Assurément, la cyberguerre permet de réaliser les buts du treizième chapitre de «*L'art de la guerre*», notamment la désinformation et la subversion.

- **Cyberguerre: le graal de la théorie des cinq cercles**

La guerre cybernétique et informationnelle au sens large permet d'appliquer la théorie des cinq cercles de J. Warden. Frapper les infrastructures critiques de l'adversaire – centrales énergétiques, réseaux de communication, réseaux routiers ou de distribution (les deuxième et troisième cercles), demeure le cœur de cible de la cyberguerre. Ces atteintes peuvent toucher durablement l'économie d'un État, mais également sa population (le quatrième cercle), bien plus sûrement qu'un embargo. Dans «*Enemy as a system*», J. Warden explique que frapper les forces armées de l'adversaire (le cinquième cercle) n'est pas le plus important. Atteindre sa volonté de combattre et engendrer une paralysie stratégique obligera le commandement adverse (le premier cercle) à un compromis¹¹.

¹⁰ Voir «*La Ruse et les formes contemporaines de la guerre*» de Jean-François Holeindre dans «*La fin des guerres majeures*» (ch.3, Éd Economica).

¹¹ «*The latter we call strategic paralysis. Which parts of the enemy system we attack (with a variety of weapons ranging from explosives to nonlethal computer viruses) will depend on what our objectives are, how much the enemy wants to resist us, how capable he is, and how much effort we are physically, morally, and politically capable of exercising*». J Warden dans «*Enemy as a system*». Il est clairement fait mention des cyberattaques dans ce contexte.

La cyberguerre constitue déjà un nouveau pan de la réflexion stratégique. Une nation ou un système d'alliances repose pleinement sur ses ressorts civils. Or, la cyberguerre permet l'exercice d'une forme de guerre totale et s'applique parfaitement à la théorie des cinq cercles.

Saut capacitaire ou retard technologique?

La cyberguerre se rapporte à un renouveau de la guerre moderne, comprenant la guerre informationnelle sous toutes ses formes où l'interpénétration des moyens militaires conventionnels et le niveau stratégique sont prégnants. C'est pourquoi il convient d'intégrer les composantes de cyberdéfense défensives comme offensives avec ses moyens civils et militaires. L'Estonie a fondé un centre d'excellence de cyberdéfense au profit de l'OTAN et se repose sur l'Alliance pour développer cette capacité. Faut-il renoncer à conserver une cyberdéfense nationale? L'affaire Snowden prouve le contraire, si l'on se remémore les actes d'espionnage de certains de nos alliés. L'agence nationale de sécurité des systèmes d'information, créée en 2008, répond à cette exigence en fournissant à la France des moyens nationaux et indépendants. Le plan d'action cyber 2014 du ministre de la Défense traduit en actions concrètes les mesures à prendre concernant le risque cyber.

C'est l'absence de moyens pour contrer la cyberguerre, un fossé capacitaire, qui constitue une rupture technologique pour les États qui en sont dépourvus. La cyberguerre ne fait que renouveler des méthodes éprouvées avec des moyens techniques novateurs et pluriels.

Il y a une convergence entre la conduite de la guerre symétrique, l'exercice du *soft power* et la lutte asymétrique de la cyberguerre. La guerre de demain, si ce n'est d'aujourd'hui, combinerait des moyens conventionnels avec les outils de la cyberguerre pour atteindre des objectifs particuliers, créer la confusion chez l'ennemi et au sein de sa population. Dans un contexte de contraintes économiques, la cyberdéfense au sens large n'est pas l'apanage de nations riches ou de grandes alliances militaires. Cet enjeu vital reste à la portée de la France. Le risque de cyberattaques majeures sur fond de terrorisme international constitue aujourd'hui une réelle mise à l'épreuve.

Responsable du domaine pyrotechnique et de la sécurité des systèmes d'information de divers établissements du matériel classés SEVESO II durant sa première partie de carrière, le Commandant Jean-Sun LUIGGI a été en poste aux écoles militaires de Bourges entre 2012 et 2015. Il y a dirigé la section d'enseignement de la numérisation de l'espace de bataille et des systèmes d'information logistique. Il est actuellement officier stagiaire à l'École de guerre (23^{ème} promotion).



Sentinelles modernes de sable et de béton



Par l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe Jean-Marc COLLIOU

Préserver l'intégrité de la Force, c'est préserver son potentiel autant que sa capacité opérationnelle et sa liberté d'action. La protection est à ce titre une préoccupation constante du commandement militaire, indispensable à la réussite de la mission. À ce titre, le durcissement des infrastructures de stationnement en opération est une composante majeure de la mission et doit faire l'objet de toutes les attentions. L'auteur nous fait un point de situation original sur ce sujet, en s'appuyant sur les principes retenus et les techniques mises en œuvre au sein de l'opération Barkhane.

Afin de prendre une part active à la stabilité d'un monde en crise, la France participe à de nombreuses opérations extérieures. Nos soldats sont ainsi déployés simultanément sur de nombreux théâtres, exposés à des ennemis devenus terroristes, aussi dangereux qu'imprévisibles. Des menaces en perpétuelle évolution, le plus souvent non conventionnelles, nous obligent à adapter nos modes opératoires. En phase de stabilisation l'armée de Terre déploie ses soldats au cœur de vastes territoires hostiles, dans des sites sécurisés et isolés appelés bases opérationnelles avancées (FOB¹). Des bases qui représentent une réponse tactique, particulièrement efficace, aux besoins de couverture de très grands territoires avec des moyens humains et matériels comptés. Des bases «victimes» de leur efficacité opérationnelle et qui en font autant de cibles potentielles pour nos ennemis. Des bases à fortifier dans une recherche permanente d'économie de moyens et de maîtrise des délais de réalisation. C'est bien là toute la difficulté de l'exercice qui consiste à protéger nos troupes stationnées tout en conservant leur capacité à manœuvrer, indispensable au commandement militaire. L'éternel dilemme entre protection et mobilité, ou quand durcissement ne doit pas rimer avec «bunkérisation».



Afghanistan – Détails des fortifications d'une base militaire avancée

Une insécurité bien réelle



1983- BEYROUTH - Attentat DRAKKAR - 58 morts

De Beyrouth, et son tristement célèbre attentat sur l'immeuble Drakkar en 1983, à la Côte d'Ivoire et le bombardement du camp de Bouake en 2004, jusqu'aux récentes et nombreuses attaques de nos soldats en Afghanistan et au Mali, la France paye un lourd tribut à ses interventions à l'étranger. Ce douloureux constat démontre, si c'était nécessaire, qu'il est impossible de négliger la protection de nos forces stationnées en opérations extérieures. C'est particulièrement vrai face aux nouvelles menaces, dont les modes opératoires relèvent du terrorisme.

Le retour d'expérience des opérations récentes permet de confirmer que nos forces sont soumises à de nombreuses agressions. Les tirs directs ou indirects, les engins explosifs improvisés et les véhicules piégés sont devenus le quotidien de nos soldats.

Les conflits modernes sont complexes. Les menaces diffuses et asymétriques.

¹ Une base opérationnelle avancée (ou Forward Operating Bases - FOB) est une emprise utilisée pour appuyer les opérations tactiques, grâce à son autonomie en appui et en soutien. Isolée, elle est installée pour garantir la conduite des opérations ou pour fournir le soutien d'opérations tactiques qui peuvent être temporaires ou de longue durée. Les bases opérationnelles avancées s'intègrent comme épices du procédé dit en «tache d'huile» reposant à la fois sur le quadrillage des zones contrôlées et la pression dissuasive sur les zones vides de forces terrestres.

De nouvelles menaces

Les opérations sont menées avec des effectifs comptés, face à des adversaires que l'on peut qualifier d'irréguliers, très mobiles et agissants par actions de type coup de poing. Les modes opératoires de l'ennemi n'obéissent à aucun manuel... L'ennemi est partout et nulle part à la fois, menace invisible et omniprésente. Il n'y a plus de front mettant face à face des puissances militaires normées comme dans les affrontements classiques. Nous sommes confrontés à de grands espaces dans lesquels l'ennemi apparaît furtivement et s'efforce d'instaurer un climat de peur dans les populations locales. L'ennemi a conscience du rapport globalement inégal des forces en présence en termes de moyens militaires et technologiques déployés. Il connaît également la faiblesse de nos dispositifs, parfois isolés et face à des populations potentiellement hostiles. Il frappe sans avoir la capacité d'engager le combat dans la durée. Il cherche à faire de sa faiblesse une force en choisissant des actions ponctuelles et ciblées, les plus meurtrières et spectaculaires possible et qui engagent peu d'effectifs; ces actions étant réalisées dans un climat d'insécurité qu'il s'efforce de maintenir. L'ennemi semblant comprendre qu'il ne pourra pas gagner frontalement et militairement cette guerre, il fait donc le choix de nous «pousser» à nous retirer.

Le déploiement de bases avancées dans ces grands espaces à contrôler s'est imposé comme une solution pragmatique et efficace à la problématique du contrôle d'un vaste territoire avec des effectifs comptés, grâce au procédé dit de la tâche d'huile



Soldats déployés dans une FOB

En sécurisant ces grands espaces, nos forces se donnent les moyens d'inverser cette tendance. Sécuriser et contrôler, c'est précisément l'un des effets majeurs à obtenir par l'emploi de ces bases opérationnelles avancées dont la base de Madama est la dernière à avoir été créée à ce jour. Des bases ayant un objectif commun: occuper le terrain, créer un sentiment d'insécurité chez l'ennemi. Il fallait résoudre l'impossible équation de la conservation de notre liberté d'action, indispensable à la réussite de la mission et de la protection des soldats, tout en couvrant de très vastes territoires avec peu de moyen. L'un des éléments majeurs de la réponse était le recours aux bases opérationnelles avancées. Chaque base est un élément constitutif d'un réseau de FOB, positionnée en appui mutuel sur plusieurs lignes de défense. Cette «architecture» assure une cohérence d'ensemble, optimale dans l'organisation de la protection d'une zone d'opération. Le procédé de la tâche d'huile prend ici tout son sens.

Les bases avancées, ou la réponse du bon sens et du pragmatisme

La sécurisation et le contrôle de ces grandes zones, avec de faibles effectifs, ont été rendus possibles par les progrès réalisés ces dernières années en matière d'équipements. La connaissance des effets des armes²⁽²⁾ s'est également considérablement accrue. Cela permet à nos ingénieurs militaires et sapeurs du génie de concevoir des infrastructures justement dimensionnées pour faire face aux agressions de nos ennemis dans une logique de juste réponse au juste besoin. Nos systèmes d'armes sont toujours plus performants. La portée des armes est de plus en plus grande, les systèmes de communication de plus en plus perfectionnés et efficaces. L'utilisation de moyens optiques et vidéo modernes, couplée à l'emploi des drones, nous procure un avantage certain. Il est désormais possible de sécuriser et contrôler de vastes régions potentiellement hostiles en mobilisant peu de moyens. Ainsi, l'efficacité de nos systèmes d'armes modernes, associée à une répartition géographique optimale de bases isolées, mais bien équipées, permet de considérablement réduire le nombre de soldats nécessaires dans ces zones, tout en conservant une excellente maîtrise du territoire.

En sécurisant ces grands espaces, nos forces se donnent les moyens d'inverser cette tendance. Sécuriser et contrôler, c'est précisément l'un des effets majeurs à obtenir par l'emploi de ces bases opérationnelles avancées dont la base de Madama est la dernière à avoir été créée à ce jour. Des bases ayant un objectif commun: occuper le terrain, créer un sentiment d'insécurité chez l'ennemi. Il fallait résoudre l'impossible équation de la conservation de notre liberté d'action, indispensable à la réussite de la mission et de la protection des soldats, tout en couvrant de très vastes territoires avec peu de moyen. L'un des éléments majeurs de la réponse était le recours aux bases opérationnelles avancées.

Chaque base est un élément constitutif d'un réseau de FOB, positionnée en appui mutuel sur plusieurs lignes de défense. Cette «architecture» assure une cohérence d'ensemble, optimale dans l'organisation de la protection d'une zone d'opération. Le procédé de la tâche d'huile prend ici tout son sens.

La sécurisation et le contrôle de ces grandes zones, avec de faibles effectifs, ont été rendus possibles par les progrès réalisés ces dernières années en matière d'équipements. La connaissance des effets des armes²⁽²⁾ s'est également considérablement accrue. Cela permet à nos ingénieurs militaires et sapeurs du génie de concevoir des infrastructures justement dimensionnées pour faire face aux agressions de nos ennemis dans une logique de juste réponse au juste besoin. Nos systèmes d'armes sont toujours plus performants. La portée des armes est de plus en plus grande, les systèmes de communication de plus en plus perfectionnés et efficaces. L'utilisation de moyens optiques et vidéo modernes, couplée à l'emploi des drones, nous procure un avantage certain. Il est désormais possible de sécuriser et contrôler de vastes régions potentiellement hostiles en mobilisant peu de moyens. Ainsi, l'efficacité de nos systèmes d'armes modernes, associée à une répartition géographique optimale de bases isolées, mais bien équipées, permet de considérablement réduire le nombre de soldats nécessaires dans ces zones, tout en conservant une excellente maîtrise du territoire.

Dernière-née des bases françaises avancées, la base de Madama, localisée au nord Niger, n'est opérationnelle que depuis début 2015. Localisée au milieu de nulle part, reconstruite sur les vestiges d'un ancien fortin colonial français de 1931, elle représente la réponse de nos armées au contrôle d'un immense territoire engageant quatre pays limitrophes dans le cadre de l'opération Barkhane. Elle représente la réponse de l'armée de Terre au besoin de lutter dans la bande sahélo-saharienne face à «l'autoroute du terrorisme». Elle permet à nos forces de rayonner dans la zone et de perturber largement les habitudes des terroristes par des actions coups de poing.

Une protection à la hauteur

La protection des FOB conduit à un difficile, autant que nécessaire, compromis entre l'efficacité de la protection et la conservation de la capacité à manœuvrer. Une problématique qui est propre à tous les aspects de la protection des forces (équipements, véhicules), mais qui est particulièrement délicate à résoudre dans le cadre la conception des infrastructures de protection des bases militaires déployées en opérations extérieures.

L'objectif à atteindre est de durcir et protéger ce complexe sensible que représente une FOB. Ensemble qui regroupe une multitude de fonctions plus ou moins interactives, et composé de personnel militaire aux origines et missions diverses autant que sensibles. Son concept^{3 (3)} de protection et son architecture doivent faire l'objet d'une grande attention.

² L'armée de Terre a réalisé, en liaison avec les experts du Service d'infrastructure de la défense (SID), une vaste campagne d'expérimentation (appelée campagne AZUR) destinée à connaître les effets et le pouvoir de perforation des armes en services dans nos armées.

³ Le concept de protection d'un site recouvre:

- des mesures actives: actions permettant l'opposition directe à une attaque ennemie (actions des soldats).
- des mesures passives: ensemble des actions destinées à assurer l'intégrité des personnes et des biens. La fortification ou le durcissement des installations en est un constituant essentiel.
- des mesures réactives ou de résilience: actions permettant à l'issue de l'attaque de revenir à une situation stable et à restaurer les capacités initiales.

Des cibles de choix ou la rançon du succès

Le déploiement des FOB est particulièrement efficace. Le contrôle réalisé par nos forces a significativement réduit les marges de manœuvre de nos ennemis. Son action et sa main mise sur la population locale sont réduites. Il cherche à affaiblir l'efficacité de notre dispositif. Nos bases sont donc paradoxalement «victimes» de leur efficacité et sont devenues des cibles prioritaires. Des symboles occidentaux à faire vaciller. Nos forces se doivent de les durcir à hauteur de la menace.

Cependant l'ennemi ne semble pas vouloir entreprendre une attaque frontale et encore moins la destruction ou la prise des bases avancées.

Des principes immuables, ...merci Vauban!

Nos forces armées font face à de nouvelles menaces, cependant un certain nombre de principes de protection demeurent.

Un ancien dicton disait «*Ville assiégée par Vauban: ville prise. Ville défendue par Vauban: ville imprenable*». Nous ne recherchons pas à faire du site un bastion imprenable, tel un roc immobile ou une forteresse appelée à être assiégée. Nous sommes cependant confrontés aux mêmes maux, qui appellent à mettre en œuvre un certain nombre de réponses communes. Il ne faut donc pas être surpris de retrouver dans la conception et l'architecture des bases avancées des solutions empruntées au passé et aux citadelles de Vauban.

On retrouve ainsi, dans l'architecture et les choix constructifs de FOB, nombre de principes mis en œuvre dans les

fortifications conventionnelles (choix du site, influence de l'environnement, organisation des défenses...).

Cependant, ces nouvelles bases étant destinées à être une réponse tactique temporaire et rapide à mettre en œuvre, elles ne présentent pas les mêmes niveaux de durcissement que nos anciennes cités fortifiées des siècles passés.

Parmi ces principes, chers à nos glorieux ancêtres bâtisseurs, il en est un, fondamental, toujours d'actualité, qui dit que «le terrain commande». On ne peut pas toujours choisir sa zone de stationnement; il ne faut cependant pas la subir, mais en tirer le meilleur parti. Il est nécessaire d'optimiser chaque mouvement de terrain afin de s'en faire autant d'alliés précieux dans la conception et l'organisation des défenses de la base.

Choix des zones d'implantation

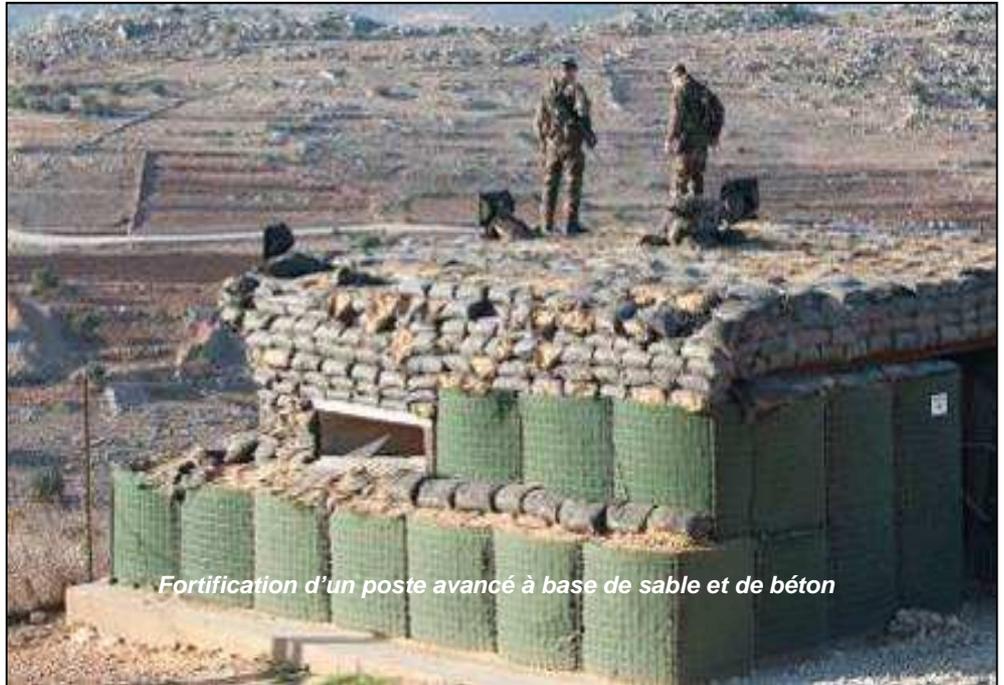
Le choix d'un site est principalement déterminé par l'effet tactique recherché, l'existence de ressources locales, l'acheminement des flux logistiques, la présence d'une zone de poser d'hélicoptères et la capacité à créer une piste d'aviation à proximité. Toute implantation de site, qu'elle fasse l'objet d'une création *ex nihilo* ou d'une adaptation d'une infrastructure existante, doit satisfaire à un certain nombre de concepts d'organisation. Ceux-ci visent à s'assurer, au travers de l'application de principes de base, de l'adéquation entre les exigences de protection et les mesures envisagées. Ces concepts se déclinent au travers de considérations spatiales et temporelles.

«Protéger ses forces c'est directement participer à la conservation de nos capacités opérationnelles et par extension à la réussite de la mission»

Aménagement d'un site

Afin d'optimiser la protection de la base, l'application de ces principes s'illustre dans les deux schémas organisationnels ci-dessous, qui présentent les **principales zones** à créer.

De l'extérieur vers l'intérieur, on trouve tout d'abord une zone appelée protection périmétrique ou «glacis». Cette aire constitue une zone dégagée, dépourvue de végétation haute ou d'obstacles, sur laquelle on peut exercer de manière aisée une surveillance (observation et acquisition d'objectifs). Puis vient la zone dite de protection périphérique ou «zone tampon». C'est la zone d'interposition entre le glacis et le sanctuaire. Elle constitue l'essentiel de la composante de la défense en profondeur du dispositif.





Enfin, au plus près du cœur de notre dispositif, se trouve la zone de protection intérieure ou «sanctuaire». Cette zone concentre les activités primordiales pour l'accomplissement de la mission. C'est le cœur névralgique du dispositif militaire à impérativement préserver.

La connaissance de ces zones et de leur utilité respective est à la base des réflexions et des choix des équipements et matériaux mis en œuvre dans la phase de durcissement des infrastructures. On sait ce que l'on veut protéger et comment, il reste à déterminer avec quels moyens le réaliser.

Des protections efficaces et économes

Les dispositifs de protection et de durcissement mis en œuvre doivent permettre à nos forces de conserver leur intégrité physique. Plus que jamais, l'écart n'a semblé aussi abyssal entre les moyens alloués à nos forces et les missions qui leurs ont été assignées. Plus que jamais, nos sociétés modernes n'ont semblé aussi peu disposées à accepter la perte de soldats dans l'exercice de leur mission. Cela met l'accent sur l'évolution de notre société et de son positionnement par rapport à la mort. Cette obsession de la recherche du zéro mort développée dans de nombreux articles est un élément dimensionnant des systèmes de protection des bases et postes avancés.



Mise en œuvre des fortifications avec les moyens du génie militaire

Maîtrise des coûts de construction

Les moyens financiers et matériels alloués à nos forces étant limités, il convient de mettre en œuvre des systèmes constructifs aux coûts maîtrisés associant simplicité de mise en œuvre, possibilité de réemploi et disponibilité immédiate. Les connaissances récemment développées relatives aux performances balistiques des matériaux permettent de faire des choix appropriés. Ce choix des matériels et matériaux de protection s'est donc naturellement orienté vers des ressources locales et des éléments préfabriqués. Ils ont l'avantage d'être efficaces, réemployables, et de pouvoir être rapidement et facilement mis en œuvre, même avec des moyens de manutention légers. Il est par exemple possible de réaliser une protection périmétrique d'une enceinte de plusieurs kilomètres en moins de 15 jours. Les armées ont pensé leurs dispositifs de protection en ayant constamment à l'esprit de protéger les personnes et les biens, tout en en présentant une signature financière la plus faible possible.

Fortification ne doit pas rimer avec «bunkerisation»

Tous les choix des forces sont dictés par la volonté de pouvoir remplir au mieux leur mission. Cette doctrine s'applique également à la fortification des bases avancées, pour lesquelles on ne doit surtout pas confondre durcissement et «bunkerisation». Il est clairement contre-productif de vouloir se surprotéger.

Nos forces ne sont pas dans une guerre de siège, attendant patiemment un assaillant, retranchées derrière des murailles voulues infranchissables.

La mobilité reste un principe fondamental recherché. Vouloir sanctuariser l'intégralité du dispositif peut conduire la force à une configuration de surprotection synonyme de «bunkerisation», et par voie de conséquence d'immobilisation. Une immobilisation signifiant dans le cas présent un échec de la mission. C'est bien là le paradoxe du durcissement des infrastructures déployées en opérations extérieures. Un paradoxe existant depuis la nuit des temps, opposant l'épaisseur de l'armure à la force de pénétration des flèches ou des glaives.

Il convient de se poser les bonnes questions et de déterminer l'effet majeur à obtenir. La réponse de nos forces est claire. Elle consiste à trouver un juste équilibre entre la nécessaire protection et l'indispensable mobilité. La capacité à manœuvrer, à conserver sa faculté à se déplacer, est au cœur des considérations tactiques et stratégiques. Se focaliser sur le niveau de protection et penser concevoir des «murailles» infranchissables ne peut conduire dans le cas des FOB qu'à un non-sens opérationnel.

Le déploiement de bases avancées s'est imposé comme une réponse tactique, pragmatique et efficace à la problématique du contrôle d'un vaste territoire avec des effectifs réduits grâce au procédé dit de la «tache d'huile». Des bases militaires déployées en opérations extérieures dont la protection est une priorité du commandement militaire.

Reposés physiquement et psychologiquement, nos soldats peuvent se concentrer sur leurs missions. Des soldats qui sont protégés par des fortifications de sable et de béton résolument modernes, réversibles et rapides à mettre en œuvre. Des fortifications intelligentes protégeant des bases avancées de mieux en mieux équipées. Une nécessaire évolution afin de répondre à une recherche de juste équilibre entre efficacité de la protection et liberté de manœuvre. Compte tenu des théâtres d'opérations sur lesquels nous sommes actuellement présents et des crises émergentes dans de nombreuses régions aux «environnements» similaires, gageons que ces bases continueront d'être massivement employées. La création début 2015 de la base avancée de Madama au nord Niger en est une parfaite illustration.

Ingénieur diplômé des Arts et Métiers, d'origine OSC, l'Ingénieur en chef de 2^{ème} classe COLLIOU a été intégré en 2011 comme officier de carrière au titre de l'article 15.2 au sein du Service d'infrastructure de la défense (SID). Après plusieurs affectations initiales dans le service du génie à Angers, la Réunion et Versailles, il a servi en 2008 à Abu Dhabi comme premier chef du détachement du SID aux EAU. Depuis 2011, il est chef de l'unité de soutien d'infrastructures de la défense (USID) de la base de défense de Pau-Bayonne-Tarbes-Dax.



D'une défense de l'avant à l'ennemi de l'intérieur, quelles conséquences sur le rôle du soldat?



Par le Chef d'escadrons Pierre-Yves GINOT

«La continuité de la politique» pousse depuis toujours le soldat à s'interroger sur le rôle qu'on lui fait jouer. Car même si l'action militaire répond à des logiques spécifiques, la mission attribuée au soldat reste le prolongement d'une problématique politique. Les réflexions de chacun varient ainsi selon l'évidence ou la complexité du conflit, mais le chef en fait rarement l'économie car il assume une responsabilité singulière, celle de donner du sens à l'action. Or, si la menace d'une invasion met fin à bien des questionnements, l'emploi actuel des forces armées n'offre plus le même confort intellectuel et marque une nouvelle étape en termes de complexité.

D' une défense de l'avant à l'ennemi de l'intérieur, quelles conséquences sur le rôle du soldat?

«La continuité de la politique» pousse depuis toujours le soldat à s'interroger sur le rôle qu'on lui fait jouer. Car même si l'action militaire répond à des logiques spécifiques, la mission attribuée au soldat reste le prolongement d'une problématique politique. Les réflexions de chacun varient ainsi selon l'évidence ou la complexité du conflit, mais le chef en fait rarement l'économie car il assume une responsabilité singulière, celle de donner du sens à l'action. Or, si la menace d'une invasion met fin à bien des questionnements, l'emploi actuel des forces armées n'offre plus le même confort intellectuel et marque une nouvelle étape en termes de complexité.

Une loyauté historiquement avérée

Historiquement, le soldat français n'est pas seulement obéissant: il est aussi loyal. À l'image de nombreux historiens, le Maréchal Juin s'est ainsi attaché à le souligner dans son ouvrage **«Trois siècles d'obéissance militaire»**¹. Cette tradition constitue un précieux héritage, comme le souligne l'histoire mouvementée des États qui n'ont pu se prévaloir d'une telle loyauté. Néanmoins, il semble opportun de rappeler que si cette loyauté est un dû, elle n'est pas pour autant automatique. Car elle se nourrit d'éléments tels que la perception d'objectifs légitimes, une réelle compréhension des buts poursuivis, des modalités d'action cohérents avec les valeurs communes, des efforts équitablement partagés, une cohérence entre sollicitations et moyens alloués, un soutien aux acteurs de terrain, etc. Ainsi, un conflit conduit souvent chaque chef militaire à une réflexion sur ces questions, ce qui lui permet ensuite d'asseoir la loyauté de ses subordonnés. Or, la complexité actuelle des conflits impose de garder à l'esprit que cette loyauté ne va pas de soi.

Considérons nos Poilus. Quel que soit leur degré de compréhension des événements ayant mené au conflit, on imagine que la plupart des soldats de l'époque se sont initialement posé bien peu de questions face à l'envahisseur. Les frontières sont menacées: c'est la famille, c'est le village qu'il faut défendre. La situation est ensuite comparable durant la Guerre froide, où le soldat protège ce qui lui est cher de l'invasion ou de l'anéantissement. Les enjeux du conflit sont aisés à saisir car la menace possède une évidence matérielle et des aspects tangibles.

Les opérations extérieures, une situation déjà particulière

Bien avant la période contemporaine, l'armée a déjà régulièrement été employée comme outil de politique étrangère davantage que comme protectrice du sanctuaire national. Néanmoins, après des siècles de conquêtes militaires, la France a cessé progressivement de chercher à étendre son territoire. Le ministère de la Défense nationale remplace le ministère de la Guerre. Le soldat citoyen cède la place au citoyen soldat. La fin de la décolonisation le consacre soldat défenseur. Et c'est bien dans cet esprit qu'on l'engage et qu'il s'engage désormais. Le statut et le rôle qui lui sont dévolus affectent logiquement son état d'esprit et son rapport à la mission. D'autant que ce même état d'esprit fait l'objet d'une attention particulière des responsables politiques

¹ Alphonse Juin, **«Trois siècles d'obéissance militaire»**, Plon, 1964

et des chefs militaires qui se montrent très soucieux des ressorts qui animent les cadres recrutés et soulignent fréquemment l'enjeu que représente pour le pays leur ouverture d'esprit.

En opération extérieure, le chef militaire est chargé de défendre à l'étranger l'intérêt national tel qu'il est défini par les sphères décisionnelles du moment. Que cet état de fait le pousse à s'interroger sur le sens de son action ne paraît donc pas incongru. C'est bien ce qui fait la différence entre l'obéissance et la soumission, entre le soldat et le mercenaire, entre le défenseur et le guerrier.

Ce sont les guerres de décolonisation qui donnent l'occasion de percevoir avec le plus d'acuité les questionnements qui peuvent animer les uns et les autres quant à la légitimité ou à l'opportunité de l'action. Ce n'est certes pas la première fois que l'armée combat hors métropole. Mais l'interprétation de la doctrine Bugeaud ou la gestion par Gallieni du «fahavalisme»² semblent avoir suscité en leur temps assez peu de réactions. Des écrits de l'époque, il ressort qu'il ne s'agit pas vraiment d'un sujet. Ainsi, les désaccords d'un Général Dubern («Nous détruisons le pays que nous prétendons coloniser et civiliser») trouvent peu d'écho.

En revanche, les tribulations des lieutenants et capitaines engagés en Indochine sont aujourd'hui bien connues. De Jean Lartéguy à Pierre Schoendoerffer, les témoins privilégiés de ces tiraillements ont ainsi eu à cœur d'en faire partager la dramatique complexité. Hantés par les souvenirs des massacres des populations auxquelles ils avaient juré protection, les survivants d'Indochine qui combattent ensuite en Algérie mettent tout en œuvre pour éviter un nouvel abandon de ceux qui ont tout risqué sur la parole de la France.

Des dimensions nouvelles aux implications significatives

Sans doute, les soldats français n'ont plus eu à subir depuis de dilemme aussi douloureux. Néanmoins, chez ceux susceptibles de donner la mort et de la recevoir, la nature même des opérations dans lesquels ils sont engagés depuis n'a pas fait disparaître les questionnements. Quel est le sens réel de mon action, au-delà de ce qui en est dit? La légalité suffit-elle à rendre légitimes les objectifs qui me sont fixés? Comment expliquer le décalage entre ce que j'observe sur le terrain et la communication qu'en fait chaque partie prenante? Car «l'outil militaire» n'a rien d'inerte, quoi que sous-entende un tel vocable. Et le «recentrage sur le cœur de métier» ne rendra pas moins réfléchis les hommes et les femmes ainsi «recentrés».

Pour le chef, il n'est pas question de laisser transpirer ces questionnements vers le bas. Il s'agirait d'une faute contre l'esprit. Et vers le haut, les doutes s'arrêtent généralement au chef direct. *De facto*, le niveau de sollicitation des chefs et la discipline intellectuelle se prêtent mal à de tels échanges. Par ailleurs, les interrogations ouvertes restent rares tant que les responsables du moment se trouvent en poste, à quelques exceptions près. Avec la parution de «*Pour qui meurt-on?*»³, nombre de militaires avaient ainsi vu l'écho du décalage qu'ils avaient observé en ex-Yougoslavie entre le terrain et les représentations qui en étaient faites. Un tel malaise fut à nouveau perceptible au Kosovo, les militaires laissant ceux⁴ qui n'étaient pas tenus par le devoir de réserve exprimer ce décalage.

Pour autant, l'adieu aux armes et le temps qui passe libèrent régulièrement la parole, atténuant son caractère potentiellement polémique. Il est ainsi intéressant d'observer que les interrogations du jeune lieutenant perdu au milieu de la jungle ou des sables se perpétuent décennies après décennies, opérations après opérations. Le Colonel Goya évoque ainsi son engagement au Rwanda en 1992, racontant «qu'il se demandait tous les jours quels intérêts la France défendait dans ce pays»⁵. Les engagements les plus récents ne font pas exception à la règle, qu'il s'agisse des opérations réalisées ou de celles un temps envisagées. Si les échanges restent généralement cantonnés entre pairs, il apparaît cependant difficile de s'abstenir d'un jugement sur une mission dans laquelle on s'est profondément investi durant des mois. Les «sachants» y verront un manque de sagesse, au regard de tout ce qui échappe au plus grand nombre. Mais c'est précisément ce qui évite au soldat de risquer sa vie et celle de ses hommes sur les seules lubies d'un petit nombre de personnes, si éclairées soient-elles.

«Des états d'âme?», s'agaceront, moqueurs, quelques fiers guerriers

Mais bien sûr! L'histoire nous montre avec suffisamment d'évidence à quel point l'absence d'états d'âme favorise les succès immédiats au détriment de victoires durables. C'est ce que rappelle le géopoliticien Dominique Moïsi⁶ lorsqu'il détaille les rancœurs belligènes auxquelles nous faisons face aujourd'hui, suite à des conflits qui nous semblaient pourtant appartenir au passé.

Des états d'âme également parce que c'est précisément ce qui différencie la tête brûlée du soldat. Tant qu'ennemis, enjeux et buts de guerre sont évidents, la question ne se pose pas. Mais dans le contexte actuel, où la complexité prévaut et où nombre d'éléments apparaissent peu évidents, comment pourrait-il en être autrement? Le fait d'armer autre chose que des robots constitue l'un des garde-fous du fonctionnement démocratique. L'armée de Terre l'a parfaitement compris, qui s'attache à former ses cadres aux «états d'âme» par le biais de réflexions sur l'éthique et la déontologie.

D'autant qu'il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans l'histoire pour identifier des dysfonctionnements lourds de conséquences dans les processus décisionnels d'une démocratie. Dans son ouvrage sur l'engagement américain en Irak⁷, Thomas Ricks détaille notamment l'enchaînement dramatique de choix pour lesquels nombre de responsables n'ont rien voulu

² Mouvement de brigandage malgache de la fin du XIX^{ème} siècle amplifié par le refus de l'enrôlement dans les forces loyales aux autorités.

³ Emmanuel de Richouffitz, «*Pour qui meurt-on?*», Broché, 1998

⁴ Alice Krieg, «*Regards sur les médias dans le conflit yougoslave*», 2002

Jürgen Elsässer, «*La RFA dans la guerre au Kosovo. Chronique d'une manipulation*», Éditions l'Harmattan, 2002

Carla Del Ponte, «*La chasse, moi et les criminels de guerre*», Feltrinelli, 2008

⁵ Radio France international, 8 août 2015

⁶ Dominique Moïsi, «*La géopolitique de l'émotion: Comment les cultures de peur, d'humiliation et d'espoir façonnent le monde*», Flammarion, 2008

⁷ Thomas E. Ricks, «*Fiasco: the American Military Adventure in Iraq*», Penguin Books, 2006

entendre et bien des subordonnés n'ont pas osé parler. Pour le seul conflit irakien, l'instrumentalisation des 3.000 morts du 11 septembre a entraîné la mort de 4.000 soldats américains et de centaines de milliers de civils. Or, l'étude très documentée de Thomas Ricks fait ressortir que ces milliers de victimes ont davantage payé le prix de manières d'être individuelles que de structures défaillantes. Et notamment de rivalités, d'absence de réelle compétence et d'orgueil intellectuel des élites politiques, administratives et militaires.

De ce fait, après des siècles d'autosatisfaction sur le fonctionnement de nos démocraties et d'oubli des prophéties de Tocqueville⁸, tant de sang versé pousse à la vigilance, sauf à s'imaginer ingénument être à l'abri de telles dérives. D'ailleurs, au regard de telles expériences, certains appellent régulièrement de leurs vœux une évolution de la grande muette vers un modèle dans lequel les nouvelles générations «oseraient» davantage s'exprimer. L'exemple venant du haut, cette génération risque de se faire attendre, la chasse aux rédacteurs du groupe Surcouf ou le sort réservé au Général Desportes ayant montré qu'une telle aspiration n'était pas unanimement partagée. Et si les appels à une pensée libre et originale sont récurrents, la réalité du fonctionnement quotidien semble avoir peu pris acte de l'abondante littérature portant sur le sujet. En l'occurrence, la contradiction reste un sport aux résultats aléatoires, quel que soit le souci de forme qui l'accompagne.

Par ailleurs, le bilan, pourtant largement consensuel, du conflit irakien n'a pas mis fin aux aventures militaires d'un pays qui n'a pourtant eu de cesse de promouvoir les valeurs démocratiques. Déjà, les méthodes de renseignement américain avaient conduit certains à se demander si les États-Unis n'avaient pas laissé leur âme dans leur guerre contre le terrorisme. Aujourd'hui, les frappes de drones dans des pays avec lesquels les États-Unis ne sont pas en guerre constituent une pratique à mi-chemin entre l'exécution extrajudiciaire et l'assassinat politique. Or, quelle que soit l'efficacité à court terme d'un tel mode d'action, celui-ci semble peu susceptible d'enrayer la spirale de la vengeance et crée un dangereux précédent. Quelle réaction possible le jour où un État plus puissant que le nôtre agira de la sorte sur notre territoire?

Le philosophe Michel Terestchenko observe ainsi que les menaces auxquelles nos sociétés font aujourd'hui face génèrent des dynamiques de transformation interne qui se traduisent par un affaiblissement du droit et des consciences⁹. L'adoption de «lois émotions» de nature orwelliennes et auxquelles le numérique confère une portée inédite, offre au militaire de nouveaux sujets de réflexion quant à l'articulation entre fins et moyens¹⁰. D'autant que ces changements peuvent parfois amener le soldat à se demander sur quoi fonder son action, à une époque où le mot «valeur» figure partout et où les grands mots sont sans cesse invoqués, mais où tant de questions éthiques n'ont jamais fait aussi peu consensus.

Des formes désormais très variées de conflictualité

En opération extérieure, les armées sont régulièrement engagées pour garantir «un environnement sûr et sécurisé». Sans ennemi désigné à qui imposer leur volonté, c'est-à-dire sans confrontation politique, ces missions revêtent le caractère d'opérations de police. Elles conduisent les militaires à devoir contrôler ceux qui contreviennent à la loi, ce qui constitue une mission permanente et donc potentiellement sans fin. Parallèlement, la paix à nos frontières ne peut occulter les nouvelles formes de violence qui travaillent nos sociétés de l'intérieur. Au point que les forces armées sont désormais impliquées dans les problématiques de sécurité intérieure. En France, la militarisation de l'action terroriste a conduit les sphères décisionnelles à engager les armées sur le territoire national. «La France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical» déclarait le Premier ministre le 15 janvier 2015. Pour les forces armées, cet engagement s'est traduit par les opérations Barkhane, Chaman et Sentinelle. En termes de volume de forces, ce déploiement correspond à un conflit majeur au regard du Livre blanc. Or, notre pays n'est plus seulement la cible des attaquants, mais également leur berceau. De ce fait, l'adversaire du soldat n'est plus seulement un autre soldat. C'est aussi celui qui vient de l'école de la République, est né en France, est citoyen français, britannique ou scandinave.

Lutter contre une idéologie avec des FAMAS reste vain car éphémère

«On ne peut pas tuer l'idée à coups de canon, ni lui mettre les poucettes» clamait déjà Louise Michel. En effet, bien des conflits ont permis d'observer que la violence qu'on demande au militaire de contenir n'est que le symptôme de causes plus profondes. De ce fait, les origines sociétales de cette violence font rarement l'économie d'un décryptage qui en dépasse les tabous, seul moyen d'en tarir la source. L'analyse de ces phénomènes pose régulièrement des questions dérangementes, car elle questionne le substrat même de nos sociétés et la validité des idées sur lesquelles elles se sont construites. Mais se contenter d'attendre du soldat qu'il en contienne les effets, voire catalyse sur lui les soubresauts, ne peut donner que des résultats éphémères. Prendre les symptômes pour le mal débouche invariablement sur «l'impuissance de la victoire»¹¹. De ce fait, compte tenu des exigences dont on fait preuve envers lui, le militaire a besoin d'observer que les causes de cette violence font l'objet d'un consensus, ou a minima d'un débat constructif pour trouver du sens à son action et s'y impliquer pleinement

D'autant que le recours aux forces armées dans des situations qui nécessitent toujours plus de discernement semble loin d'être provisoire. Ainsi, pour le moment, la majorité des phénomènes de violence ne sont plus majoritairement d'origine étatique. La nature des producteurs de violence continue à évoluer, face à des armées qui restent davantage conçues pour faire face à une violence institutionnelle et structurée. Or, selon l'ONU, le système financier mondial a permis de blanchir près de 1.600 milliards de dollars en 2009¹², permettant à nombre d'acteurs privés de devenir plus puissants que les acteurs publics. L'exemple du Mexique, autre grand pays démocratique, illustre à quelles extrémités peut en arriver l'État dans le recours aux forces armées.

⁸ Alexis de Tocqueville, «*Quelle espèce de despotisme les démocraties ont à craindre*», «*De la démocratie en Amérique*», chapitre IV, 6, 1842

⁹ Michel Terestchenko, «*L'ère des ténèbres*», Broché, 2015

¹⁰ Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez, «*Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*», Broché, 2015

¹¹ G. W. F. Hegel, «*La Raison dans l'histoire*», 1822

¹² United Nations Office on Drugs and Crime, *Estimating illicit financial flows resulting from drug trafficking and other transnational organized crime*, 2011, p.5

Ces différents éléments illustrent à quel point le métier du soldat se complexifie. Et combien ces évolutions requièrent chez lui discernement et réflexion pour toujours œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Lucide sur les ressorts de nos démocraties, le citoyen soldat est familier d'une opinion publique volatile et parfois peu au fait des mécanismes de la conflictualité. Il la voit pousser à l'intervention militaire pour ensuite s'impatienter aussitôt. La fébrilité générale qui en découle conduit parfois à déployer les armées *ultima ratio* en réaction, pour «faire quelque chose». Ce qui risque alors de la réduire au rôle d'outil de communication, voire d'anxiolytique. Or, pour le soldat, l'absence de lisibilité des buts poursuivis s'accommode mal des exigences liées au métier des armes et des sujétions qui en découlent. Le statut général des militaires stipule explicitement l'obligation de loyauté. Mais, à l'étranger comme sur le sol national, l'existence d'une stratégie claire soutient tout à la fois les efforts demandés, les risques pris et la conscience des défenseurs. *In fine*, elle contribue donc directement à leur loyauté.

Saint-cyrien de la promotion du «Bicentenaire de Saint-Cyr» (1999-2002), le Chef d'escadrons Pierre-Yves GINOT a servi en escadron d'éclairage et d'investigation, comme instructeur à Saint-Cyr, puis au 3^{ème} régiment de hussards. Il est actuellement en scolarité post-École de guerre à l'ESCP Europe.



[Retour Sommaire](#)

Le financement du surcoût opex (et opint...)



Par le Chef de bataillon François LORVOIRE

Sujet brûlant et pourtant incontournable, l'enjeu du financement des surcoûts OPEX et OPINT est éminemment politique; l'actualité récente le souligne avec acuité, et aucune solution ne saurait satisfaire totalement l'ensemble des parties. Cependant, une amélioration du système pourrait être décidée, les pistes en ce sens ne faisant pas défaut.

Les attentats qui ont frappé la France les 7, 8 et 9 janvier, puis le 13 novembre 2015, ont engendré une augmentation notable de l'activité des armées en OPEX (opération Chamall entre autres) et en OPINT (opération Sentinelle). Cette suractivité, non planifiée, a induit des surcoûts pris seulement partiellement en compte dans la loi de finance initiale (LFI) de 2015.

En janvier, la priorité budgétaire donnée par l'exécutif à la lutte contre le terrorisme s'était traduite par le décret d'annulations et d'ouvertures de crédits de paiement et d'autorisations d'engagement du 9 avril 2015. Cependant, cette solution n'est efficace «qu'à la marge», car les montants de crédits et d'autorisations d'engagements ouverts doivent être inférieurs ou égaux à ceux annulés. Le jeu se fait donc à somme nulle ou positive pour le budget de l'État, et les réaffectations entre ministères ne peuvent être que modérées car prises en cours d'exercice. De surcroît, dans ce cas particulier, le ministère de la Défense, s'il n'a pas connu d'annulation de crédits, n'a pas non plus reçu de ressources supplémentaires. La transformation des ressources exceptionnelles en crédits de paiement, même si elle est une mesure rassurante, ne saurait en effet être assimilée à une augmentation du budget. Elle vise simplement à maintenir la cohérence entre la loi de programmation militaire et l'exercice budgétaire réel. Le redéploiement en interne de ses dépenses est donc la seule solution qui a été offerte¹ au ministère de la Défense (MINDEF).

En novembre, au lendemain des attentats, le Président a arbitré en faveur du pacte de sécurité au détriment du pacte de stabilité. Cependant, de même qu'en janvier, en l'absence de loi de finance rectificative (LFR) et avant de connaître la LFI pour 2016, la problématique du financement des surcoûts OPEX et OPINT demeure inchangée pour les armées. L'annonce politique demeure sans effet tant qu'elle n'est pas traduite dans la loi. Ceci nous conduit donc à traiter ici de la question du financement de ces surcoûts dans les mêmes termes que nous aurions pu le faire avant les attentats de novembre à Paris.

À l'heure actuelle, ce mode de financement du surcoût OPEX, affiné au cours des ans et objet d'un *statu quo* entre ministères, fait toutefois l'objet de critiques récurrentes.

Les remarques principales viennent de la Cour des comptes, qui reproche le manque de sincérité de la budgétisation de la mission défense en loi de finance initiale (LFI), soutenu dans cette analyse par le ministère des Finances et des Comptes publics. Le ministère de la Défense, quant à lui, note que ce processus fragilise durablement la réalisation de ses programmes d'équipements.

L'enjeu de ce financement est éminemment politique. L'actualité récente le souligne avec acuité, et aucune solution ne saurait satisfaire totalement l'ensemble des parties.

Après avoir présenté le mécanisme de financement du surcoût OPEX, puis ses enjeux, quelques pistes éventuelles d'amélioration seront enfin évoquées.

*
* *

Un mécanisme de financement objet d'un *statu quo*...

Confronté au milieu des années 2000 à la problématique de l'augmentation très sensible des surcoûts liés aux opérations extérieures et dans l'impossibilité de les prendre sous enveloppe sans grever trop lourdement le P146 (équipement des forces) par annulations de crédits de paiement, le MINDEF a pu obtenir à partir de 2008 qu'une partie de ce surcoût soit répartie entre les différentes missions du budget de l'État, au titre de la solidarité interministérielle.

Ce processus présente un réel avantage par rapport à la situation antérieure, même s'il demeure perfectible. En effet, la charge de ce surcoût ne pèse aujourd'hui plus uniquement sur le budget du MINDEF, mais est partagée pour partie avec les autres ministères.

¹ Dans le «Rapport relatif au décret no 2015-402 du 9 avril 2015 portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance»: «Ouverture pour le financement des dépenses liées à la mise en œuvre du plan de lutte contre le terrorisme présenté le 21 janvier 2015 par le Gouvernement: [...] Les actions menées par le ministère de la Défense s'élèveront à 150 M€ et seront financées par redéploiement, sans nécessiter d'ouverture de crédits».

Ce mode de financement repose avant tout sur un consensus relatif à la définition du périmètre du surcoût OPEX, présenté en fin d'année par la DAF² du MINDEF à la direction du budget de Bercy.

En loi de finance initiale, une provision pour le surcoût des OPEX est incluse dans le budget du MINDEF. Ce montant, variable, est partie prenante de l'effort de défense de la nation. Il est actuellement fixé par la LPM 2014-2019 (article 4) à 450 millions d'euros par an. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de cette provision depuis 2008.

Md€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Provision LFI	460	510	560	570	630	630	450	450
Solidarité IM	392	363	307	677	243	620	668	?
Surcoût OPEX	852	873	867	1247	873	1250	1118	?

En cours d'exercice budgétaire, les surcoûts dépassant systématiquement la provision, la direction du budget de Bercy dégage la réserve du ministère et le P178 avance de la trésorerie, afin de financer ces dépenses vitales pour les opérations.

En fin d'exercice budgétaire, l'ensemble des ministères déclarent à la direction du budget de Bercy leurs dépassements éligibles à un financement via la solidarité interministérielle. Les surcoûts OPEX, au-delà de la provision, appartiennent à cette catégorie et y sont donc versés. Un décret d'avance, puis une loi de finance rectificative, fixent alors en détail les annulations et ouvertures de crédits pour chaque mission afin de pouvoir financer la part de ce déficit mutualisé qui revient à chaque ministère. La clé de répartition utilisée par Bercy laisse alors entre 15 et 20% de ces surcoûts à charge du MINDEF. Cela revient donc à dire que le MINDEF paye pour les OPEX la provision à laquelle s'ajoute 15 à 20% du dépassement constaté, en fonction de la valeur actualisée de la clé de répartition.

... cependant non dénué d'enjeux majeurs ...

- **En programmation: l'enjeu juridique lié au respect insuffisant de certains principes affirmés dans la LOLF**

L'article 32 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) stipule depuis 2001 que «les lois de finances présentent de façon sincère l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Leur sincérité s'apprécie compte tenu des informations disponibles et des prévisions qui peuvent raisonnablement en découler». La provision pour le financement du surcoût OPEX est passée de 24 à 630 millions d'euros (M€) entre 2004 et 2013. Toutefois, l'ouverture récente de nouveaux théâtres (Mali, RCA) a annulé les économies escomptées suite aux désengagements français du Kosovo et de l'Afghanistan. Dès lors, en l'absence d'un effort de défense supplémentaire de la nation, la diminution de cette dotation à un montant de 450 M€ en 2014, alors que le surcoût anticipé des OPEX pour les années à venir semble se maintenir à un niveau élevé, pose la question de la sincérité budgétaire de la programmation des crédits couvrant ces dépenses.

Si une marge d'erreur peut être admise du fait du caractère complexe et évolutif de ces charges, l'écart entre la provision et les dépenses constatées en gestion s'accroît, passant de 243 M€ en 2012 à 620 M€ en 2014. Le Conseil constitutionnel a certes rappelé dans une décision de décembre 2014 que «la sincérité de la loi de finances de l'année se caractérise par l'absence d'intention de fausser les grandes lignes de l'équilibre qu'elle détermine». Il n'est toutefois pas impossible qu'à l'avenir il rende sa jurisprudence plus exigeante, en affinant son contrôle jusqu'à l'évaluation de la provision relative à ces charges.

L'article 7-2 de la LOLF indique également que «les crédits ouverts sur le titre des dépenses de personnel de chaque programme constituent le plafond des dépenses de cette nature». Bien que ce principe de fongibilité asymétrique empêche que des crédits de fonctionnement ou d'investissement puissent être utilisés pour des dépenses de personnel, le financement du surcoût OPEX en titre 2 non budgété se fait malgré tout au détriment du P146³.

- **En gestion: l'enjeu capacitaire lié à l'impact des surcoûts OPEX sur le programme 146 de la mission défense**

Le système actuel de financement du surcoût OPEX, même s'il est globalement favorable au MINDEF, génère néanmoins en gestion des aléas non négligeables pour son budget déjà très contraint:

- le remboursement via la solidarité interministérielle intervient lors du décret d'avance et de la loi de finance rectificative pris tous deux généralement en fin d'année. Cette attente génère en cours de gestion des besoins de trésorerie supplémentaires. Ceux-ci sont comblés partiellement par le dégel de la réserve et par des avances faites par le P178, qui se retrouve alors sous très forte tension;
- bien que la réserve interministérielle de précaution prenne à sa charge la majeure partie du surcoût OPEX non budgété, le ministère de la Défense participe à son financement à hauteur de son poids budgétaire (environ 20%);
- certaines dépenses découlant du déploiement des forces françaises à l'étranger ne sont pas incluses dans le périmètre du surcoût OPEX (destructions définitives des parcs et matériels, cessions gratuites aux armées étrangères, achats d'équipements spécifiques en urgence opérationnelle...). Elles restent donc à ce titre intégralement financées par les BOP (budgets opérationnels de programme) des armées, directions et services.

² Direction des affaires financières

³ Plus précisément, le financement du surcoût OPEX en titre 2 non budgété sur la sous-action 59-01 du programme 212 est pour partie assuré par des crédits de la mission défense dépendant du P146.

Ce besoin de financement supplémentaire est au final ponctionné en grande partie sur les ressources du programme 146, unique variable d'ajustement au sein de la mission défense. 471 M€ de ressources en CP⁴ du programme 146 ont ainsi été annulés en 2014 au titre du décret d'avance et de la loi de finances rectificative pour financer la solidarité ministérielle (incluant le surcoût OPEX) ainsi que les dépenses générées par les OPEX et non incluses dans le périmètre de ce surcoût.

Les programmes de modernisation capacitaire des armées se retrouvent ainsi enfermés dans un cercle vicieux. Chaque année, alors que les OPEX usent de manière prématurée les matériels, une partie des crédits d'équipement est ainsi transférée vers les dépenses de titre 2 ou de fonctionnement des OPEX au lieu d'être utilisée pour faire face à ce besoin accru de remplacement.

... et pouvant faire l'objet d'optimisations

- **Un système de financement pérenne qui devrait cependant rester sous contrainte forte**

Le dispositif de réserve de précaution interministérielle introduit par la LPM 2009-2014, quoiqu'imparfait, a montré son efficacité générale depuis 2009. Ce nouveau mode de fonctionnement, qui marque un progrès par rapport à la LPM précédente, a donc peu de chances d'être remis en cause à court et moyen termes. En effet, ce système permet au MINDEF de ne pas assumer seul la totalité du coût des OPEX tout en permettant au ministère des Finances et des Comptes publics de ne répartir qu'une partie bien définie de ces dépenses (certains coûts induits restant à la charge de la mission défense).

S'inscrivant dans le cadre plus général d'un budget de l'État sous tension, ce mécanisme est cependant appelé à subir des contraintes de plus en plus fortes. Le niveau important des OPEX, dont le coût dépasse 850 M€ par an depuis 2008, a en effet peu de chances de s'inscrire à la baisse, l'actualité récente le prouvant. La fin des opérations en Afghanistan et au Kosovo ne procureront que des gains limités (172 M€ en 2014) au regard de l'enveloppe globale (1.118 M€ en 2014). En outre, la part croissante des OPINT (notamment avec l'opération Sentinelle), pour l'instant financées sous enveloppe par le ministère de la Défense (environ 270 M€ par an), pourrait également constituer une source de fragilité pour le dispositif actuel.

La part prise en charge au niveau interministériel devrait donc se maintenir à un niveau particulièrement élevé dans un contexte contraint pour l'ensemble des ministères. La dichotomie entre la vision du MINDEF, dont la totalité des surcoûts OPEX n'est pas prise en compte, et celle des autres ministères, qui estiment que la provision en LFI n'est pas sincère (450 M€ en 2014), pourrait donc s'accroître (sincérité budgétaire *versus* surcoût réel).

- **Fiabiliser les prévisions, alléger les contraintes sans remettre en cause les fondements du dispositif**

L'amélioration du dispositif actuel passe par une sincérité accrue en programmation comme en exécution. En s'inscrivant davantage dans un principe de réalité et de transparence, les incertitudes actuelles du mécanisme pourraient être significativement réduites.

Une enveloppe prévisionnelle accrue, plus conforme à la réalité des coûts OPEX (qui pourrait être calculée en faisant la moyenne des 10 dernières années), simplifierait le pilotage du MINDEF, en particulier en fin de gestion. En effet, les décrets d'avance ouvrant des crédits au titre des surcoûts (hors enveloppe initiale) sont promulgués en novembre/décembre alors que les dépenses correspondantes s'effectuent toute au long de l'année (difficultés décrites par le député Charles de la Verpillière dans son avis sur le projet de loi de finances pour 2015 n°2234).

Cette franchise pourrait s'accompagner d'une exemption de contribution du MINDEF au mécanisme de solidarité interministérielle (390 M€ en 2014 hors dérapage T2), au même titre par exemple que certaines missions considérées comme prioritaires (enseignement scolaire, justice et sécurité), ou être compensée par une augmentation équivalente de ses crédits budgétaires.

Une intégration du coût désormais important des OPINT à ce dispositif pourrait également contribuer à fiabiliser le budget du ministère, tout comme une définition plus claire et partagée de ce qui doit être qualifié de surcoût OPEX.

Cette évolution limiterait les annulations de crédits de fin d'année (hors auto assurance) qui sont supportées en très grande majorité par les crédits d'équipement (le P146 est la seule véritable source de marge budgétaire), et conduirait également à réduire le report de charges déjà important du ministère. Enfin, même si elle diminuait initialement les crédits d'investissement, le financement du surcoût restant (moins important) en fin d'année au niveau interministériel serait facilité par une moindre incertitude prévisionnelle.

Deuxième source actuelle du financement du surcoût OPEX (55 M€ en 2014, principalement en provenance de l'ONU), les revenus tirés de remboursements de pays tiers et d'organisations internationales pour la participation de la France à certaines opérations pourraient eux aussi être fiabilisés et optimisés.

Une amélioration de la facturation des services fournis par la France dans le cadre d'opérations multilatérales (hors ONU) par une systématisation et un mode de calcul différent (l'évaluation est actuellement basée sur le principe du coût marginal) pourrait fournir des revenus supplémentaires. L'utilisation de «MoU»⁵ ou «LoA»⁶, comme dans le cadre des opérations de l'ONU pourrait contribuer à officialiser ce type de procédures.

Les dernières opérations semblent par ailleurs entériner une certaine complémentarité et simultanéité entre les opérations extérieures (assumées par la France seule ou dans le cadre de coalitions ad hoc mais sous résolution de l'ONU) et les opérations de maintien de la paix (sous responsabilité de l'ONU). Le Mali (Serval/MINUSMA) ou la RCA (Sangaris/MISCA) illustrent parfaitement ce propos. La France, tout en payant sa contribution à l'ONU, ne bénéficie donc pas ou peu de son système de *cost-sharing* puisque ses opérations ne sont pas sous le commandement de l'ONU mais conduites en avance de phase ou en parallèle. Même si cette solution semble très délicate à promouvoir, car avant tout politique, une renégociation des conditions de remboursement avec pour objectif de partager les coûts pourrait parfaitement être envisagée.

Enfin, le retrait de toute ou partie des dépenses de la mission défense dans le calcul du déficit des comptes de l'État au sens «maastrichtien», aujourd'hui évoqué, a déjà par le passé été présenté à l'Union européenne. À l'époque, la France s'était vue déboutée par ses partenaires. Il n'y a pour l'instant pas de signe clair d'une évolution positive sur le sujet. De plus, cette solution,

⁴ Crédits de paiement

⁵ *Memorandum of understanding*

⁶ *Letter of assist*

même si elle permettrait éventuellement d'améliorer quelque peu le budget des armées par création de dettes supplémentaires, n'améliorerait en rien l'équilibre réel global du budget de l'État. Et l'on peut raisonnablement estimer qu'une fois passée l'émotion des journées post attentats, la question de l'équilibre budgétaire ne manquera pas de faire son grand retour au cœur des priorités de l'État et qu'alors le problème reviendra avec la même acuité pour la mission défense.

*
* *

Le système actuel, globalement favorable au MINDEF, génère donc toujours de nombreuses incertitudes en gestion qui conduisent à de forts reports de crédits pour le P146, pouvant potentiellement accentuer ainsi chaque année le volume général des reports de charge. Cet état de fait obère à long terme le remplacement, dans les temps et suivant les cibles actuellement fixées, des matériels majeurs des différentes armées. Dans le pire des scénarios, cela peut même conduire à des ruptures capacitaires. Seule une sincérité accrue en programmation, qui devra s'accompagner d'une augmentation des ressources globales du MINDEF ou à tout le moins de leur sécurisation en gestion, pourra permettre la préservation des crédits d'investissement, véritable enjeu de ce dossier.

Saint-cyrien de la promotion «Général Béthouart» (2000-2003), le Chef de bataillon François LORVOIRE a servi comme chef de peloton blindé, adjoint d'escadron et commandant d'unité au RICM. Il a aussi été affecté un an au 43^{ème} BIMA à Abidjan (RCI) et trois ans comme officier gestionnaire de parc blindé à la SIMMT. Il a été projeté plusieurs fois en opération ou en mission de courte durée, que ce soit en RCI, en Afghanistan, au Sénégal ou à Djibouti. Après avoir suivi la scolarité de l'École de guerre (22^{ème} promotion), il est actuellement à HEC où il suit le programme du MBA.



Retour Sommaire

Politique de sécurité et de défense européenne: est-il possible d'accorder les violons européens?



Par le Commandant Stéphane REIX

L'auteur s'interroge sur les difficultés que l'Union européenne rencontre pour parler d'une seule voix sur les problématiques liées à sa sécurité et à sa défense, en l'absence d'une réelle vision politique commune.

En 2007, le traité de Lisbonne a créé le service européen pour l'action extérieure avec, à sa tête, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au carrefour entre les États et les institutions européennes, en qualité de vice-président de la Commission et de président du conseil des affaires étrangères. L'objectif était de rendre l'Europe audible sur la scène internationale. Le 1^{er} décembre 2014, Mme Federica Mogherini a succédé à Mme Catherine Ashton à ce poste clef, aisé à tenir dans un contexte apaisé et sans menaces directes. Mais dès novembre 2013, la crise armée ukrainienne a rappelé à l'Europe que la paix n'est pas un acquis éternel. En ajoutant l'essor fulgurant de *Daesh* au Moyen-Orient, autre surprise stratégique, la politique étrangère commune de l'Union européenne (UE) fait face à de grands défis. Cependant, et en dépit de l'émotion suscitée par les attentats de Paris, la cacophonie européenne se poursuit aujourd'hui dans le traitement de l'immigration et de la lutte contre le terrorisme. Des divergences existeront toujours, car les États gardent toute leur souveraineté en matière de politique étrangère et de sécurité. Mais seule une réelle vision politique européenne commune, avec des actions concrètes, donnera du sens et de l'énergie à cette politique de sécurité et de défense commune (PSDC) qui, pour être efficace, a besoin d'un chef d'orchestre, mais surtout d'une partition à jouer.

*
* *

Le chef d'orchestre

Au plus fort de la crise ukrainienne, les regards se sont davantage tournés vers Mme Angela Merkel que vers Mme Ashton ou M. Donald Tusk, le président du Conseil européen réunissant les chefs d'État ou de gouvernement. Oui, l'Europe a réagi et a adopté des sanctions, notamment économiques, à l'encontre de la Russie. Mais dans l'action, Berlin ou Paris ont éclipsé Bruxelles. Pourtant, la politique de sécurité et de défense commune est définie par le Conseil de l'Union européenne, composé des ministres des gouvernements de chaque État membre. Mais, les décisions devant être prises à l'unanimité pour chaque crise rencontrée, les gouvernements nationaux exercent de fait un contrôle étroit et permanent sur la PSDC et sur son haut représentant, qui ne peut pas s'appuyer sur des objectifs clairs et ambitieux ainsi que sur des règles préétablies pour prendre des initiatives. C'est un chef d'orchestre sans partition. La haute représentante est ainsi au cœur de la diplomatie et de la sécurité européenne, mais elle doit tenir un rôle d'équilibriste. S'il doit y avoir un chef d'orchestre, cela doit être elle. Cependant, pour qu'il y ait une partition à jouer, encore faut-il qu'un consensus politique émerge entre les États membres, avec des objectifs compatibles.

Les attentes d'une politique de sécurité et de défense

Née d'une volonté politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Union européenne s'est révélée être un outil efficace pour construire une paix durable sur un continent «historiquement ravagé par les guerres», pour reprendre les mots de l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing. Même si le traité de Lisbonne a élargi le spectre d'actions de la PSDC, avec notamment des missions de conseil et d'assistance en matière militaire, la politique européenne de défense reste avant tout une politique de gestion des crises, héritière des missions de Petersberg, où l'Europe agit souvent en réaction et à bas niveau. Au sein de l'UE, les volontés sont parfois divergentes. Lors de la troisième guerre du Golfe¹, en 2003, la France et l'Allemagne ont adopté une position très éloignée de celle des États membres signataires de la *Lettre des Huit* qui ont participé, pour certains d'entre eux, au conflit. Mais afficher ainsi ses divisions empêche l'UE de peser en tant qu'entité politique sur les événements. Aujourd'hui, la question du positionnement de l'UE vis-à-vis de l'OTAN est centrale. Certains membres de l'UE voudraient

¹ La première guerre du Golfe a opposé de 1980 à 1988 l'Irak et l'Iran. La seconde a opposé l'Irak à une coalition de 34 États soutenue par l'Organisation des Nations unies, entre 1990 et 1991.

s'appuyer davantage, voire uniquement, sur cette organisation militaire afin d'assurer leur défense collective pour éviter d'inutiles doublons. Mais le différend territorial entre la Turquie, membre de l'OTAN, et Chypre, membre de l'UE, ainsi que les relations détestables entre la Turquie et la Grèce, empoisonnent les relations UE-OTAN parfois instrumentalisées, et engendrent des blocages politiques qui compliquent tout rapprochement. Le dépassement d'une opposition stérile entre OTAN et UE est la clé d'un partenariat efficace qui passe par la recherche de complémentarités. C'est l'esprit du processus de «Berlin plus» qui, selon la déclaration du sommet de l'OTAN de Berlin en 1996, vise à «permettre l'accès aisé de l'Union européenne aux moyens et capacités collectifs de l'Alliance pour des opérations dans lesquelles l'Alliance dans son ensemble ne serait pas engagée militairement en tant qu'Alliance». La mission de stabilisation *European Union Force* Althéa, en Bosnie-Herzégovine, œuvre dans ce cadre. Mais force est de constater qu'en Ukraine, ni l'OTAN, ni l'UE ne se sont engagées militairement malgré les velléités de certains États de l'Europe de l'Est qui auraient souhaité une démonstration de force. Tous ces débats internes à l'UE restent inévitables, car les États membres gardent leurs prérogatives concernant la définition et l'emploi de leur outil de défense. Mais ces débats, nécessaires en démocratie, ne doivent pas devenir bloquants, d'où l'importance de se mettre d'accord par avance sur ce que les États membres souhaitent accomplir ensemble. C'est l'objet même d'une politique commune. Pour être efficace, celle-ci doit cependant se débarrasser des ambiguïtés diplomatiques, qui servent souvent à camoufler les désaccords et se révèlent dans la crise en restreignant l'action.

Une délicate coopération

Le budget de la politique étrangère et de sécurité commune représente environ 0,2% du budget total de l'UE, soit un peu plus de 334 millions d'euros pour 2014. Paradoxalement, avec la crise qui devrait inciter à coopérer, les Européens ont du mal à traduire cela dans les faits. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a ainsi déclaré lors d'une réunion informelle des ministres de la défense de l'UE à Riga, le 19 février 2015, qu'il faut «agir avec une plus grande solidarité en permanence». Il faisait référence aux difficultés rencontrées pour monter l'*EU Military Advisory Mission*, composée d'une soixantaine de militaires, en République centrafricaine. De plus, il existe une très grande hétérogénéité dans les moyens financiers consacrés aux capacités militaires entre les différents États membres. Ceux qui participent le plus à cet effort de défense voudraient que le fardeau soit mieux partagé. Lors de sa conférence de presse semestrielle à l'Élysée, le 18 septembre 2014, François Hollande rappelait: «Une étape doit être franchie pour que les efforts soient coordonnés, le fardeau partagé». Un instrument a bien déjà été créé en 2004 pour financer les coûts communs nécessaires à la mise en œuvre des opérations de l'UE: le mécanisme *Athéna*. Mais il est limité par sa complexité de mise en œuvre et ses possibilités de financement, car il est le fruit d'un compromis entre ses partisans et ses détracteurs lors de sa création en 2004.

Le traité de Lisbonne affiche de grandes ambitions en matière de sécurité et de défense avec pour objectif le développement d'une défense européenne. Il donne également la possibilité aux États membres qui le souhaitent de mettre en commun leurs capacités de défense sous la forme d'une coopération structurée permanente. Les États membres qui y participent s'engagent à atteindre certains objectifs: budgétaires, capacitaires, opérationnels ou industriels. Lors des votes sur des questions sensibles, comme la sécurité, les décisions sont prises à l'unanimité. Cela signifie qu'un seul pays peut opposer son veto et tout bloquer. Cette extrémité est rarement atteinte, mais dans les débats, la menace de la ligne rouge qu'un État ne souhaiterait pas franchir favorise le règne du consensus mou. Nous avons aujourd'hui le même mode de fonctionnement à vingt-huit qu'hier à douze. Dans un domaine qui demande de la réactivité et de l'adaptabilité, cela constitue un handicap. Au sein de l'agence européenne de défense, c'est le vote à la majorité qualifiée qui s'applique dans les processus décisionnels. Même si les enjeux sont ici différents, cela constitue un axe de réflexion qu'il semble difficile d'ignorer, tant que les prérogatives nationales des États membres ne sont pas menacées. Cela pourrait être le cas lors du lancement d'une nouvelle mission de l'UE ou pour le vote d'un financement d'une opération avec le mécanisme Athéna. Il ne s'agirait pas d'obliger un pays à intervenir, mais d'éventuellement donner la possibilité à ceux qui le veulent de le faire, ensemble et avec le drapeau de l'UE.

La vision politique européenne

Le haut représentant a la possibilité de faire des propositions dans le domaine de la PSDC, mais ne peut pas prendre d'initiatives en dehors de son mandat. Les intérêts stratégiques de l'Union et les orientations générales de la politique étrangère et de sécurité commune sont d'abord identifiés par le Conseil européen, puis mis en œuvre par le Secrétariat du Conseil de l'UE et la Commission. Agissant sous le contrôle des gouvernements nationaux, l'UE possède un large éventail d'outils de gestion de crises, civils et militaires, qui en fait un acteur global potentiel sur la scène internationale et lui donne la capacité de développer une politique étrangère et de sécurité européenne. Mais l'UE se trouve régulièrement contrainte par les autorités politiques des États membres qui la mettent sans cesse en avant: «L'Europe devrait...», sans lui donner le cadre nécessaire avec des objectifs concrets agréés et les moyens afférents. La crise des migrants que traverse aujourd'hui l'Europe illustre parfaitement cette contradiction. Le monde politique réclame «plus d'Europe», pour une meilleure coordination, pour être plus efficace et apporter une réponse globale, mais, *in fine*, chaque État refuse de s'accorder sur une politique d'immigration commune et fait ce qu'il estime être le mieux pour lui. Les États agissent séparément, marginalisant l'Europe qui n'a pas une vision politique agréée, mais vingt-huit visions différentes. Coopération et souveraineté ne sont pas incompatibles; cependant, une des raisons des difficultés de la PSDC est qu'il faudrait, pour qu'elle soit pleinement efficace, que les États acceptent de perdre une partie de leur liberté de décision, sous certaines conditions et dans un cadre prévu. Alors, seulement, une réelle vision politique commune pourrait émerger. Seuls des enjeux majeurs parviennent à mobiliser les Européens car, paradoxalement, l'Europe avance lorsqu'elle est confrontée à un échec, comme cela avait été le cas dans les Balkans. Entre le terrorisme islamiste qui a touché l'Europe en son cœur avec les attentats de Paris, et les flots de réfugiés qui frappent à ses portes, l'Europe est confrontée à des défis majeurs, peut-être vitaux. Un des principaux obstacles à la définition d'une vision politique commune réside dans la perception de la menace qui diffère selon qu'on se situe à l'ouest de l'Europe ou à l'est. La perception des menaces et des intérêts vitaux reste très nationale, ce qui explique les craintes des États concernant la perte de souveraineté résultant d'une politique commune de défense. Le terrorisme islamiste de *Daesh* constitue sans ambiguïté une menace transnationale pour toute l'Europe. La réponse apportée par l'UE dépendra de ce que les Européens seront prêts à abandonner en matière de souveraineté nationale pour y faire face ensemble, ainsi que de la confiance qu'ils s'accordent mutuellement.

*
* * *

Le concept de défense commune est apparu en 1998 lors du sommet de Saint-Malo, avec la naissance de la PSDC. La première opération de l'UE a été lancée il y a seulement une douzaine d'années: l'opération Artémis, en République démocratique du Congo. Il n'est pas étonnant que l'UE, jeune entité politique, peine parfois à faire entendre sa voix face aux États membres sur des sujets sensibles liés à la sécurité et à la défense. L'idée ambitieuse d'avoir une défense commune respectant une logique purement intergouvernementale semble difficile à réaliser à l'heure actuelle. Une vision politique commune en matière de sécurité nécessite de clairement identifier les menaces qui concernent l'Europe et les intérêts que l'Union européenne entend défendre. Ces intérêts collectifs de sécurité, comme la lutte contre le terrorisme ou la criminalité organisée, doivent permettre de dépasser les limites imposées par la souveraineté des États dans un domaine régalié et politiquement sensible: la sécurité et la défense. Néanmoins, avant de répondre au souhait de Jean-Claude Juncker, exprimé le 8 mars dernier dans le journal allemand *Welt am Sonntag*, de doter l'UE d'un ensemble d'instruments pour sa défense, en mettant notamment «en place une force européenne de défense volontaire et permanente, dotée de ressources provenant des États membres qui souhaitent y participer», il semble nécessaire au préalable de s'accorder sur l'utilisation de ces instruments et définir, ainsi, la partition à jouer sous la conduite du chef d'orchestre en la personne du haut représentant. N'oublions pas que c'est la cohésion, fondée sur la confiance et la solidarité, qui permet à un groupe de musiciens de devenir un orchestre.

Saint-cyrien de la promotion «du Bicentenaire de Saint-Cyr», le Commandant Stéphane REIX a servi de 2003 à 2008 en qualité de chef de section et d'officier adjoint au 2^{ème} régiment du matériel à Bruz (Ille-et-Vilaine), puis à la tête de la compagnie de maintenance du régiment d'infanterie de marine du Pacifique Nouvelle-Calédonie. Il a ensuite été affecté aux Écoles militaires de Bourges en tant qu'officier traitant à la direction des études et de la prospective du domaine maintenance. Il a effectué deux missions au Kosovo et au Sénégal, ainsi qu'un renfort de six mois à la représentation militaire française auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Breveté de l'École de guerre, il est actuellement étudiant en mastère spécialisé maintenance aéronautique à l'ISAE-SUPAERO de Toulouse.



[Retour Sommaire](#)

Du fondement des forces morales



Par le Chef d'escadrons Evrard GUÉRIN

«Le moral est au physique dans le rapport de trois contre un». Napoléon 1^{er}

L'armée de Terre fait face aujourd'hui à un durcissement de ses engagements avec une radicalisation de la violence armée conduite par un ennemi irrégulier. Pour l'auteur, ce sont les forces morales de ses soldats qui comptent pour l'emporter ou résister sur la durée. Cultiver ses forces morales, c'est donc développer l'aptitude d'une armée à donner confiance à sa troupe et à faire face à l'adversité.

La supériorité technologique des forces armées israéliennes face aux milices du Hezbollah aurait dû permettre en 2006 une écrasante victoire de l'État israélien face à son adversaire. De nombreux facteurs propres à l'évolution de l'armée israélienne expliquent cette situation paradoxale. Elle illustre surtout que malgré les progrès continus de la science, l'homme reste «l'instrument premier du combat»¹.

La force morale, une donnée individuelle

La force d'une armée dépend d'abord de la valeur des individus qui la composent et de leur propre force morale. Si le soldat n'a pas confiance en ses propres capacités, comment imposera-t-il sa volonté à l'adversaire?² La force morale du soldat réside dans la confiance qu'il a en lui. L'armée de Terre a développé une pédagogie particulière, la pédagogie participative par objectif (PPO)³ pour instruire ses soldats et leur faire prendre conscience de leurs aptitudes. Tout au long de la vie militaire, l'armée de Terre cherche à développer chez le soldat son goût de l'effort, du dépassement de soi et du courage.

Cet état d'esprit est renforcé par un entraînement physique conséquent. La rusticité et l'endurance sont davantage recherchées que la force physique pure. Ses qualités permettront au soldat de résister et de surmonter des conditions climatiques éprouvantes comme des situations difficiles. Les engagements des forces françaises en Afghanistan tout comme les combats récents dans l'Adrar des Ifoghas montrent bien cette nécessité. De même, le passage des soldats en centres d'aguerrissement ou en centres commando contribue à ce processus d'élaboration des forces morales, en forgeant le caractère du soldat et du chef.

La confiance s'appuie ensuite sur la compétence, car le soldat est avant tout un professionnel entraîné⁴. La préparation opérationnelle des unités engagées en opérations extérieures commence toujours par le plus petit échelon. Chaque soldat se doit de maîtriser les fondamentaux du combattant⁵ et les spécialités auxquelles il a été formé. L'esprit combattant d'un soldat est décuplé par la maîtrise de ses savoir-faire militaires. L'ennemi peut aussi être découragé par la certitude d'avoir face à lui des soldats entraînés qui lui imposeront leur «tempo» sur le champ de bataille.

La supériorité ressentie par le combattant et son moral seront aussi renforcés par la qualité de l'armement, de son équipement et du système d'armes qu'il sert. La puissance technologique des armées modernes contribue aussi à la confiance du combattant et à l'effroi de son adversaire⁶. La supériorité technologique permet de prendre l'ascendant sur l'adversaire. L'apparition du char d'assaut lors de la Première Guerre mondiale a eu un effet dévastateur sur le moral des troupes allemandes et a raffermi l'espoir de victoire pour les soldats des troupes alliées⁷.



Abou Zeid, le principal chef d'Aqmi, tué par l'armée française au Mali

¹ Colonel Ardant du Picq, «*Études sur le combat*», Économica - Paris, 2004

² Carl von Clausewitz, «*De la guerre*», Minuit - Paris, 1959

³ cf TTA 193 *Manuel de pédagogie militaire*

⁴ «La plus grande des immoralités est de faire un métier que l'on ne sait pas!» Napoléon 1^{er}

⁵ Notamment le tir avec son arme et le secourisme au combat.

⁶ Ernst Jünger, «*Orages d'acier*», Le livre de poche - Paris, 1989: «Derrière nous, l'énorme vacarme ne faisait que croître, bien qu'une aggravation parût impossible. Devant nous, une muraille de fumée, de poussière et de gaz, impénétrable au regard, s'était dressée. Des inconnus couraient à travers la tranchée, nous hurlant à l'oreille des injections joyeuses. Fantassins et artilleurs, sapeurs et téléphonistes, Prussiens et Bavares, officiers et hommes de troupes, tous étaient subjugués par la violence élémentaire de cet ouragan igné et brûlaient de monter à l'assaut, à 9h40». p. 301

⁷ Michel Goya, «*L'invention de la guerre moderne*», Tallandier - Paris, 2014, chapitre 10

«Une armée cesse d'être efficace quand elle n'est plus qu'une somme de soldats» (Antoine de Saint-Exupéry)

La force morale d'une armée n'est pas uniquement la somme des forces morales individuelles. Elle s'appuie aussi sur la force de la confiance collective, celle placée dans le groupe au sens large. Cette synergie positive influera fortement sur l'efficacité opérationnelle du groupe. La confiance collective de ses membres s'acquiert par la vie en commun. Depuis la formation initiale du soldat, l'armée de Terre s'attache à faire prendre conscience à chacun de ses membres de la nécessité de l'esprit de groupe et de l'entraide. La camaraderie joue un rôle clé sur le champ de bataille⁸. Outre la nécessité de s'entraîner



pour entretenir les compétences techniques, le processus de mise en condition avant projection (MCP) développé par l'armée de Terre avant chaque déploiement offre l'avantage de travailler en interarmes avec ceux qui partageront le même mandat. Les soldats se découvrent les uns les autres et prennent alors conscience de leur complémentarité, de leur interdépendance et des moyens mis en œuvre à leur profit (appuis et soutiens) pour remplir la mission. Les soldats ont alors conscience d'appartenir à un groupe plus vaste, où chacun a son rôle à jouer. Ils ont la certitude de pouvoir compter les uns sur les autres et ils se font confiance.

La solidarité et la cohésion d'une troupe ne naissent cependant pas spontanément, elles sont toujours l'œuvre du chef. Au sein de la 2^{ème} DB, l'amalgame d'une poignée de membres des Forces françaises libres avec des soldats de l'armée d'Afrique, des engagés et des appelés d'Afrique du Nord est à porter au crédit de son chef, le Général Leclerc⁹. L'âme et le moral de cette unité sont son œuvre directe. Conscient de cet état de fait, l'armée de Terre s'attache donc à former ses cadres pour en faire des chefs compétents et soucieux de leurs hommes. Cela permettra de créer la confiance mutuelle entre chefs et clé de l'efficacité opérationnelle et du moral d'une troupe¹⁰.

De plus, la vertu de l'exemple du chef permet de décupler les Fidèle à sa devise «Ne pas subir», le Général de Lattre, arrivant du corps expéditionnaire français et assura un sursaut militaire confiance dans le chef naît la fraternité d'armes, qui engendre courage sur les champs de bataille¹¹.

La culture d'armes favorise l'intégration du soldat ou des renforce la confiance mutuelle et le sentiment d'appartenance. membres de l'unité. Elle permet l'émergence de l'esprit de corps, Cette adhésion volontaire à une histoire, une culture et des donner le meilleur de lui-même. Elle produit une confiance opérationnelle¹². Toutes les troupes d'élite ont développé un esprit de corps très poussé.



Le Général de Lattre en Indochine



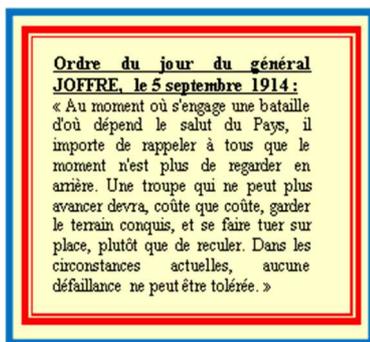
Char Renault FT 17

subordonnés, qui est aussi un élément

forces morales de ses subordonnés. en Indochine en 1951, releva le moral face au Vietminh en 1951. Ainsi, de la l'esprit de sacrifice, la loyauté et le

différentes unités dans le groupe, et Elle vient parachever la cohésion des qui est un pilier des forces morales. valeurs communes pousse chacun à accrue, qui est un adjuvant à l'efficacité

L'importance de la cause défendue, du cadre d'emploi des armées et de leur reconnaissance dans la société



Ordre du jour du général

JOFFRE, le 5 septembre 1914 :

« Au moment où s'engage une bataille d'où dépend le salut du Pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis, et se faire tuer sur place, plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. »

La légitimité de l'action est un élément clé pour assurer la force morale d'une armée. Le sentiment du bien-fondé de la cause ou de l'idéal est un puissant adjuvant moral. Elle permet la confiance dans l'esprit de la mission et justifie le sacrifice ultime si nécessaire. Ce sentiment est par ailleurs exacerbé lorsque la patrie est directement menacée. Le sursaut et la victoire de la bataille de la Marne en septembre 1914 s'expliquent en partie par ces circonstances exceptionnelles.

A contrario, le moral des troupes engagées sous mandat de l'ONU en Bosnie ne fut pas au beau fixe au début, avec une mission aux contours flous («le maintien de la paix»), une relative impuissance des casques bleus (ne pas faire usage de son arme) et la lourdeur de l'organisation onusienne. Les armées ont besoin d'un cadre d'emploi clair fixé par le politique, avec des moyens pour agir. Sans ces conditions, le soldat n'accepte pas les risques encourus et il se sent mal employé. Le changement de politique en 1995 sous l'impulsion du président de la République, Jacques Chirac, avec la reprise du pont de

Verbandja et la modification du mandat de la FORPRONU, raviva ainsi la force morale des troupes françaises.

Le soldat puise aussi sa force morale du soutien de la nation et de ses représentants. L'importance du lien armée-nation qui contribue à unir les Français et leurs armées a bien été prise en compte. La reconnaissance des spécificités du métier militaire et de ses contraintes par leurs concitoyens donne l'assurance aux soldats que leur sacrifice ne sera pas vain. Le projet de loi de programmation militaire 2014-2019 va dans ce sens en cherchant, par exemple, à protéger les militaires contre une judiciarisation excessive de leurs actions. Si la nation ne soutient plus son armée, cette dernière ne peut plus vaincre. Les États-Unis d'Amérique

⁸ Dans «Anatomie de la bataille», John Keegan montre que lors de la bataille de la Somme en 1916, la cohésion et la solidarité des soldats britanniques des bataillons de l'armée de «Kitchener» leur permirent de continuer de combattre et d'avancer malgré de terribles pertes.

⁹ Erwan Bergot, «La 2^{ème} DB», Presse de la cité, Paris, 1995

¹⁰ Brice Erbland, «Dans les griffes du tigre», Les belles lettres – Paris, 2013

¹¹ Ernst Jünger, «Orages d'acier», Le livre de poche – Paris, 1989: «Quand je demandai des volontaires, j'eus la surprise de voir – car nous étions tout de même à la fin de 1917 – se présenter dans presque toutes les compagnies du bataillon près des trois quarts de l'effectif». p. 243

¹² Claude Barrois, «Psychanalyse du guerrier», Hachette, collection Pluriel – Paris, 1993: «Le groupe devient souvent la vraie patrie au nom de laquelle chacun est prêt à tuer ou à mourir».

en ont fait l'amère expérience avec la guerre du Vietnam, où le peuple américain exprima son désaccord par des mouvements contestataires de grande ampleur.

Les forces morales d'une armée reposent donc sur une alchimie particulière entre les forces morales de l'individu, de l'entité militaire, de la société et de ses gouvernants. En agissant sur ces quatre piliers, les armées disposent d'un moyen supplémentaire conséquent pour améliorer l'efficacité opérationnelle de leurs forces et répondre aux défis de demain. Aujourd'hui, plus qu'hier, la puissance repose sur des capacités et la volonté de les utiliser. Nos capacités militaires restent encore de tout premier ordre. Mais, dans une société hédoniste et individualiste où la mort est bannie, notre volonté, c'est-à-dire nos forces morales, doit être l'objet de toute notre attention.



[Retour Sommaire](#)

Nouvelles d'Amérique



Composante du *TRADOC*, l'*Asymmetric Warfare Group*

Par le Colonel Thierry CASANOVA

L'*Asymmetric Warfare Group* (AWG) est une structure originale, basée à Fort Meade (Maryland) et appartenant à l'*United States Army Training and Doctrine Command* (US Army *TRADOC*). Sa mission est de transformer de l'expérience opérationnelle en innovation et en adaptation des forces.

L'AWG apporte des conseils opérationnels et des propositions de solutions rapides à l'armée de terre et au niveau interarmées en vue de répondre aux menaces, émergentes ou actuelles, afin d'augmenter les capacités des soldats américains.

Le Colonel Thierry Casanova, officier de liaison inséré à l'état-major du US Army *TRADOC*, nous présente cette structure très particulière, conçue pour répondre à des menaces spécifiques.

Organisation et composition

L'AWG est directement subordonné au *COMTRADOC*, avec des liens de coordination avec le *Combined Arms Center* (CAC) de Fort Leavenworth (Kansas) et l'*Army Capabilities Integration Center* (ARCIC) de Fort Eustis (voir annexe 1). Il est composé de trois compagnies opérationnelles et d'une compagnie de formation (également chargée du recrutement).

Cette structure gère des postes de liaison ou des antennes auprès de différents organismes des armées américaines et d'autres agences fédérales.

Fort d'environ 350 personnes, l'AWG emploie, outre ses 230 militaires triés d'après des critères physiques, psychologiques et intellectuels très stricts (les opérateurs sont des sous-officiers anciens ou des officiers, capitaines anciens à lieutenants-colonels), une centaine de civils sous contrat (*contractors*) provenant de diverses agences fédérales de sécurité (*FBI, DEA, CIA, ATF, etc.*), ayant tous une solide expérience préalable en matière de déploiement et/ou de gestion de crise.

L'entraînement dure cinq mois, avec une partie dédiée à la communication et une autre à la préparation au combat (les opérateurs pouvant être déployés à tous niveaux, du général commandant une grande unité à la section de combat ou au groupe de *Special Forces*) afin de pouvoir immédiatement s'intégrer à tout type de situation et d'être un véritable atout pour les unités appuyées. Une comparaison rapide, mais assez proche de la réalité, pourrait les faire ressembler à des *Operational Mentor and Liaison Teams* (OMLT) en interne.

Enfin, les trois compagnies opérationnelles ont chacune un secteur de déploiement privilégié (Afrique, Amérique du Sud et Moyen-Orient).

Missions

L'AWG est le seul organisme de l'*US Army* dont la vocation est de contrer les menaces non-conventionnelles et asymétriques, actuelles ou émergentes, en identifiant les failles capacitaires, en y remédiant (AMI) ou en les exploitant (ENI).

Cette mission se réalise en collaboration avec tous les commandements américains (forces, doctrine, commandements spécialisés), en opérant avec tous types de forces (des forces spéciales d'armées aux unités de l'armée de terre).

Les comptes rendus et le retour d'expérience (RETEX) des groupes déployés (souvent deux opérateurs, un civil et un militaire, par unité considérée) permettent, au terme d'un cycle court, d'identifier les problèmes, de développer des propositions, d'évaluer les avancées et de faire partager les solutions matérielles ou doctrinales dans le cadre du *DOTMLPF* (*Doctrine, Organization, Training, Materiel, Leadership & Education, Personnel, and Facilities*), le tout dans le cadre d'un partenariat étroit avec les grandes unités opérationnelles.

Les lignes d'effort de l'AWG (annexe 2) lui permettent de participer aux opérations de combat en apportant une plus-value sous forme de conseil, d'évaluer les nouvelles menaces et d'envisager de futurs risques, et enfin de contribuer à la doctrine (*Force 2025 and Beyond*) en cherchant à mieux comprendre et faire comprendre l'environnement moderne d'une opération militaire.

Enfin, l'AWG dispose, pour contribuer à sa tâche, d'un centre d'entraînement pour ses opérateurs et pour des unités appuyées, comprenant des champs de tir couverts, des polygones de tir, des parcours de combat, une zone urbaine de combat et d'autres

installations utiles à une bonne préparation opérationnelle et à l'apprentissage de l'utilisation des opérateurs par les unités appuyées ou leur commandement.

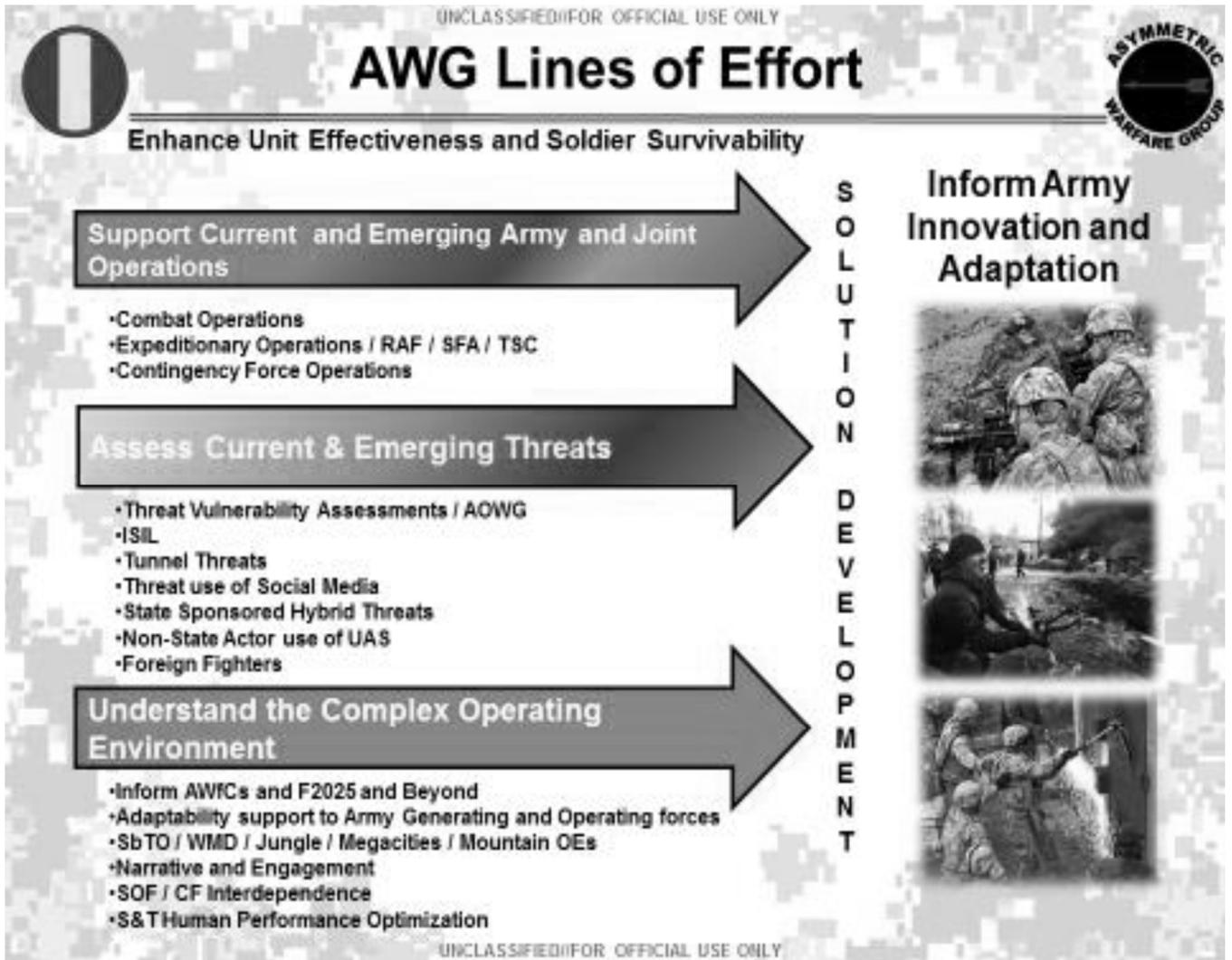
Commentaires du rédacteur :

Le TRADOC attend beaucoup de cette structure originale d'«OMLT interne», soumettant ses membres à un solide entraînement comparable, voire supérieur à celui des forces spéciales américaines, dans le domaine de l'intégration d'un RETEX valorisant pour l'élaboration de la doctrine.

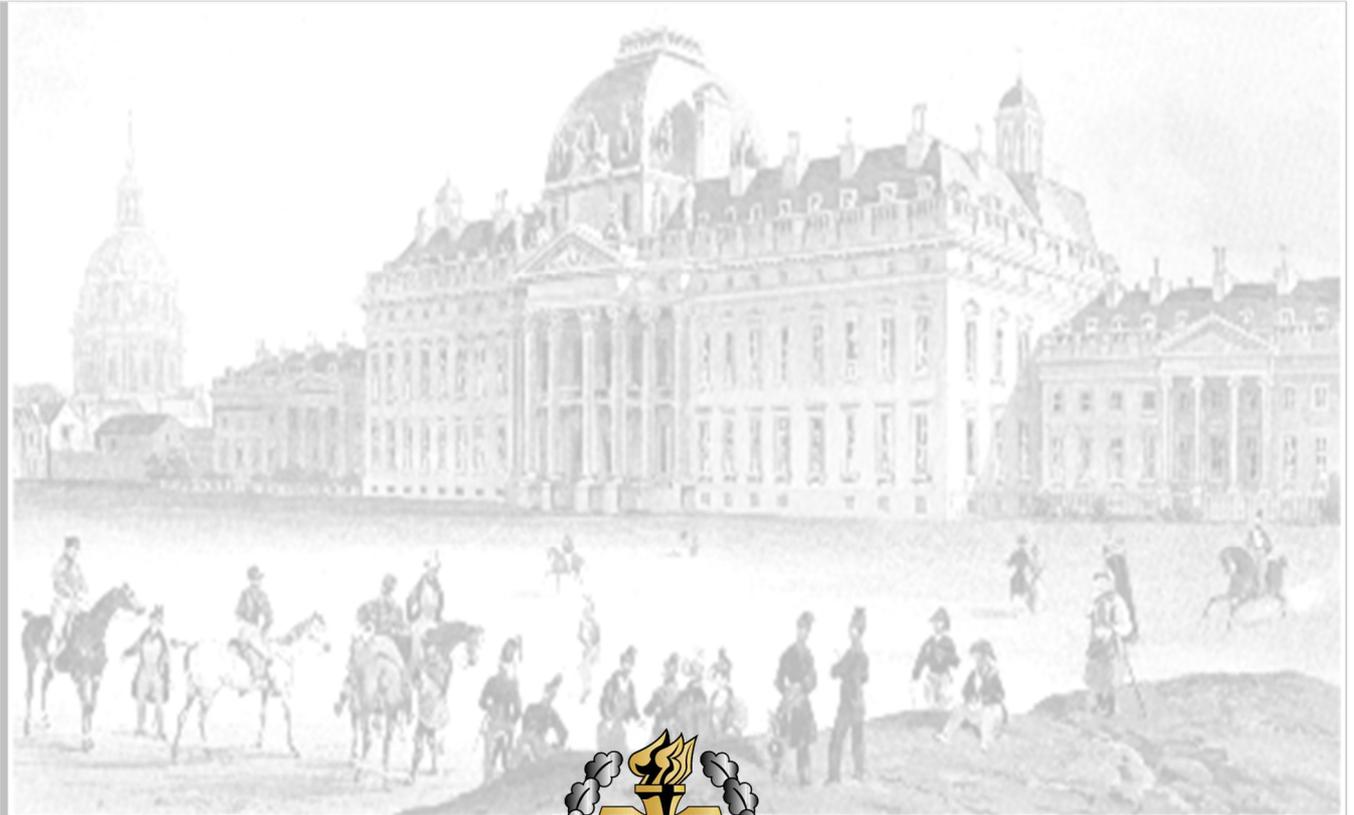
**Annexe 1
Organisation**



Annexe 2
Lignes d'effort



On a aimé



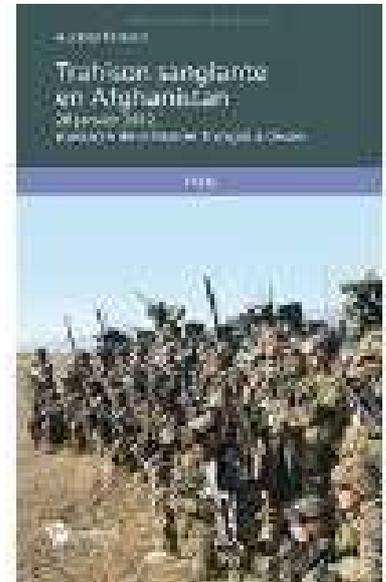
Trahison sanglante en Afghanistan¹

20 janvier 2012, massacre de militaires français à Gwan

De Audrey Ferraro

Le 20 janvier 2012, un Afghan de l'ANA ouvre le feu sur des soldats français désarmés au cours d'une séance de sport. C'est sur la base avancée de Gwan en Kapisa. Ils appartiennent à l'OMLT K4, en place depuis quatre mois et chargés de la formation d'un «kandak». 34 militaires de tous grades de la 27^{ème} BIM et du service de santé constituent cette petite unité. Ce jour-là, elle perd quatre hommes et déplore 14 blessés dont huit graves; l'un d'entre eux succombera à ses blessures deux mois plus tard. Personne ne comprend cette trahison...

L'auteur de ce volumineux ouvrage, passée par le 4^{ème} bataillon de l'ESM, a servi comme officier d'information et de communication notamment en Opex, avant de poursuivre son cursus militaire dans la réserve au sein du CRR-FR. Dans un livre remarquablement documenté, elle met bien en lumière l'action de ces soldats au sein de la TF La Fayette, avant, pendant et après leur engagement. Chacun retrouvera, dans un récit précis et émouvant, tout ce qui fait la grandeur de notre armée: origine variée du recrutement, qualité de la formation et de la préparation opérationnelle, solidarité, soutien médical et psychologique, rôle des associations et des régiments, place des familles, souffrance et dignité, fierté de servir. Ce livre rend un hommage exceptionnel à tous nos soldats. À lire à tout prix!



*Par le Général Marc THÉRY,
Rédacteur en chef du Casoar et de la Lettre de Minerve*



¹ Publibook, 2015, 444 pages